

INSTRUCTIONS

POUR L'INSTALLATION, L'UTILISATION ET LA MAINTENANCE

POTENCES

Sur Fût: série GBA - CBE

Murale: série GBP - MBE



INDEX

1. INFORMATIONS PRELIMINAIRES	4
1.1 Contenu et destinataires de la notice	4
1.2 Symboles: sens et usage	4
1.3 Coopération avec l'utilisateur	5
1.4 Conformité et normes	5
1.5 Responsabilité et garantie constructeur	5
2. DESCRIPTION DE LA MACHINE ET INFORMATIONS TECHNIQUES	6
2.1 Le gru a bandiera a rotazione manuale/elettrica	6
2.1.1 Utilisation	6
2.1.2 Installation	6
2.1.3 Composition des potences	6
2.1.4 Maintenance du motoréducteur de rotation CBE	9
2.2 Informations techniques et conditions d'utilisation	10
2.2.1 Normes de référence	10
2.2.2 Protection et isolation des parties électrique	10
2.2.3 Alimentation	10
2.2.4 Conditions environnementale d'utilisation	10
2.2.5 Bruit - vibrations	10
2.2.6 Critères d'emploi et conditions de travail	11
2.2.7 GBP et GBA à rotation manuelle : Caractéristiques et données techniques	12
2.2.8 MBE et CBE à rotation électrique : Caractéristiques et données techniques	15
2.2.9 GBA/GBP et CBE/MBE : Systèmes de fixation pour potences	17
3. SECURITE ET PREVENTION DES ACCIDENTS	19
3.1 Qualifications des intervenants	19
3.2 Consignes de sécurité générales	20
3.3 Signalétique de sécurité	20
3.4 Mise en garde sur les risques	21
3.5 Dispositifs et consignes de sécurité	22
3.5.1 Dispositif de commande	22
3.5.2 Dispositif de sécurité et d'urgence pour GBA-GBP	22
3.5.3 Dispositif de sécurité et d'urgence pour CBE-MBE	23
3.5.4 Dispositif de prévention et signalisation	24
4. MANUTENTION – INSTALLATION - MISE EN SERVICE	25
4.1 Généralités sur la livraison	25
4.2 Emballage, transport et manutention	26
4.2.1 Emballage standard	26
4.2.2 Transports	27
4.2.3 Manipulation	27
4.2.4 Retirer l'emballage et/ou contrôle de la potence	28
4.3 Installation des potences	29

4.3.1	Les tâches et les responsabilités de l'installateur	29
4.3.2	Préparation du lieu d'installation	30
4.3.3	Montage du fût pour les potences sur fut série GBA-CBE	31
4.3.4	Montage de la console pour potence murale GBP-MBE	36
4.3.5	Montage de la flèche pour potence fût GBA-CBE ou murale GBP-MBE	39
4.3.6	Bras profilé	40
4.3.7	Montage butée chariot a l'interieur du bras profil canal	41
4.3.8	Montage de l'installation électrique avec boîte de dérivation	42
4.3.8.1	<i>Montage de l'installation électrique avec sectionneur pour potence sur fût série GBA-CBE</i>	45
4.3.9	Montage du chariot/palan	46
4.3.9.1	<i>Montage du chariot/palan sur un bras profilé en S</i>	47
4.3.10	Butées de rotation pour bras sur GBA et GBP	48
4.4	Mise en service	51
4.4.1	Vérifications préliminaires – réglages et essais de fonctionnement	51
4.4.2	Aptitude à l'emploi	52
4.5	Mise hors service	54
4.5.1	Stockage et conservation	54
4.5.2	Récupération après stockage	54
5.	FONCTIONNEMENT ET UTILISATION DES GRUES	56
5.1	Fonction de la potence	56
5.1.1	Utilisation. conformité et modalité d'utilisation	56
5.1.2	Charges autorisées et non autorisées	57
5.1.3	Les accessoires de levage	57
5.2	Conditions de fonctionnement	58
5.2.1	Contexte opérationnel	58
5.2.2	Zones de danger et personnes exposées	58
5.2.3	Eclairage de la zone de travail	59
5.2.4	Opérateur	59
5.2.5	Portée des potences	60
5.2.6	Manoeuvre : levage, direction et rotation de la flèche	60
5.2.7	Sécurités	61
5.3	Habilitation de la potence	62
5.4	Arrêt en fin de travail	62
5.5	Critères et précaution d'emploi	63
5.6	Contre-indications d'utilisation	64
5.6.1	Utilisation non prévues et non appropriées	65
6.	ENTRETIEN DES POTENCES	67
6.1	Précautions	67
6.2	Qualifications du personnel de maintenance	69
6.3	Plan de maintenance	74
6.3.1	Entretien quotidien et périodique	74

6.3.2	La périodicité et les délais des opérations de maintenance	75
6.3.3	Vérification et efficacité des pièces et composants	76
6.3.4	Nettoyage et lubrification des potences	79
6.4	Les ajustements et réglages	80
6.4.1	Réglage du frein de rotation de la flèche	80
6.5	Pannes et remèdes	81
6.5.1	Principaux dysfonctionnements ou pannes et solutions possibles	81
6.5.2	Le personnel habilité à intervenir en cas de dysfonctionnement	81
6.5.3	Mise hors service	81
6.6	Le démantèlement. et la mise au rebut	81
7. PIÈCES DÉTACHÉES		82
8. REGISTRE DE CONTRÔLE		100

1. INFORMATIONS PRELIMINAIRES

1.1 CONTENU ET DESTINATAIRES DE LA NOTICE

Cette notice d'instructions, portant la référence **KMAN55MF00**, se réfère aux **Potence sur fût GBA-CBE et aux potences murales GBP-MBE**.



DONATI SOLLEVAMENTI S.r.l.

Via Quasimodo, 17 - 20025 Legnano (MI)
Tel. +39 0331 14811 - Fax +39 0331 1481880
E-mail: dvo.info@donaticranes.com
www.donaticranes.com

Elle est destinée au montage, utilisation et à la maintenance de ces potences. Cette notice s'adresse à :

- ▶ Les directeurs d'usine, atelier, construction
- ▶ les techniciens impliqués dans le transport, la manutention et l'installation
- ▶ les opérateurs utilisant les potences
- ▶ les techniciens maintenance

Cette notice doit être conservé par la personne responsable de cette machine, dans un lieu approprié, afin qu'elle soit toujours disponible pour consultation dans le meilleur état. En cas de perte ou de détérioration, une notice de remplacement peut être obtenue en la demandant au Fabricant et en rappelant la référence de celle-ci.







Le fabricant se réserve la propriété matérielle et intellectuelle de cette publication et interdit la divulgation ou la duplication, même partiellement, sans autorisation écrite préalable.

1.2 SYMBOLES : SENS ET USAGE

Dans cette notice, nous utilisons certains symboles pour attirer l'attention du lecteur et ainsi souligner certains aspects très importants.

Le tableau suivant récapitule la liste et la signification des symboles utilisés dans le manuel.

SYMBOLE	SIGNIFICATION	EXPLICATIONS, CONSEILS, NOTES
	Danger	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Indique un danger avec risque de blessures, potentiellement mortelles. ▶ Le non-respect des instructions marquées avec ce symbole peut entraîner un risque grave pour la santé de l'opérateur et/ou des personnes exposées! ▶ Respectez les instructions!
	Attention	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Représente une note d'avertissement concernant la détérioration possible de la potence ou de tout autre objet dans l'environnement de celle-ci. ▶ Avertissement important et portez une attention particulière.
	Avertissement note	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Indique un avertissement ou une remarque sur les fonctions principales ou sur les informations utiles.
	Observation Action à réaliser	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Un oeil stylisé peut indiquer au lecteur que: <ol style="list-style-type: none"> a) Il doit faire une observation visuelle. b) Il doit faire des séquences de manutention. c) Il doit contrôler les valeurs indiquées , vérifier le carnet de maintenance, etc.

1.3 COOPÉRATION AVEC L'UTILISATEUR

Le manuel reflète l'état de la technique au moment de la mise sur le marché de la machine, dont il fait partie intégrante. Tous les ajouts au manuel que le fabricant juge utile d'envoyer aux utilisateurs doivent être conservés avec le manuel lui-même.

Le constructeur est disponible pour ses clients à fournir des informations supplémentaires et d'examiner les suggestions d'amélioration afin de rendre ce manuel plus réactif aux besoins pour lesquels il a été élaboré.

En cas de cession à un tiers de cette machine, vous devez donner ce manuel avec la potence et joindre tous les documents annexes (déclarations CE, Manuel de maintenance, etc.).

1.4 CONFORMITÉ ET NORMES

Les potences série GBA-CBE-GBP-MBE sont conçus et fabriqués en vue des **"Exigences Essentielles de Sécurité"** de l'**Annexe I de la Directive Machines 2006/42/CE** et sont mises sur le marché **avec le marquage CE** et la **Déclaration CE** de conformité figurant à l'**Annexe II bis** de la Directive.

Les potences série GBA-CBE-GBP-MBE sont également conformes aux directives suivantes :

- ▶ **Basse tension Directive 2014/35/UE.**
- ▶ **Compatibilité électromagnétique Directive 2014/30/UE.**



fig.1

1.5 RESPONSABILITÉ ET GARANTIE CONSTRUCTEUR

Se référant à ce qui est rapporté dans ce manuel, le fabricant décline toute responsabilité en cas de :

- ▶ une potence utilisé en non-conformité avec la législation nationale sur la prévention des accidents et de sécurité
- ▶ mauvais choix ou inadaptation de la structure sur laquelle a été installé la potence
- ▶ défaillance dans le réseau d'alimentation
- ▶ non respect des instructions fournies dans ce manuel
- ▶ modification de la machine sans autorisation
- ▶ utilisation par personnel non formé ou non qualifié.

Le client pourra profiter de la **garantie**, avec le certificat ci-dessous, s'il respecte les exigences prévues dans la présente notice et en particulier :

- ▶ Utiliser toujours la potence dans ses limites d'utilisation
- ▶ Assurer une maintenance constante et assidue
- ▶ former les opérateurs utilisateurs de manière régulière
- ▶ Utiliser uniquement des pièces détachées originales indiquées par le fabricant.



▶ **L'utilisation prévue et les configurations de potence définies sont les seuls autorisés. Ne pas tenter d'utiliser la potence en ignorant les instructions.**

▶ **Les instructions de ce manuel ne remplace pas mais s'ajoute aux obligations de respect de la législation sur les normes de sécurité.**

2. DESCRIPTION DE LA MACHINE ET INFORMATIONS TECHNIQUES

2.1 LA POTENCE À ROTATION MANUELLE/ELECTRIQUE

2.1.1 UTILISATION

Les potences à rotation manuelle, série GBA-CBE et GBP-MBE sont prévues pour le déplacement de charge à l'intérieur d'un local protégé des intempéries.

Les potences ont 3 fonctions :

- ▶ lever verticalement une charge avec l'appareil de levage électrique ou manuel installé sur la potence.
- ▶ déplacer cette charge, en poussant à l'aide du chariot palan la charge le long de la poutre de la potence ou en actionnant le chariot électrique.
- ▶ faire pivoter la flèche de la potence autour de son axe en poussant la charge dans le sens de rotation souhaité, le rayon de dépose de la charge est déterminé par la portée de la flèche.

2.1.2 INSTALLATION

Les potences sur fut série GBA-CBE, devraient généralement être fixées au sol, par un système d'ancrage sur un massif prévu à cet effet, ou, dans certains cas particuliers, après s'être assuré de la faisabilité, par un système de fixation avec contre plaque et chevilles chimique.

Les potences murales série GBP-MBE, sont généralement destinées à être fixées sur une structure existante (piliers, murs, charpente, etc.), grâce à un système d'étrier avec tirants ou après vérification de la structure porteuse, d'ancrage avec cheville chimique ou autres.



Dans les deux cas (murale et sur fut), il est obligatoire pour l'utilisateur de vérifier, soit directement, soit par un personnel qualifié dans ce domaine, l'adéquation de la surface de montage afin d'assurer la stabilité et la sécurité de la potence dans toutes les conditions d'utilisation, et en tenant compte des effets dynamiques induits par le moment fléchissant et la vitesse de levage et de direction.

2.1.3 COMPOSITION DES POTENCES

La potence murale ou sur fut est composé d'élément facilement identifiable, la structure métallique, l'unité de levage consistant en un palan à chaîne (électrique ou à main), l'unité de translation (chariot direction, électrique ou manuel), un ensemble d'accessoires (ancrage, gabarit, accessoires électrique, etc.).

La potence sur **fût série GBA-CBE** est constitué d'une colonne tubulaire à section polygonale et une flèche qui pivote autour de l'axe sur cette colonne.

Les potences **murales série GBP-MBE** se compose d'une console à fixer sur poteau ou mur et par une flèche qui pivote autour d'un axe situé sur la console.

Les deux versions sont équipées, dans la plupart des cas, d'un palan à chaîne avec chariot de translation.

Colonne (colonne version GBA-CBE) :

Réalisée en structure tubulaire, tôle pliée acier en profil polygonal, elle assure une grande rigidité et une stabilité de la potence. Elle est reliée à la base par l'intermédiaire d'une platine support qui est fixée par un système d'ancrage. En partie supérieure, la flèche pivote sur le groupe rotation fixée entre les 2 lyres (fig. 2).

Console (version murale GBP-MBE) :

Elle est composée de 2 lyres en tôle pliée, fixée au mur ou à un pilier au moyen de vis ou des barres d'accouplement, le groupe de rotation monté sur la console permet à la flèche de pivoter (fig. 3).

Flèche de rotation :

La flèche pivotante autour de son axe sur des roulements, est constituée d'une poutre porteuse pour le déplacement du chariot-palanalan et est fabriquée **en trois versions de base d'une capacité de 125 à 2000 kg et une portée jusqu'à 8 m.** (fig. 4):

- ▶ **Version profil creux triangulée :** profil creux « C » ou « K » obtenu au moyen d'une tôle pliée à l'intérieur duquel circule le chariot palan. La flèche est dotée d'un ou deux tirants repris sur un tube vertical. Cette version est caractérisée par l'extrême légèreté du mouvement en raison de la faible inertie résultant de la réduction du poids de l'ensemble et des coefficients de frottement galet de roulement/ structure de roulement, le chariot est généralement fourni dans cette version.
- ▶ **Version profil triangulée:** réalisé à partir d'une poutre profil commerce, le chariot circule sur l'aile inférieure de la poutre. La flèche est dotée d'un ou deux tirants repris sur un tube vertical. Sur ce type de flèche il est possible d'utiliser des chariots à translation par ,poussée, par chaîne ou électrique.
- ▶ **Version profil inversé :** réalisé à partir d'une poutre profil commerce, le chariot circule sur l'aile inférieure de la poutre. Le bras est repris par un support sur la console. Cette version permet l'utilisation optimale de l'espace disponible en hauteur en raison de l'absence des tirants. Sur ce type de flèche il est possible d'utiliser des chariots à translation par ,poussée, par chaîne ou électrique.

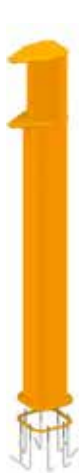


fig.2



fig.3

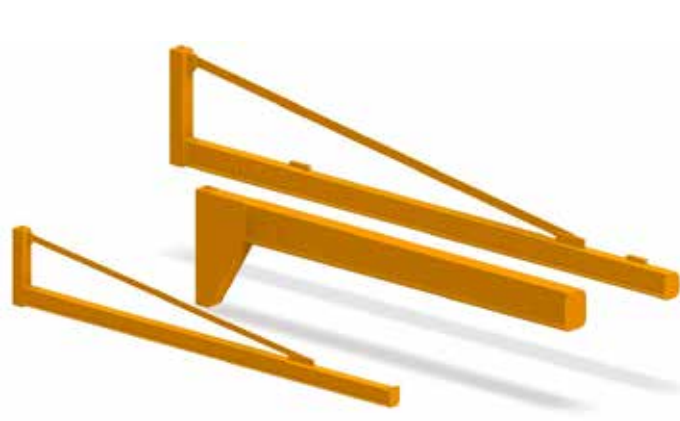


fig.4

Dispositif de freinage de la flèche :

Il se compose d'un système de friction (sans amiante), qui permet le réglage de l'effort de rotation et assure la stabilité de positionnement (fig. 5).

Matériel électrique :

Il permet l'alimentation du chariot/palan le long de la poutre (fig. 6). Prévoir une boîte de dérivation au sommet du fût (potence sur fût) ou sur la console (potence murale) pour le raccordement entre la ligne de la potence et l'alimentation électrique.

Distribution d'énergie est réalisée via un câble de type ignifuge, généralement plat, se déplaçant à l'aide de chariots porte câble circulant sur la poutre ou sur un rail parallèle.

Gabarit et tiges d'ancrage :

Dans la version sur fut , il peut être fourni sur demande le gabarit et les tiges d'ancrage pour fixer le fut au sol ou sur son support (fig. 7).

Groupe étrier et tirants :

Utilisé pour fixer la console sur un pilier ou sur une structure autre. Il dispose d'un système de fixation par vis à pression afin d'assurer une meilleure adhérence des tirants contre le pilier (fig. 8).

Finition:

La protection de nos structures contre les agents atmosphériques et environnementale (poussière, gaz, etc.) est garanti par les traitements exécutés qui impliquent l'application de couche de peinture anti-rouille , après une préparation de surface par sablage (degré SA). Sur demande cette protection peut-être renforcé pour une utilisation de la potence en milieu humide.

Unité de levage et de translation :

La potence à rotation manuelle sur fut ou murale peut être équipée d'un palan à chaîne avec chariot en version électrique et manuelle.

Pour les dimensions, poids et réactions admissibles maximales sur les galets des chariots, se reporter à son tableau dans le paragraphe "caractéristiques techniques" paragraphe 2.2



fig.5



fig.6



fig.7



fig.8

La conception et la construction :

► Les potences à rotation manuelle, murale GBP-CBE ou sur fut GBA-MBE, sont réalisées avec des éléments modulaires assemblés entre eux en fonction des besoins de l'entreprise. En plus des types standards, toujours en stock, nous pouvons réaliser des solutions semi-standard ou spéciales sur demande à des prix très faible de part la modularité de nos équipements.

- ▶ Les éléments de base, futs, consoles et flèches, grâce à leur conception très compact permettent de réduire les encombrements et ainsi d'exploiter la course crochet, la course directionnelle et la surface balayée au maximum.
- ▶ La conception bénéficie de technologies les plus avancées qui sont basées sur des processus de production, d'industrialisation et de réalisation élevée, grâce à des économies d'échelle, totalement fiables et innovantes sur le plan technique.

Dispositifs de rotation électrique du bras version CBE-MBE

Composé d'un motoréducteur fixé verticalement dans la partie inférieure de la console support, réalisé avec un réducteur de type épicycloïdal avec des engrenages traités et moteur frein conique.

Le pignon de sortie du motoréducteur est couplé à une couronne dentée solidaire du bras auquel il génère un mouvement. La mise en mouvement et l'arrêt sont progressifs, ils sont assurés par un variateur de fréquence alimenté par un simple courant alternatif monophasé avec une tension de 230V.

Le fin de course rotation est livré de série avec ces potences afin de délimiter la plage de rotation de la flèche, il agit sur les circuits auxiliaires de basse tension comme sécurité en cas de dysfonctionnement.



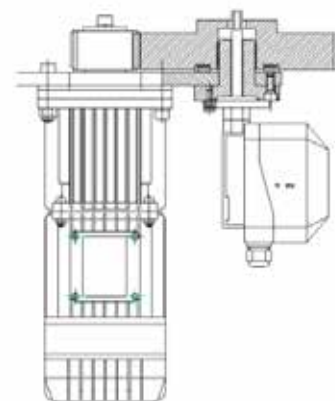
Motoréducteur



Fin de course

2.1.4 MAINTENANCE DU MOTORÉDUCTEUR DE ROTATION CBE

MAINTENANCE ORDINAIRE	1 ^{ère} INTERVENTION		INTERVENTIONS SUCCESSIVES			
	1 sem.	1 mois	1 mois	3 mois	1 an	4 ans
1 Contrôler l'état d'usure du frein. Le démarrage et le freinage sont gérés par variateur et normalement il n'est pas nécessaire d'effectuer des réglages.		✓			✓	
2 Contrôler le fonctionnement de l'installation électrique et des dispositifs de sécurité (fins de course de rotation).		✓		✓		
3 Vérifier la fixation et l'état de corrosion des éléments de fixation.					✓	
4 Lubrifier le pignon du motoréducteur et la couronne de rotation de la grue avec de la graisse.	✓			✓		
5 Vidanger l'huile dans le réducteur.						✓



2.2 INFORMATIONS TECHNIQUES ET CONDITIONS D'UTILISATION

2.2.1 NORMES DE RÉFÉRENCE

Dans la conception et la construction des potences à rotation manuelle, sur fut série GBA-CBE ou murale série GBP-MBE, sont considérés comme les principales normes et règlements techniques suivants :

- ▶ EN ISO 12100/2010 "Les bases des principes généraux de conception"
- ▶ EN ISO 13849-1/2008 "Pièces de systèmes de commande reliées à la sécurité"
- ▶ EN 60204-32/2009 "Sécurité des équipements électriques des machines"
- ▶ EN 60529/1997 "Degré de protection (Code IP)"
- ▶ ISO 4301/88 "Classification de levage"
- ▶ FEM 1.001/98 "Calcul des appareils de levage"
- ▶ FEM 9.683/95 « Choix des moteurs de levage et de translation »
- ▶ FEM 9.755/93 "Périodes de travail sûre"
- ▶ FEM 9.941/95 "Symbolique des commandes"
- ▶ EN 16851/16 "Cranes – Light crane systems"

2.2.2 PROTECTION ET ISOLATION DES PARTIES ÉLECTRIQUE

- ▶ Moteur rotation : Protection IP55 (moteur) ; IP23 (frein) ; isolation classe « F »
- ▶ Armoire électrique : Protection IP55 – Tension max. d'isolation 1500V
- ▶ Boîtier de commande à boutons poussoirs : Protection IP65 – Tension nominale d'isolation des contacts 600 V
- ▶ Fin de course : Protection IP65 – Tension nominale d'isolation des interrupteurs 300V
- ▶ Câble : CEI 20-22 II tension/max. isolation 450/750 V

2.2.3 ALIMENTATION

- ▶ Les potences sont conçus pour être alimentées avec un courant alternatif triphasé jusqu'à 600 V. Motoréducteur standard avec inverter monphasé a 230V.

2.2.4 CONDITION ENVIRONNEMENTALE D'UTILISATION

- ▶ Température de fonctionnement: -10 ° C minimum ; maximum + 40 ° C
- ▶ Humidité relative : 80 %
- ▶ L'appareil doit être placé dans un local bien ventilé, sans vapeurs corrosives (vapeurs acides, brouillards salins, etc.).



- ▶ **Ne pas utiliser la machine en milieu explosif ou potentiellement explosif ou la norme prescrit des composants antidéflagrants.**
- ▶ **Il est nécessaire de prévoir l'espace de travail adéquat pour assurer la sécurité de l'opérateur et du personnel de maintenance.**

2.2.5 BRUIT - VIBRATIONS

- ▶ Les potences à rotation manuelle / électrique pendant le mouvement de la flèche émettent moins de bruit que la limite des normes adoptées.
- ▶ Les vibrations produites par les grues à flèche, durant la rotation du bras, sont pratiquement nul, en tout cas et ne sont pas dangereuses pour la santé du personnel qui y travaille.
- ▶ Un bruit ou une vibration excessive peut être causée par un défaut qui doit être immédiatement signalé et supprimé afin de ne pas pour nuire à la fiabilité des grues à flèche.

2.2.6 CRITÈRES D'EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Une condition nécessaire et indispensable pour obtenir la pleine satisfaction dans l'utilisation de la potence, ainsi que l'exploitation optimale et durable de celle-ci, est le choix du modèle de potence. Ce choix doit être fait selon le type de travail à réaliser ainsi que les conditions environnementales dans lesquelles la potence devra évoluer.

Les paramètres qui doivent être soigneusement considérés pour le choix de la potence sont:

- ▶ **Capacité:** est déterminé par le poids maxi des charges à lever et celle-ci ne doit jamais être inférieure.
- ▶ **Les cotes fonctionnelles:** hauteur hors tout, hauteur sous fer qui en fonction du palan choisi détermine la course crochet et la portée qui elle déterminera la surface couverte par le crochet du palan.
- ▶ **Le type de chariot:** électrique ou manuel en fonction des caractéristiques de la masse à déplacer et de la flèche choisie (flèche profil creux ou H ou T).
- ▶ **Le type de charge:** plus ou moins fragile, détermine les vitesses de manutention (levage et translation) les plus appropriées. Dans certains cas, il est essentiel d'avoir recours à deux vitesses palan avec une vitesse lente.
- ▶ **Le domaine d'utilisation:** les potences se caractérisent dans leur conception, par leur grande élasticité qui devient encore plus évidente lorsqu'elle est utilisée au maximum de sa plage d'utilisation(soit en poids ou/et extrémité de flèche).
- ▶ **L'environnement d'utilisation:** les potences sont prévues en service intérieur (atmosphère saine) et/ou à couvert, protégé contre les intempéries et sans vent. En cas d'utilisation à l'extérieur, un revêtement adapté doit être demandé (sablage peinture) ainsi qu'un système de frein de stationnement.
- ▶ **Fréquence d'utilisation:** si l'utilisation est très élevée (fréquentes opérations et/ou répétée) il est important de prendre en compte la fatigue des opérateurs.



- ▶ **L'évaluation correcte des paramètres ci-dessus peut conduire, dans le cas où l'utilisation est fréquente en limite de capacité, à la nécessité d'utiliser une potence avec des caractéristiques de performance plus élevées, une fois déclassée, elle peut fournir plus de rigidité et moins d'effort à la translation et à la rotation.**
- ▶ **L'utilisation d'un chariot électrique en lieu et place d'un chariot manuel peut considérablement réduire la fatigue de l'opérateur.**

2.2.7 GBP ET GBA À ROTATION MANUELLE : CARACTÉRISTIQUES ET DONNÉES TECHNIQUES

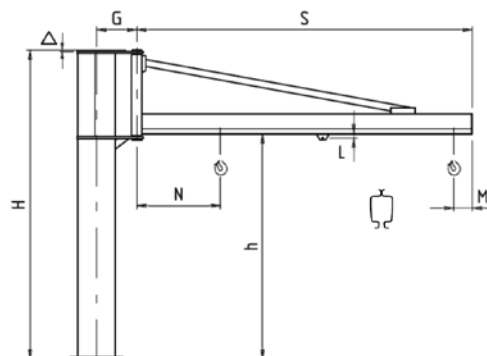
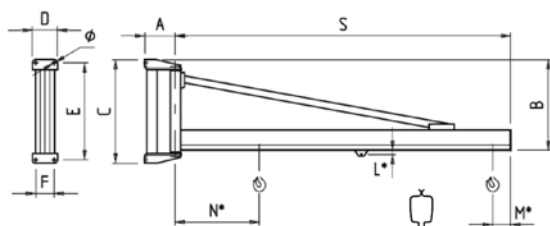
VERSION S – PROFIL „CREUX”



Potence murale -
Rotation 270°



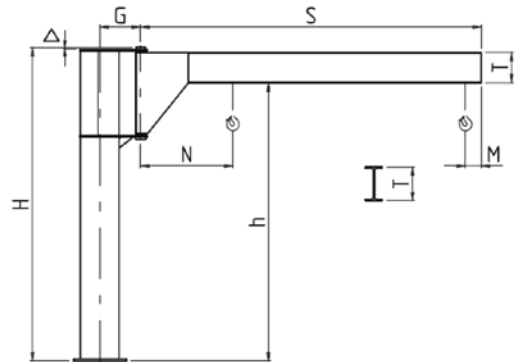
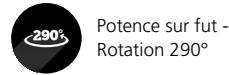
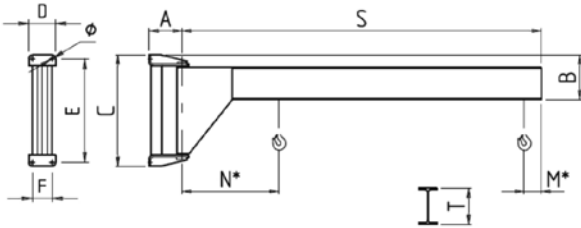
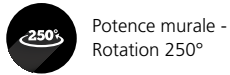
Potence sur fut -
Rotation 300°



Cotes L*, M* et N* pour potence murale: voir cotes correspondantes relatives aux potences sur fut

CAPACITÉ DE CHARGE (kg)	PORTÉE S		TAILLE POTENCE			CHARIOT TYPE	POTENCE MURALE SÉRIE GBP - VERSION C								POTENCE SUR FUT SÉRIE GBA - VERSION C											
	NOMINAL (m)	EFFECTIF (mm)	CONSOLE	COLONNE	CONTREPLAQUE		CODE TYPE	DIMENSIONS D'ENCOMBREMENT (mm)							POIDS POTENCE kg	HAUTEUR H m		CODE TYPE	DIMENSIONS D'ENCOMBREMENT (mm)					POIDS		
								A	B	C	D	E	F	Ø		BASE	MAX.		SOUS POUTRE h	G	L	M	N	Δ	POTENCE kg	COLONNE AU m kg
63	4	3999	A	R	R	1	S01A41	170	552	644	200	594	150	17	60.2	3	5	S30R41	2498	228	38	100	522	12	102.3	18.2
	5	4999	A	R	R	1	S01A51	170	552	644	200	594	150	17	68.1	3	5	S30R51	2498	228	38	100	582	12	110.2	18.2
	6	5997	C	T	T	2	S02C61	210	820	930	250	870	190	22	171.3	3.5	5.5	S30T61	2740	323	35	115	730	12	266.1	35
	7	6997	C	T	T	2	S02C71	210	820	930	250	870	190	22	189.3	3.5	5.5	S30T71	2740	323	35	115	790	12	284.1	35
125	2	1999	A	R	R	1	S01A23	170	552	644	200	594	150	17	44.4	3	5	S30R23	2498	228	38	100	452	12	86.5	18.2
	3	2999	A	R	R	1	S01A33	170	552	644	200	594	150	17	52.2	3	5	S30R33	2498	228	38	100	522	12	94.3	18.2
	4	3999	B	S	S	1	S01B43	170	552	644	200	594	150	17	60.1	3	5	S30S43	2498	274	38	100	522	12	116	22.8
	5	4999	B	S	S	1	S01B53	170	552	644	200	594	150	17	73.1	3	5	S30S53	2498	274	38	100	582	12	129	22.8
	6	5997	C	T	T	2	S02C63	210	820	930	250	870	190	22	171.3	3.5	5.5	S35T63	2740	323	35	115	730	17	266.1	35
250	7	6997	C	T	T	2	S02C73	210	820	930	250	870	190	22	190	3.5	5.5	S35T73	2740	323	35	115	790	17	284.8	35
	2	1999	A	R	R	1	S01A24	170	552	644	200	594	150	17	44.7	3	5	S30R24	2498	274	38	100	452	12	86.8	18.2
	3	2999	B	S	S	1	S01B34	170	552	644	200	594	150	17	52.6	3	5	S30S34	2498	274	38	100	522	12	108.5	22.8
	4	3997	C	T	T	1	S02C44	210	820	930	250	870	190	22	90.7	3.5	5.5	S35T44	2740	323	38	100	592	17	185.5	35
	5	4999	C	T	T	2	S02C54	210	820	930	250	870	190	22	152.2	3.5	5.5	S35T54	2740	323	35	115	670	17	247	35
500	6	5997	D	U	U	2	S02D64	210	820	930	250	870	190	22	171.7	3.5	5.5	S35U64	2740	386	35	115	730	17	296.3	43.5
	7	6997	D	U	U	2	S02D74	210	820	930	250	870	190	22	190	3.5	5.5	S35U74	2740	386	35	115	790	17	314.6	43.5
	2	1997	C	T	T	2	S02C25	210	820	930	250	870	190	22	94.5	3.5	5.5	S35T25	2740	323	35	115	540	17	189.3	35
	3	2997	C	T	T	2	S02C35	210	820	930	250	870	190	22	113.6	3.5	5.5	S35T35	2740	323	35	115	600	17	225.9	35
	4	3997	D	U	U	2	S02D45	210	820	930	250	870	190	22	132.7	3.5	5.5	S35U45	2740	386	35	115	600	17	257.3	43.5
800	5	4997	D	U	U	2	S02D55	210	820	930	250	870	190	22	153.2	3.5	5.5	S35U55	2740	386	35	115	670	17	277.8	43.5
	6	5997	E	V	V	2	S03E65	255	1100	1240	300	1160	220	34	240.4	4	6	S40V65	2982	443	35	115	760	20	443.9	64
	7	6997	E	V	V	2	S03E75	255	1100	1240	300	1160	220	34	269.8	4	6	S40V75	2982	443	35	115	830	20	473.3	64
	7	6997	F	Z	Z1	2D	S03F76	255	1100	1240	300	1160	220	34	296.1	4	6	S40Z76	2982	513	53	265	980	20	544.4	75.2
	1000	2	1997	D	U	U	2D	S02D27	210	820	930	250	870	190	22	95.2	3.5	5.5	S35U27	2740	386	53	265	690	17	219.8
3		2997	D	U	U	2D	S02D37	210	820	930	250	870	190	22	114.2	3.5	5.5	S35U37	2740	386	53	265	750	17	238.8	43.5
4		3997	E	V	V	2D	S03E47	255	1100	1240	300	1160	220	34	193.5	4	6	S40V47	2982	443	53	265	780	20	397	64
5		4997	E	V	V	2D	S03E57	255	1100	1240	300	1160	220	34	246.4	4	6	S40V57	2982	443	53	265	850	20	449.9	64
6		5997	F	Z	Z1	2D	S03F67	255	1100	1240	300	1160	220	34	276	4	6	S40Z67	2982	513	53	265	910	20	524.3	75.2

VERSION T – FLÈCHE INVERSÉE



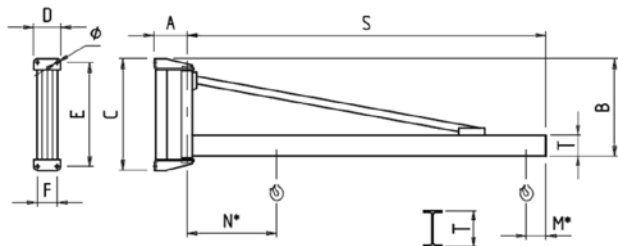
Cotes M* et N* pour potence murale: voir cotes correspondantes relatives aux potences sur fut

CAPACITÉ DE CHARGE (kg)	PORTÉE S m	TAILLE POTENCE			POTENCE MURALE SERIE GBP - VERSION T								POTENCE SUR FUT SÉRIE GBA - VERSION T												
		CONSOLE	COLONNE	CONTREPLAQUE	CODE TYPE	DIMENSIONS D'ENCOMBREMENT (mm)							POIDS POTENCE kg	HAUTEUR H m		CODE TYPE	DIMENSIONS D'ENCOMBREMENT (mm)						POIDS		
						A	B	C	D	E	F	Ø		BASE	MAX.		SOUS POUTRE h	G	M	N	T (IPE)	Δ	POTENCE kg	COLONNE AU m kg	
63	4	A	R	R	T01A41	170	248	644	200	594	150	15	95	3	5	T30R41	2800	228	190	655	160	12	148	18.2	
	5	A	R	R	T01A51	170	248	644	200	594	150	15	111	3	5	T30R51	2800	228	190	715	160	12	164	18.2	
125	2	A	R	R	T01A23	170	248	644	200	594	150	15	63	3	5	T30R23	2800	228	190	595	160	12	116	18.2	
	3	A	R	R	T01A33	170	248	644	200	594	150	15	79	3	5	T30R33	2800	228	190	655	160	12	132	18.2	
	4	B	S	S	T01B43	170	288	644	200	594	150	15	125	3	5	T30S43	2760	274	190	725	200	12	200	22.8	
250	5	B	S	S	T01B53	170	288	644	200	594	150	15	147	3	5	T30S53	2760	274	190	785	200	12	222	22.8	
	2	B	S	S	T01B24	170	288	644	200	594	150	15	81	3	5	T30S24	2760	274	190	665	200	12	156	22.8	
	3	B	S	S	T01B34	170	288	644	200	594	150	15	103	3	5	T30S34	2760	274	190	725	200	12	178	22.8	
	4	C	T	T	T02C44	210	346	930	250	870	190	22	195	3.5	5.5	T35T44	3212	323	190	800	240	17	320	35	
	5	C	T	T	T02C54	210	346	930	250	870	190	22	226	3.5	5.5	T35T54	3212	323	190	860	240	17	351	35	
	6	D	U	U	T02D64	210	406	930	250	870	190	22	340						190	1000	300				
	6	E	V	V	T03E64	255	500	1240	300	1160	220	34	410	4	6	T40V64	3640	443	190	1065	300	20	705	64	
500	7	E	V	V	T03E74	255	500	1240	300	1160	220	34	555	4	6	T40V74	3580	443	190	1135	360	20	852	64	
	2	C	T	T	T02C25	210	346	930	250	870	190	22	134	3.5	5.5	T35T25	3212	323	190	740	240	17	260	35	
	3	C	T	T	T02C35	210	346	930	250	870	190	22	165	3.5	5.5	T35T35	3212	323	190	800	240	17	290	35	
	4	D	U	U	T02D45	210	406	930	250	870	190	22	256	3.5	5.5	T35U45	3152	386	190	880	300	17	430	43.5	
	5	D	U	U	T02D55	210	406	930	250	870	190	22	298	3.5	5.5	T35U55	3152	386	190	940	300	17	472	43.5	
	6	E	V	V	T03E65	255	500	1240	300	1160	220	34	482	4	5	T40V65	3580	443	190	1140	360	20	779	64	
	6	F	Z	Z1										4	6	T40Z65	3580	513	190	1140	360	20	864	75.2	
1000	7	F	Z	Z1									4	6	T40Z75	3540	513	190	1270	400	20	978	75.2		
	2	D	U	U	T02D27	210	406	930	250	870	190	22	172	3.5	5.5	T35U27	3152	386	190	820	300	17	346	43.5	
	3	D	U	U	T02D37	210	406	930	250	870	190	22	214	3.5	5.5	T35U37	3152	386	190	880	300	17	388	43.5	
	4	E	V	V	T03E47	255	499	1240	300	1160	220	34	381	4	6	T40V47	3580	443	190	945	360	20	678	64	
	5	E	V	V	T03E57	255	499	1240	300	1160	220	34	438	4	6	T40V57	3580	443	190	1005	360	20	735	64	
	6	F	Z	Z1	T03F67	255	540	1240	300	1160	220	34	530	4	4	T40Z67	3540	513	190	1190	400	20	912	75.2	
	7	F	Z	Z1	T03F77	255	590	1240	300	1160	220	34	688						190	1270	450				
1600	6	F	Z	Z2	T03F68	255	590	1240	300	1160	220	34	610						190	1270	450				
2000	2	E	V	V	T03E29	255	499	1240	300	1160	220	34	267	4	6	T40V29	3580	443	210	900	360	20	564	64	
	3	E	V	V	T03E39	255	499	1240	300	1160	220	34	324	4	6	T40V39	3580	443	210	960	360	20	621	64	
	4	F	Z	Z2	T03F49	255	540	1240	300	1160	220	34	400	4	6	T40Z49	3540	513	210	1070	400	20	780	75.2	
	5	F	Z	Z2	T03F59	255	590	1240	300	1160	220	34	535						210	1220	450				

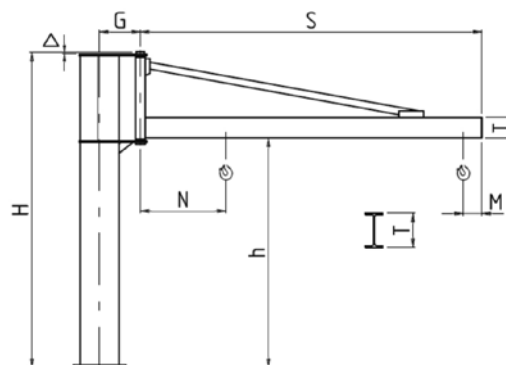
VERSION H - POUTRE PROFIL TRIANGULÉE



Potence murale - Rotation 270°



Potence sur fut - Rotation 300°



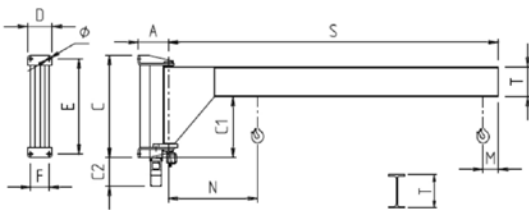
Cotes M* et N* pour potence murale: voir cotes correspondantes relatives aux potences sur fut


CAPACITÉ DE CHARGE (kg)	TAILLE POTENCE				POTENCE MURALE SERIE GBP - VERSION T								POTENCE SUR FUT SÉRIE GBA - VERSION H											
	PORTÉE S m	CONSOLE	COLONNE	CONTREPLAQUE	CODE TYPE	DIMENSIONS D'ENCOMBREMENT (mm)							POIDS POTENCE kg	HAUTEUR H m		CODE TYPE	DIMENSIONS D'ENCOMBREMENT (mm)						POIDS	
						A	B	C	D	E	F	Ø		BASE	MAX.		SOUS POUTRE h	G	M	N	T (IPE)	Δ	POTENCE kg	COLONNE AU m kg
125	6	C	T	T	H02C63	210	820	930	250	870	190	22	160	3.5	5.5	H35T63	2738	323	190	900	160	17	285	35
	7	C	T	T	H02C73	210	820	930	250	870	190	22	180	3.5	5.5	H35T73	2738	323	190	960	160	17	305	35
	8	D	U	U	H02D83	210	820	930	250	870	190	22	251	3.5	5.5	H35U83	2738	386	190	1070	200	17	425	43.5
250	4	C	T	T	H02C44	210	820	930	250	870	190	22	122	3.5	5.5	H35T44	2738	323	190	780	160	17	247	35
	5	C	T	T	H02C54	210	820	930	250	870	190	22	141	3.5	5.5	H35T54	2738	323	190	840	160	17	266	35
	6	D	U	U	H02D64	210	820	930	250	870	190	22	200	3.5	5.5	H35U64	2738	386	190	950	200	17	374	43.5
	7	D	U	U	H02D74	210	820	930	250	870	190	22	226	3.5	5.5	H35U74	2738	386	190	1010	200	17	400	43.5
	8	E	V	V	H03E84	255	1100	1240	300	1160	220	34	303	4	6	H40V84	2980	443	190	1140	200	20	620	64
500	4	D	U	U	H02D45	210	820	930	250	870	190	22	149	3.5	5.5	H35U45	2738	386	190	830	200	17	323	43.5
	5	D	U	U	H02D55	210	820	930	250	870	190	22	175	3.5	5.5	H35U55	2738	386	190	890	200	17	349	43.5
	6	E	V	V	H03E65	255	1100	1240	300	1160	220	34	262	4	6	H40V65	2980	443	190	1020	200	20	559	64
	7	E	V	V	H03E75	255	1100	1240	300	1160	220	34	293	4	6	H40V75	2980	443	190	1080	200	20	590	64
	8	F	Z	Z1	H03F85	255	1100	1240	300	1160	220	34	389	4	6	H40Z85	2980	513	190	1240	240	20	771	75.2
1000	4	E	V	V	H03E47	255	1100	1240	300	1160	220	34	200	4	6	H40V47	2980	443	190	900	200	20	497	64
	5	E	V	V	H03E57	255	1100	1240	300	1160	220	34	231	4	6	H40V57	2980	443	190	960	200	20	528	64
	6	F	Z	Z1	H03F67	255	1100	1240	300	1160	220	34	312	4	6	H40Z67	2980	513	190	1120	240	20	694	75.2
	7	F	Z	Z1	H03F77	255	1100	1240	300	1160	220	34	351	4	6	H40Z77	2980	513	190	1180	240	20	733	75.2
1600	8	F	Z	Z2	H03F87	255	1100	1240	300	1160	220	34	430	4	6	H40Z87	2980	513	190	1180	*152	20	812	75.2
	6	F	Z	Z2	H03F68	255	1100	1240	300	1160	220	34	312	4	6	H40Z68	2980	513	210	1140	240	20	694	75.2
2000	4	F	Z	Z2	H03F49	255	1100	1240	300	1160	220	34	233	4	6	H40Z49	2980	513	210	1020	240	20	615	75.2
	5	F	Z	Z2	H03F59	255	1100	1240	300	1160	220	34	272	4	6	H40Z59	2980	513	210	1080	240	20	654	75.2

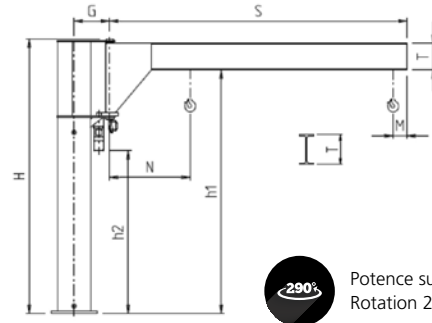
* Poutre profilée type HEA160


2.2.8 MBE ET CBE À ROTATION ÉLECTRIQUE : CARACTÉRISTIQUES ET DONNÉES TECHNIQUES

VERSION T – BRAS EN POUTRE PROFILÉE EN « PORTE-À-FAUX »



 Potence murale -
Rotation 290°

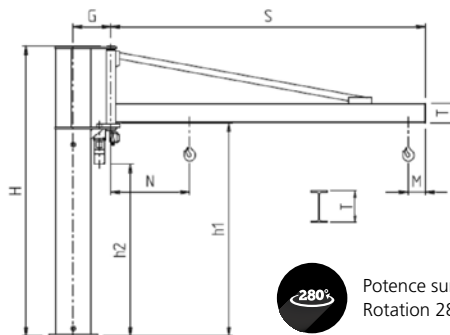
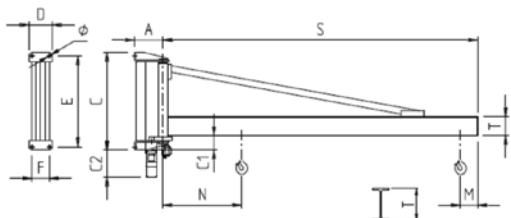


 Potence sur fut -
Rotation 290°

CAPACITÉ DE CHARGE (kg)	PORTÉE S m	TAILLE POTENCE	CODE TYPE	POTENCE MURALE SÉRIE MBE - VERSION T - BRAS MOTORISÉ AVEC FLECHE INVERSEE															
				DIMENSIONS D'ENCOMBREMENT (mm)											VITESSE BRAS		PUISSANCE MOTEUR kW	POIDS POTENCE kg	
				A	B	C	C1	C2	D	E	F	Ø	M	N	T (IPE)	NB TOURS t/min			PÉRIPHÉRIQUE m/min
500	4	D	ET02D45	340	406	930	524	378	250	870	190	22	190	910	300	1	25	0.4	313
	5	D	ET02D55	340	406	930	524	378	250	870	190	22	190	970	300	0.8	25	0.4	355
	6	E	ET03E65	365	500	1240	740	348	300	1160	220	34	190	1080	360	0.6	23	0.4	574
	7	E	ET03E75	365	540	1240	700	348	300	1160	220	34	190	1270	400	0.6	26	0.4	680
1000	2	D	ET02D27	340	406	930	524	378	250	870	190	22	190	850	300	1.6	20	0.4	229
	3	D	ET02D37	340	406	930	524	378	250	870	190	22	190	910	300	1.2	23	0.4	271
	4	E	ET03E47	365	500	1240	740	348	300	1160	220	34	190	970	360	1	25	0.4	456
	5	E	ET03E57	365	500	1240	740	348	300	1160	220	34	190	1030	360	0.8	25	0.4	514
1600	6	F	ET03F67	365	500	1240	740	348	300	1160	220	34	190	1080	360	0.6	23	0.4	574
	6	F	ET03F68	365	590	1240	650	348	300	1160	220	34	210	1200	450	0.6	23	0.4	714
2000	2	E	ET03E29	365	500	1240	740	348	300	1160	220	34	210	930	360	1.6	20	0.4	341
	3	E	ET03E39	365	500	1240	740	348	300	1160	220	34	210	990	360	1.2	23	0.4	399
	4	F	ET03F49	365	540	1240	700	348	300	1160	220	34	210	1080	400	0.8	20	0.4	508
	5	F	ET03F59	365	590	1240	650	348	300	1160	220	34	210	1130	450	0.6	20	0.4	635

CAPACITÉ DE CHARGE (kg)	PORTÉE S m	TAILLE POTENCE	CONTREPLAQUE	POTENCE SUR FUT SÉRIE CBE - VERSION T - BRAS MOTORISÉ AVEC FLECHE INVERSEE														
				HAUTEUR H mm		CODE TYPE	DIMENSIONS D'ENCOMBREMENT (mm)					VITESSE BRAS		PUISSANCE MOTEUR kW	POIDS			
				BASE	MAX.		UNDER BEAM		G	M	N	T (IPE)	Δ		NB TOURS t/min	PÉRIPHÉRIQUE m/min	POTENCE kg	COLONNE AU m kg
500	4	U	U	3.5	5.5	ET35U45	3152	2250	436	190	910	300	17	1	25	0.4	476	43.5
	5	U	U	3.5	5.5	ET35U55	3152	2250	436	190	970	300	17	0.8	25	0.4	518	43.5
	6	V	V	4	5	ET40V65	3580	2492	463	190	1080	360	20	0.6	23	0.4	840	64
	6	Z	Z1	4	6	ET40Z65	3580	2492	513	190	1080	360	20	0.6	23	0.4	927	75.2
	7	V	V	4	4	ET40V75	3540	2452	463	190	1270	400	20	0.6	26	0.4	945	64
	7	Z	Z1	4	6	ET40Z75	3540	2452	513	190	1270	400	20	0.6	26	0.4	1032	75.2
	1000	2	U	U	3.5	5.5	ET35U27	3152	2250	436	190	850	300	17	1.6	20	0.4	392
3		U	U	3.5	5.5	ET35U37	3152	2250	436	190	910	300	17	1.2	23	0.4	434	43.5
4		V	V	4	6	ET40V47	3580	2492	463	190	970	360	20	1	25	0.4	722	64
5		V	V	4	6	ET40V57	3580	2492	463	190	1030	360	20	0.8	25	0.4	780	64
6		Z	Z1	4	6	ET40Z67	3580	2492	513	190	1080	360	20	0.6	23	0.4	927	75.2
2000		2	V	V	4	6	ET40V29	3580	2492	463	210	930	360	20	1.6	20	0.4	607
	3	V	V	4	6	ET40V39	3580	2492	463	210	990	360	20	1.2	23	0.4	665	64
	4	Z	Z2	4	6	ET40Z49	3540	2492	513	210	1080	400	20	0.8	20	0.4	832	75.2

VERSION H – BRAS EN POUTRE PROFILÉE AVEC « TIRANT »



Potence murale -
Rotation 290°



Potence sur fut -
Rotation 280°

CAPACITÉ DE CHARGE (kg)	PORTÉE S m	TAILLE POTENCE	CODE TYPE	POTENCE MURALE SÉRIE MBE - VERSION H - BRAS MOTORISÉ EN POUTRE PROFILÉE AVEC "TIRANT"															
				DIMENSIONS D'ENCOMBREMENT (mm)											VITESSE BRAS		PUISSANCE MOTEUR kW	POIDS POTENCE kg	
				A	B	C	C1	C2	D	E	F	Ø	M	N	T (IPE)	NB TOURS t/min			PÉRIPHÉRIQUE m/min
250	6	D	EH02D64	340	778	930	152	378	250	870	190	22	190	1080	200	0.6	23	0.4	258
	7	D	EH02D74	340	778	930	152	378	250	870	190	22	190	1200	*152	0.6	26	0.4	340
	8	E	EH03E84	365	1058	1240	182	348	300	1160	220	34	190	1210	*152	0.6	30	0.4	497
500	4	D	EH02D45	340	778	930	152	378	250	870	190	22	190	960	200	1	25	0.4	207
	5	D	EH02D55	340	778	930	152	378	250	870	190	22	190	1020	200	0.8	25	0.4	233
	6	E	EH03E65	365	1058	1240	182	348	300	1160	220	34	190	1090	200	0.6	23	0.4	334
	7	E	EH03E75	365	1058	1240	182	348	300	1160	220	34	190	1210	*152	0.6	26	0.4	451
1000	8	F	EH03F85	365	1058	1240	182	348	300	1160	220	34	190	1210	*152	0.6	30	0.4	497
	4	E	EH03E47	365	1058	1240	182	348	300	1160	220	34	190	970	200	1	25	0.4	272
	5	E	EH03E57	365	1058	1240	182	348	300	1160	220	34	190	1030	200	0.8	25	0.4	304
	6	F	EH03F67	365	1058	1240	182	348	300	1160	220	34	190	1090	240	0.6	23	0.4	384
1600	7	F	EH03F77	365	1058	1240	182	348	300	1160	220	34	190	1210	*152	0.6	26	0.4	451
	8	F	EH03F87	365	1058	1240	182	348	300	1160	220	34	190	1210	*152	0.6	30	0.4	497
2000	6	F	EH03F68	365	1058	1240	182	348	300	1160	220	34	210	1170	*152	0.6	23	0.4	420
	4	F	EH03F49	365	1058	1240	182	348	300	1160	220	34	210	990	240	0.8	20	0.4	306
2000	5	F	EH03F59	365	1058	1240	182	348	300	1160	220	34	210	1050	240	0.6	20	0.4	344

* Poutre profilée type HEA160

CAPACITÉ DE CHARGE (kg)	PORTÉE S m	TAILLE POTENCE	CONTREPLAQUE	POTENCE SUR FUT SÉRIE CBE - VERSION H - BRAS MOTORISÉ EN POUTRE PROFILÉE AVEC "TIRANT"															
				HAUTEUR H mm		CODE TYPE	DIMENSIONS D'ENCOMBREMENT (mm)						VITESSE BRAS		PUISSANCE MOTEUR kW	POIDS			
				BASE	MAX.		UNDER BEAM		G	M	N	T (IPE)	Δ	NB TOURS t/min		PÉRIPHÉRIQUE m/min	POTENCE kg	COLONNE AU m kg	
							h1	h2											
250	6	U	U	3.5	5.5	EH35U64	2780	2250	436	190	1080	200	17	0.6	23	0.4	420	43.5	
	7	U	U	3.5	5.5	EH35U74	2780	2250	436	190	1200	*152	17	0.6	26	0.4	507	43.5	
	8	V	V	4	6	EH40V84	3022	2492	463	190	1210	*152	20	0.6	30	0.4	765	64	
500	4	U	U	3.5	5.5	EH35U45	2780	2250	436	190	960	200	17	1	25	0.4	370	43.5	
	5	U	U	3.5	5.5	EH35U55	2780	2250	436	190	1020	200	17	0.8	25	0.4	395	43.5	
	6	V	V	4	6	EH40V65	3022	2492	463	190	1090	200	20	0.6	23	0.4	600	64	
	7	V	V	4	6	EH40V75	3022	2492	463	190	1210	*152	20	0.6	26	0.4	720	64	
1000	8	Z	Z1	4	6	EH40Z85	3022	2492	513	190	1210	*152	20	0.6	30	0.4	850	75.2	
	4	V	V	4	6	EH40V47	3022	2492	463	190	970	200	20	1	25	0.4	538	64	
	5	V	V	4	6	EH40V57	3022	2492	463	190	1030	200	20	0.8	25	0.4	570	64	
	6	Z	Z1	4	6	EH40Z67	3022	2492	513	190	1090	240	20	0.6	23	0.4	737	75.2	
1600	7	Z	Z1	4	6	EH40Z77	3022	2492	513	190	1210	*152	20	0.6	26	0.4	805	75.2	
	8	Z	Z2	4	6	EH40Z87	3022	2492	513	190	1210	*152	20	0.6	30	0.4	850	75.2	
2000	6	Z	Z2	4	6	EH40Z68	3022	2492	513	210	1170	*152	20	0.6	23	0.4	767	75.2	
	4	Z	Z2	4	6	EH40Z49	3022	2492	513	210	990	240	20	0.8	20	0.4	660	75.2	
	5	Z	Z2	4	6	EH40Z59	3022	2492	513	210	1050	240	20	0.6	20	0.4	697	75.2	

* Poutre profilée type HEA160

2.2.9 GBA/GBP ET CBEIMBE : SYSTÈMES DE FIXATION POUR POTENCES

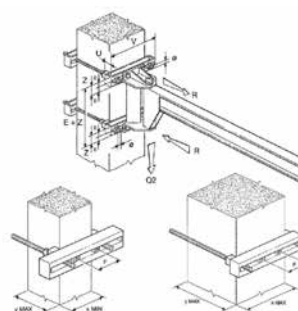
GRUPE ÉTRIERS ET TIRANTS POUR POTENCE MURALE SÉRIE GBP/MBB/MBE

TAILLE POTENCE		A	B	C	D	E	F
Réactions (kN)	Q2	2.95	5	9.2	16.85	26.10	28.2
	R	11.9	21.75	27.05	49	66.8	120

TYPE DE CONSOLE		01	02	03
Ø Tirants		M16	M20	M30
Couples de serrage (Nm)	Tirants	128	250	857
	Vis	205	400	1370
Code		GBK010110	GBP020110	GBP030110
Etriers Type: Court (mm)	U	50	60	80
	V	420	490	532
	Z	75	90	135
Poids (kg)		21	36	75
Dimensions pilier (mm)	x	min 200	250	300
		max 330	400	400
	y	max 850	810	750

Code		GBK010120	GBP020120	GBP030120
Etriers Type: Moyen (mm)	U	50	80	100
	V	550	640	682
	Z	75	120	145
Poids (kg)		26	60	96

TYPE DE CONSOLE		01	02	03	
Ø Tirants		M16	M20	M30	
Dimensions pilier (mm)	x	min	200	250	400
		max	460	550	550
	y	max	850	770	710
Code		GBK010130	GBP020130	GBP030130	
Etriers Type: Long (mm)	U	60	80	120	
	V	740	840	882	
	Z	85	120	155	
Poids (kg)		40	74	132	
Dimensions pilier (mm)	x	min	460	550	550
		max	650	750	750
	y	max	830	770	670

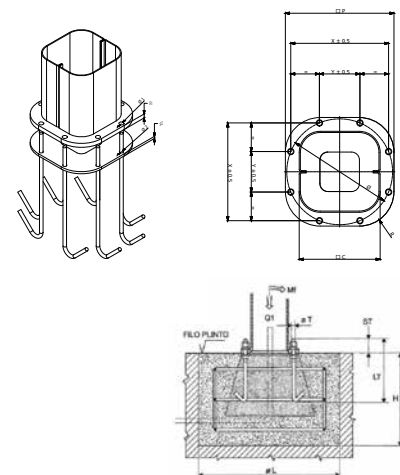


Note: Le groupe étriers et tirants, utilisé dans la version "murale" pour la fixation de la console à un pilier, est disponible sur demande.

GABARITS ET TIGES D'ANCRAGE DE FONDATION POUR POTENCE SUR FUT SÉRIE GBA/CBB/CBE

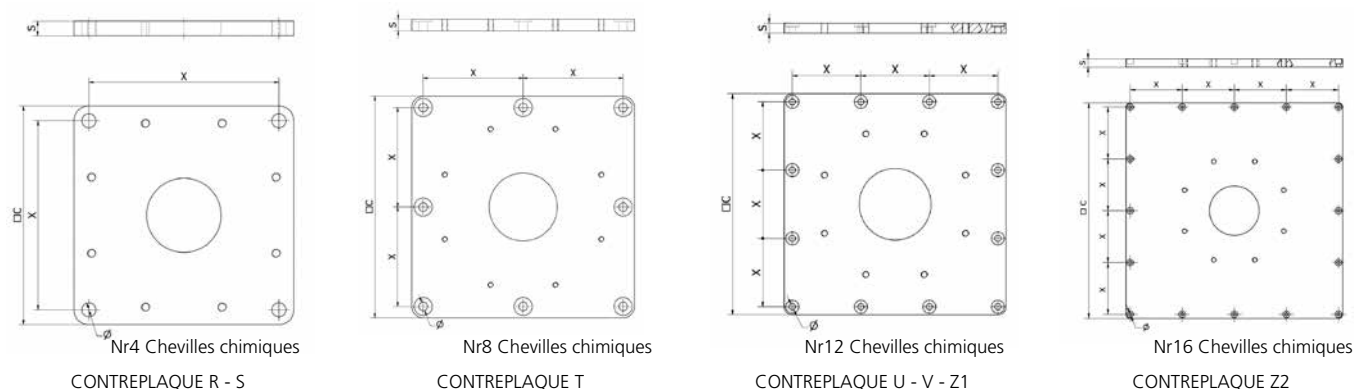
TAILLE		R	S	T	U	V	Z
Code de l'ensemble de fondation		GBK1R0260	GBK1S0260	GBK1T0260	GBK1U0260	GBK1V0260	GBK1Z0260
Plaque de base et cadre de fondation (mm)	∅C	205	258	296	372	435	515
	∅P	275	340	380	475	555	660
	S1	15	15	15	20	20	25
	S2	8	8	8	8	8	8
	x	247	305	345	432	506	599
	y	103	126	143	179	210	248
	∅	268	330	373	468	548	648
	r	88	104	116	145	165	197
	∅1	16	20	20	25	29	35
	∅2	13	17	17	21	25	31
Tirefonds (mm)	∅T	M12	M16	M16	M20	M24	M30
	LT	400	450	450	550	600	700
	ST	40	45	45	55	60	75
Couples de serrage (Nm)		45	105	105	200	350	680
Poids cadre/tirefonds (kg)		8	13	14	23	35	61
Plinthe de fondat. (mm)	∅L	1200	1300	1400	1700	2000	2400
	H	800	800	900	900	1100	1100
Réaction (kN)	Q1	3.3	5.7	10.15	18.4	28.7	29.35
Moment (kNm)	MF	12	21	31	57	107	164

Les dimensions des massifs sont données à titre indicatif! Le massif devra être dimensionné par des techniciens experts et qualifiés en tenant compte de la consistance réelle du scellement et de la pression maximum admise par celui-ci.



Note: Le gabarit et tiges d'ancrage sont fournis sur demande.
* M= 1,11; ψ= 1,15

**CONTREPLAQUES DE FIXATION POUR CHEVILLAGE CHIMIQUE DES POTENCE SERIE :
GBA-CBB-CBE**



La fixation des colonnes moyennant chevilles à fixation chimique nécessite d'une vérification scrupuleuse d'adéquation par rapport au type de pavement de support. Les vérifications d'adéquation sont à la charge du commettant et doivent être effectuées par des techniciens experts qui délibèrent sur la faisabilité et en assument formellement la responsabilité.

TAILLE		R	S	T	U	V	Z1	Z2	
Code contreplaque et chevilles		GBA2R0KPS	GBA2S0KPS	GBA2T0KPS	GBA2U0KPS	GBA2V0KPS	GBA2Z1KPS	GBA2Z2KPS	
Dimension contreplaque (mm)	∇ C	295	445	490	680	995	1130	1310	
	S	20	20	25	30	40	40	50	
	x	255	395	220	210	315	360	315	
	Nr x Ø	4x19	4x19	8x19	12x19	12x19	12x19	16x19	
Poids contreplaque (kg)		15	30	45	100	285	375	640	
Moment basculant maximum admis (kNm)		Mf*	11,8	20,7	31,2	56,7	107,3	135,6	164
Type de béton du pavement: Classe Fck/Rck minimum (N/mm ²)		C20/25	C20/25	C20/25	C20/25	C20/25	C20/25	C20/25	
Epaisseur minimum de la dalle (mm)		170	170	170	170	170	170	170	
Caractéristique fixages	Diamètre de perçage (mm)	18	18	18	18	18	18	18	
	Profondeur du trou dans la dalle (mm)	135	135	135	135	135	135	135	
	Couple de serrage des chevilles (Nm)	60	60	60	60	60	60	60	
	Hauteur cheville à partir de la surface supérieure de la plaque (mm)	45	45	40	35	25	25	15	

* Pour les couples de serrage des boulons entre colonne et contreplaque, voir les relatifs couples de serrage tirefonds page 36.

Pour assurer la bonne fixation avec la résine de HILTI HVU, procédez comme suit:

- a) Forer la dalle béton à l'aide de l'outil Perforateur en utilisant la contreplaque comme gabarit.
- b) Nettoyer méticuleusement les perçages avec un aspirateur.
- c) Placer l'ampoule à l'intérieur du trou et insérez la tige filetée avec l'outil approprié.
- d) Le temps de prise avant la mise en place de la potence est spécifié sur la notice d'instruction des chevilles.



Fixer la potence à l'aide d'ancrage chimique, exige une vérification scrupuleuse du support dans lequel sera fixé la potence. La vérification complète est à la charge du client et doit être effectuée par des experts techniques qui valident la faisabilité et en prennent les responsabilités induites.

3. SECURITE ET PREVENTION DES ACCIDENTS

Les potences à rotation manuelle/électrique, sur fut GBA-CBE et murale GBP-MBE et ses accessoires, ont été conçus et fabriqués sur la base des connaissances techniques les plus récentes et peuvent être utilisées en toute sécurité.

Les dangers pour le personnel d'exploitation peuvent être totalement éliminés ou considérablement réduits uniquement si la potence est utilisée selon les instructions contenues dans cette documentation, que le personnel soit habilité et formé, avec une des formations suffisantes et régulières.



LE PERSONNEL EST RESPONSABLE DES TÂCHES SUIVANTES:

Installation éventuelle de la potence et de ses accessoires (p. ex., palan, commandes électriques, accessoires, etc.);

Mise en service de la potence et la gestion de ses manutentions ;

Contrôles et vérifications de la potence et de ses composants, avant le démarrage ou après un arrêt pour une raison quelconque.

Entretien de la potence, réparation et/ou le remplacement d'un de ses composants.

Le personnel doit être informé et formé aussi bien sur les dangers potentiels inhérent au fonctionnement que dans l'utilisation correcte des dispositifs de sécurité disponibles sur la machine.

Le personnel doit aussi strictement observer les consignes de sécurité présentes dans ce chapitre afin d'éviter tout danger.

3.1 QUALIFICATIONS DES INTERVENANTS

Afin de mieux définir la portée et la prise en charge de chaque opérateur, en fonction de la formation spécifique et la qualification de chacun, il a été rédigé le tableau suivant avec des profils professionnels et les pictogrammes correspondant à chaque type d'intervention.

PICTOGRAMME	SIGNIFICATION	PROFIL OPÉRATEUR
	Avant utilisation	L'Opérateur utilisant la potence : Personnel habilité à effectuer uniquement des tâches simples, fonctionnement courant de la potence grâce à l'utilisation des commandes (chargement / déchargement des pièces à manutentionner).
	Maintenance mécanique	Préposé à la maintenance mécanique : Habilité et qualifié pour intervenir sur la potence dans des conditions normales, les mécanismes d'ajustement normaux, entretien ordinaire et réparations mécaniques.
	Electromecanicien de maintenance	Technicien électrique : Habilité et qualifié pour intervenir sur la potence lors d'interventions électriques normales, ajustement, l'entretien et réparations. Il est capable de travailler en présence de tension dans la zone d'intervention.
	Technicien en mécanique	Technicien ou Ingénieur en mécanique : Qualifié et autorisé à effectuer des tâches complexes et modification mécanique.
	Technicien en électricité	Technicien ou Ingénieur électricien : Qualifié et autorisé à effectuer des tâches complexes et modification électrique.

3.2 CONSIGNES DE SÉCURITÉ GÉNÉRALES

Avant la mise en service du palan, il est nécessaire de :

- ▶ Lisez attentivement cette notice.
- ▶ Se renseigner sur le fonctionnement et le positionnement des dispositifs d'arrêt d'urgence ;
- ▶ Savoir quels dispositifs de sécurité sont installés sur les potences et leur localisation.

Ne rien faire sur la potence ou composants (par exemple changer la chaîne du palan) ces opérations doivent être effectuées par un personnel habilité et qualifié en ce qui concerne les procédures opérationnelles à suivre, et les situations de danger qui peuvent surgir et les correctifs à appliquer.

3.3 SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ











Dans cette notice, des pictogrammes sont utilisés pour évoquer des situations dangereuses en raison de risques résiduels ou pour les actions qui doivent être effectuées conformément aux exigences de sécurité décrites dans la procédure.

SYMBOLES UTILISÉS DANS CE MANUEL AFIN DE PREVENIR LES SITUATIONS DANGEREUSES

PICTOGRAMME	SIGNIFICATION
	Risque d'écrasement pendant la manutention de charges suspendues en cas d'exposition de l'opérateur ou des autres membres du personnel dans la périphérie d'utilisation.
	Risque d'écrasement par des éléments en mouvement.
	Risque de blocage par des éléments en mouvement (chaîne, galet, etc.).
	Risque d'électrocution en cas d'entretien de l'appareil électrique sans couper la source d'alimentation.
	Il est interdit de passer, de s'arrêter, de manoeuvrer et de travailler sous une charge suspendue.
	Il est interdit de toucher la flèche de la potence ou le chariot palan durant les déplacements de ceux-ci.
	Il est interdit d'intervenir sur l'équipement électrique, tant que la source d'alimentation n'a pas été coupé et cadenassé.
	Il est interdit de remettre en service le palan si les sécurités n'ont pas été remises en service.
	Il est fortement conseillé d'utiliser des gants de protection.
	Respecter les prescriptions contenues dans ce manuel d'instructions.
	Il est obligatoire de procéder au contrôle préalable des chaînes, crochets, et de tous les accessoires utilisés pour le levage et la manutention.

3.4 MISE EN GARDE SUR LES RISQUES

Après avoir examiné attentivement les dangers présent dans toutes les étapes du montage à l'utilisation des potences, il a été pris les mesures nécessaires pour éliminer, autant que possible, les risques pour les opérateurs et/ou de limiter ou de réduire les risques découlant des dangers impossible à supprimer à la source. Cependant, malgré toutes les précautions prises sur la machine, les risques résiduels suivants restent et il est possible de les réduire par le biais de ses activités de prévention:

RISQUES PENDANT L'UTILISATION		
DANGER / RISQUE	AVERTISSEMENT / INTERDICTION	OBLIGATION / PRÉVENTION DES RISQUES
		
<p>Risque d'écrasement pendant la manutention de charges suspendues en cas d'exposition de l'opérateur ou des autres membres du personnel dans La périphérie d'utilisation</p>	<p>Il est interdit de lever des charges si des personnes circulent dans la zone de travail de la potence. Il est interdit de passer, de s'arrêter, de travailler ou de manoeuvrer sous la charge.</p>	<p>Avant l'utilisation, l'opérateur doit suivre les indications pour obtenir la meilleure sécurité conformément aux dispositions contenues dans le manuel. Contrôles périodiques obligatoires du crochet et chaîne.</p>
		
<p>Risque de dangers d'enchevêtrement et/ou d'écrasement si contact avec les pièces mobiles du palan/chariot et de la flèche.</p>	<p>Attention ! L'interférence avec des pièces en mouvement peut générer des situations à risque. Il est interdit de toucher la flèche de la potence ou le chariot/palan durant les mouvements de ceux-ci et de vous placer sur la trajectoire de ces éléments.</p>	<p>Obligation d'utiliser des gants lors de la manipulation et la poussée des charges.</p>
RISQUES PENDANT L'ENTRETIEN		
DANGER / RISQUE	AVERTISSEMENT / INTERDICTION	OBLIGATION / PRÉVENTION DES RISQUES
		
<p>Risque d'électrocution-risque grave d'électrocution en cas de maintenance sur l'appareil sans avoir coupé l'alimentation électrique.</p>	<p>Il est interdit d'intervenir sur l'équipement électrique, tant que l'alimentation n'a pas été coupé et condamné.</p>	<p>Confier la maintenance électrique à un technicien qualifié. Effectuer le contrôle du matériel électrique prescrit dans ce manuel.</p>
		
<p>Risque d'écrasement avec la flèche de la potence durant le réglage dur frein de rotation.</p>	<p>Attention ! L'exposition à des pièces mobiles peut créer des situations dangereuses.</p>	<p>Confiez les opérations de réglage du frein à des techniciens qualifiés. Utiliser des gants de protection et, si nécessaire, tous les équipements de sécurité (casque, harnais etc).</p>

3.5 DISPOSITIFS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

3.5.1 DISPOSITIF DE COMMANDE

Les potences, à rotation manuelle sur fut GBA-CBE ou murale GBP-MBE, peuvent être pilotées par les moyens suivants :

1. Si la potence est équipée **un palan électrique à chariot manuel** :
 - ▶ **de la boîte à boutons** avec les touches "monte et baisse" pour le mouvement de levage.
 - ▶ **par poussée sur la charge** si chariot à déplacement manuel.
2. Si la potence est équipée **un palan électrique à chariot électrique** :
 - ▶ **de la boîte à boutons** avec les touches "monte et baisse" pour le mouvement de levage.
 - ▶ **de la boîte à boutons** avec les touches "droite et gauche" pour le mouvement de direction.
3. Si elle est équipée d'un **palan électrique et d'un chariot à translation manuelle**, les mouvements sont activés :
 - ▶ **à partir du boîtier des boutons poussoirs** « montée et descente » pour commander le mouvement de levage.
 - ▶ **à l'aide de la chaîne** de manœuvre pour commander le chariot de **translation**.
4. Le mouvement de **rotation du bras** de la potence est active, dans un sens ou l'autre, manuellement en **inclinant la charge** (fig. 9) ou **également électriquement** à l'aide d'une boîte à boutons

3.5.2 DISPOSITIF DE SÉCURITÉ ET D'URGENCE POUR GBA-GBP

Les potences à rotation manuelle, sur fut GBA et murale GBP, sont équipées avec les dispositifs de sécurité et d'urgence (fig. 10) suivants : VOIR AUSSI L'ASSEMBLAGE DU BRAS DE CANALISATION

- ▶ Frein de rotation : permet de régler l'effort de rotation de la flèche et assure la stabilité.
- ▶ Fin de course: les butées mécaniques délimitent la course maximale du chariot le long de la flèche de potence.
- ▶ Fin de course mécanique : agit sur le fin de course électrique du chariot palan lorsque ce chariot est électrique.
- ▶ Fin de course rotation : à souder au montage, sert à délimiter le rayon d'action de la flèche.
- ▶ Dispositif anti-collision, sur demande, afin d'éviter une collision entre deux ou plusieurs flèches de potence, opérant dans la même zone ou pour éviter la collision de la flèche de potence avec une structure environnante.



fig.9

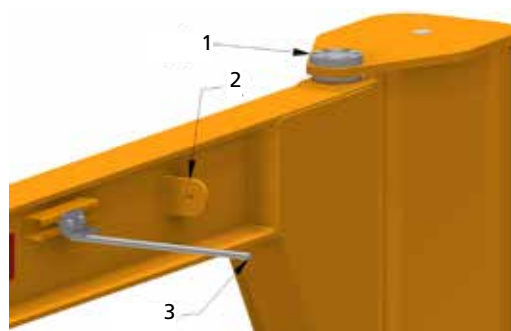
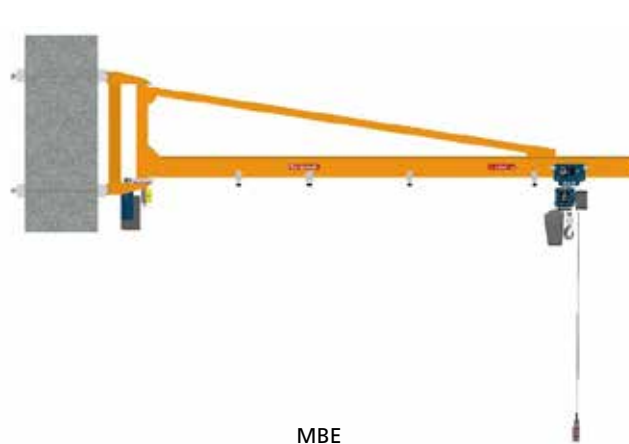


fig.10

LES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ET D'URGENCE POUR CBE-MBE

Les potences à rotation électrique, en version Fût série CBE et Murale série MBE, sont équipés des dispositifs d'urgence et de sécurité suivantes :

1. Fin de course Électrique de rotation afin de délimiter la plage de rotation de la flèche .
2. Butée Mécanique de fin de course chariot-palan.
3. Dispositif Mécanique pour l'actionnement du fin de course électrique du chariot palan (fin de course palan non inclus).
4. Dispositif d'anticollision, disponible sur demande, pour éviter la collision entre deux ou plusieurs bras, opérant dans le même secteur, ils peuvent interférer avec l'autre ou pour éviter la collision du bras avec les structures environnantes.



3.5.4 DISPOSITIF DE PRÉVENTION ET SIGNALISATION

Les potences, à rotation manuelle/électrique sur fut GBA-CBE ou murale GBP-MBE sont équipées avec les dispositifs d’avertissement suivant.

Plaques d’identification sur la potence :

- ▶ logo du fabricant. **donati** (fig. 11a)
- ▶ plaque signalétique avec marquage CE. (fig. 11b)
- ▶ plaque indiquant la capacité de charge maximale de la potence. (fig. 11c)
- ▶ plaque directionnelle (uniquement pour modèles T et H). (fig. 11d)
- ▶ plaque d’avertissement sur les risques résiduels. (fig. 11e-11f)
- ▶ les plaques de l’appareil de levage et, éventuellement, du chariot.

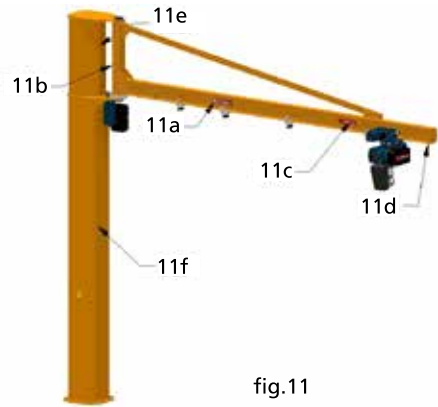


fig.11



fig.11a



fig.11b



fig.11c



fig.11d



fig.11e



fig.11f

Lisibilité et préservation de la plaque d’immatriculation

La plaque doit toujours être maintenue relativement lisible avec toutes les données qu’elle contient, veillez à la nettoyer périodiquement. Si une plaque se détériore et/ou n’est plus lisible, même dans le cas d’un seul élément non lisible, veuillez demander une nouvelle plaque à votre fabricant, en mentionnant les références qui ont du être consignées dans ce manuel ou dans le manuel de suivi de maintenance.



Les plaques ne doivent jamais être retirées et il est absolument interdit d’apposer sur les potences, d’autres plaques d’immatriculation sans l’autorisation préalable du DONATI SOLLEVAMENTI S.r.l.

4. MANUTENTION – INSTALLATION MISE EN SERVICE

4.1 GÉNÉRALITÉS SUR LA LIVRAISON



- ▶ Les potences à rotation manuelle/électrique GBA-CBE ou GBP-MBE sont livrées démontées dans leurs parties principales telles que la colonne ou le plateau, le bras, le système électrique et quand faisant partie de la disposition, l'unité de levage.
- ▶ L'acheteur doit donc procéder à l'installation de grues à flèche en suivant les instructions contenues dans le présent chapitre et en laissant éventuellement l'Assemblée d'installateurs spécialisés.



- ▶ Les opérations décrites dans ce chapitre, pour leur délicatesse et leur importance, peuvent entraîner, si mal exécutées, des risques graves pour la sécurité et la sûreté de ceux qui sont exposés pendant l'installation et l'utilisation des grues à flèche.
- ▶ Par conséquent, il doit être effectué par personnel qualifié spécialisé dans les installations industrielles, les raccords avec compétence en électromécanique, équipé avec des équipements de travail et de protection individuelle conformément à la législation en vigueur en ce qui concerne la prévention des accidents et la sécurité au travail, lire après cette publication.



Dès réception de la marchandise, vérifier et s'assurer que:



1. L'information d'expédition (adresse, numéro de colis, numéro d'ordre, etc.) sont contenues dans les documents d'accompagnement (emballage slip et ou packing-list).
2. Documentation juridique et technique fournie avec les potences comprend:
 - ▶ Les instructions pour l'utilisation de la grue pour être installés.
 - ▶ La déclaration « ce » de conformité.
 - ▶ Le journal d'audit, comme vous l'attendiez.
 - ▶ Le mode d'emploi du palan/chariot à installer sur les grues, si faisant partie de la disposition.
 - ▶ La chaîne et le crochet sont certifiés (si présents dans la fourniture).
3. Si une partie de l'alimentation, l'emballage est en bon état, sain et exempt de dommages.



En cas de dommages ou de pièces manquantes, veuillez notifier immédiatement au transporteur, en apposant une réserve écrite sur le bon de livraison et envoyer un courrier au fabricant dans les huit jours suivant la réception de la marchandise.

4.2 EMBALLAGE, TRANSPORT ET MANUTENTION



Avant de manutentionner les potences et accessoires voici les éléments à prendre en considération:

4.2.1 EMBALLAGE STANDARD

- ▶ La structure des potences (fut, console et flèche) sont généralement livrés sans emballage. Sur les futs et les consoles, il y a généralement un point d'ancrage pour la manutention (fig. 12).
- ▶ Pour faciliter la manutention et le montage de l'appareil de levage, si une partie de la disposition, les mêmes peuvent être livrés dans une boîte en carton (avec ou sans palettes) ou, au besoin, dans une cage en bois ou une caisse, ou même simplement sur une palette.
- ▶ Lorsque l'appareil est livré sur palettes, le même est généralement recouverte d'une protection contre la poussière est constitué d'une pellicule de polyéthylène.
- ▶ Tous les autres accessoires, font partie de l'alimentation (composants électriques par exemple), peuvent être livrés dans des emballages carton qui, en fonction du poids peut être posé sur une palette.
- ▶ Les emballages standard ne sont pas imperméabilisés déjà contre la pluie et sont destinés au transport terrestre ou maritime, à l'abri et non humide. Il est exclu tout emballage spécial hors demande spéciale et chiffrage en sus.
- ▶ L'emballage, lorsque cela est nécessaire, par des pictogrammes peut avertir ou signaler des mises en garde ou des informations importantes concernant la manutention et le transport (en vrac, point de préhension, etc.) - (fig. 13).
- ▶ Le matériel ainsi emballé, bien préservé, peut être stocké pour une période d'environ deux ans dans les zones couvertes, où la température est comprise entre -20 ° C et + 60 ° C avec une humidité relative de 80 %. Avec des conditions environnementales différentes vous devez prévoir un emballage spécifique.

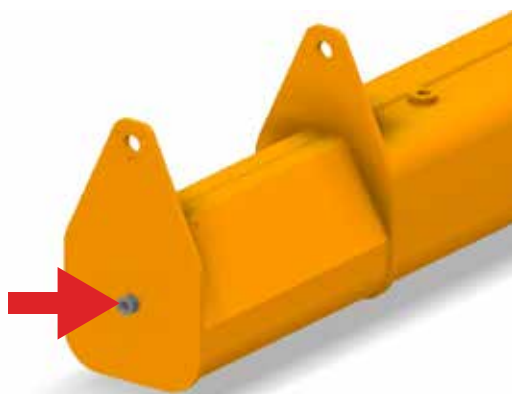


fig.12

Les points de fixation sont des trous taraudés, adaptés aux anneaux de levage UNI 2947/ DIN 580.

Les dimensions sont les suivantes:

M 16 pour:
 ▶ Fut type R – S – T – U
 ▶ Consoles

M 20 pour:
 ▶ Fut type V – Z

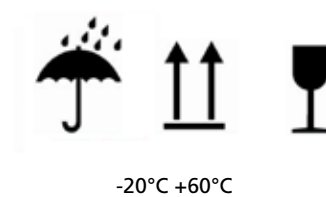


fig.13

4.2.2 TRANSPORTS

- ▶ Le transport doit être effectué par les transporteurs qualifiés pouvant assurer le traitement de la matière transportée.
- ▶ Pendant le transport, il est interdit de déposer des pièces, palettes ou tout autre objet sur nos potences (en particulier sur la flèche), qui pourraient causer des dommages.
- ▶ Lors du transport, il est recommandé que les palettes ou les caisses ne soient pas basculés ou retournées afin d'éviter des variations dangereuses de leur centre de gravité et à s'assurer constamment, de la meilleure stabilité.



DONATI SOLLEVAMENTI S.r.l n'a aucune responsabilité des dommages causés durant le transport.

4.2.3 MANIPULATION



Procédez comme suit pour la manipulation des potences:



- ▶ Préparer une zone délimitée et adapté à la manipulation de la potence et des composants contenus dans l'emballage.
- ▶ En fonction du matériel livré, (dimensions,poids etc) préparé les bons appareils de déchargement.
- ▶ Le déchargement est possible avec des appareils type : Potence, pont roulant, chariot élévateur , et ne nécessite pas l'utilisation d'équipements spéciaux.
- ▶ Les colis ayant un poids inférieur à 30kg, le poids n'est pas stipulé et peut être manipuler à la main.
- ▶ Protéger vos appareils (ex : fourche de chariot) afin de ne pas abimer la peinture des potences:
 - ▶ pour les colonnes, il faut utiliser des tirants à câble ou à chaîne avec des crochets d'extrémité positionnés aux points indiqués ou un harnais avec des sangles en fibres textiles à « nœud coulant ».
 - ▶ pour les consoles et les flèches utiliser des élingues textile en vous servant des repères indiqués.
- ▶ Manipuler avec précaution ces appareils afin de ne pas générer de mouvement brusque ou oscillation qui pourraient déséquilibrer la potence.
- ▶ Vérifier, après manipulation que les pièces n'ont pas été endommagé.



- ▶ La manipulation de toutes les pièces doivent être réalisée avec soin et précaution et avec les équipements adaptés a finde ne pas générer de risques d'accidents.
- ▶ Toutes les pièces ou composants doivent être définitivement installé ou déposé à tous les stades de la manipulation, de façon équilibré afin de ne pas générer de risques d'accidents. (fig. 14)

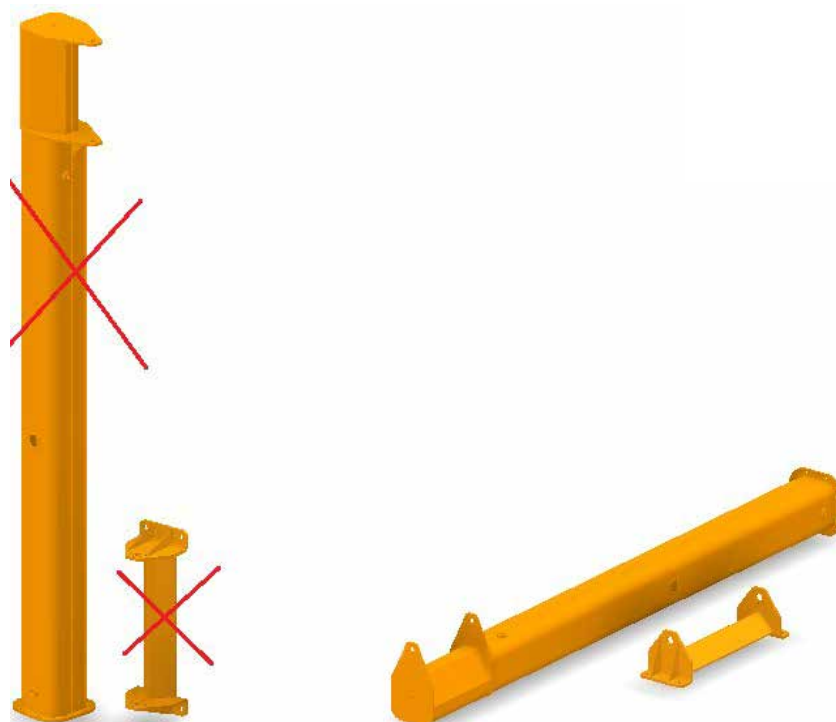


fig.14

4.2.4 RETIRER L'EMBALLAGE ET/OU CONTRÔLE DE LA POTENCE

- ▶ Retirez l'emballage et utiliser des appareils appropriés pour les manipuler en fonction de leurs poids et dimensions.
- ▶ Vérifier la totalité des pièces afin de contrôler d'éventuelles pièces manquantes ou détériorées.
- ▶ Si ce matériel est destiné au stockage, reportez vous à la rubrique 4.5.1 « stockage et conservation des pièces ».



- ▶ Vérifier la totalité des pièces de la potence et en particulier veiller à ce que :
 - ▶ le fut, la console ou la flèche ne soient pas cassés, fissurés ou tordus
 - ▶ que les composants électrique ne soient pas endommagés
- ▶ Prévoir le recyclage ou le tri des emballages conformément à la législation en vigueur (bois, plastique, carton).

4.3 INSTALLAZIONE GRU A BANDIERA

4.3.1 COMPITI E RESPONSABILITÀ DELL'INSTALLATORE



- ▶ L'installation de la potence, peut entraîner, si elle n'est pas correctement effectuée, des risques grave pour la sécurité des installateurs et des utilisateurs.
Cette installation doit être effectuée (si elle ne l'est pas par le fabricant) par des installateurs spécialisés dans le domaine du levage industriel.
- ▶ L'installation et la mise en service doit être confiée à un installateur qui respecte les législations en vigueur et doit être équipé:
 - ▶ équipement de protection individuelle (casques, gants, ceintures, etc.)
 - ▶ matériel (chariots élévateurs, nacelle, etc.) adapté à cet effet
- ▶ Et doit analyser de façon minutieuse les paramètres suivants:
 - ▶ compatibilité de l'environnement du lieu d'installation de la potence
 - ▶ adapter les engins en fonction de la hauteur de travail
 - ▶ les dimensions et le poids des pièces à installer
 - ▶ espace disponible pour la manipulation des composants à installer



Avant de procéder à l'assemblage des pièces et à la mise en oeuvre de la potence, l'installateur doit s'assurer que les caractéristiques de la potence, sont conformes avec les exigences et le but pour laquelle elle était prévue et en particulier:



1. La capacité de la potence est \geq aux charges à lever.
2. Les caractéristiques des structures porteuses (Fondation, pilier, etc.) ont été « **Déclarées conformes** » par le client ou par des experts techniques, sous la responsabilité du client utilisateur.
3. Les caractéristiques de l'appareil de levage (palan/chariot), au cas où il ne soit pas dans la fourniture Donati, doivent être compatibles avec celles de la potence (cf paragraphe 2.2.7) à: (fig. 15)
 - a. **La capacité** du palan doit être \leq à celle de la potence.
 - b. **Poids du chariot/palan** doit être \leq maximum prévu.
 - c. **Les vitesses de levage et de translation** doivent être \leq au maximum autorisé.
 - d. **Les dimensions du chariot/palan** doivent être \leq au maximum autorisé.
 - e. **Les réactions** doivent être \leq au maximum autorisé.



fig.15



À la suite de l'installation de la potence, le devoir précis de l'installateur:



1. Mise en service tel que décrit à la section 4.4;
2. Préparer le rapport de contrôle et l'aptitude à l'emploi de la potence;

4.3.2 PRÉPARATION DU LIEU D'INSTALLATION



Pour permettre l'installation de nos potences, veuillez suivre les étapes suivantes:



1. La présence de la déclaration d'admissibilité/qualité de la structure porteuse;
2. S'assurer de l'absence de défauts apparents sur cette structure/fixation (fig. 16);
3. Vérifier l'adéquation des manoeuvres de la potence avec d'autres appareils situés à proximité (fig. 17);
4. Vérifier la pertinence et le bon fonctionnement de l'alimentation électrique: (fig. 18)
 - a. la tension d'alimentation soit en adéquation avec la tension de l'appareil Donati
 - b. la présence et l'aptitude de l'interrupteur/sectionneur de ligne électrique;
 - c. adéquation de la section du câble d'alimentation;
 - d. la présence et l'aptitude de la mise à la terre;
5. Dans le cas des potences type H ou T, s'assurer que le chariot porte palan correspond à la largeur de Fer de roulement (fig. 19).
6. Préparer les masses pour les **essais dynamiques: nominale x 1,1**
7. Préparer les masses pour les **essais statiques : nominale x 1,25**
8. Préparer le matériel (élingues) pour les tests de charge
9. Vérifier la présence de la signalétique qui alerte sur les dangers dus aux mouvements de la potence.

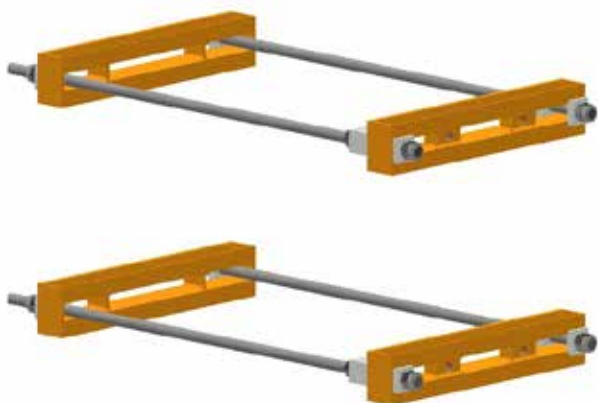


fig.16

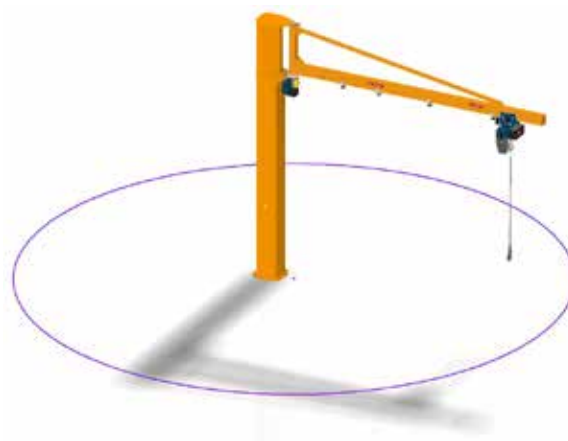


fig.17

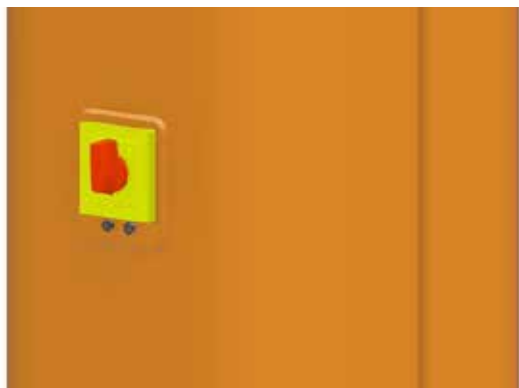


fig.18

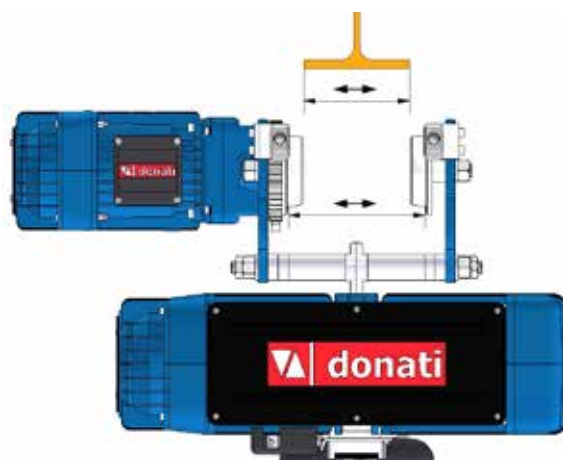


fig.19

4.3.3 MONTAGE DU FÛT POUR LES POTENCES SUR FUT SÉRIE GBA-CBE



La fixation du fut peut se faire de la manière suivante:

- ▶ en utilisant le gabarit et les tiges d'ancrage dans le massif beton correspondant
- ▶ en utilisant des chevilles chimique.



- ▶ La fixation de la colonne au moyen de boulons et de chevilles à fixation chimique, exige une vérification scrupuleuse de conformité avec le type de plancher porteur.
- ▶ Les données techniques, pour que le client puisse dimensionner le socle de fondation, sont indiquées dans le tableau du paragraphe 2.2.9 « GBA/GBP et CBE/MBE : Systèmes de fixation pour potence ». Le socle doit être dimensionné en fonction de la consistance réelle du sol et de la pression spécifique maximale qu'il peut accepter.
- ▶ Les vérifications de la validité du massif de fondation sont sous la responsabilité du client et doivent être effectuées par des experts techniques qui donnent leur accord sur la faisabilité et assument ces responsabilités.



Positionnement du gabarit de fondation:



1. Visser sur les tirants 1 les écrous 2, jusqu'à la côte ST (voir page 17-18) (fig. 20). Effectuez cette opération sur tous les 8 tirants.
2. Déposez le gabarit sur les tirants 1, afin que le gabarit repose sur les écrous, vérifiez le niveau, ensuite serrez les écrous 5 en partie haute, en interposant la rondelle 3.
3. Déposer l'ensemble dans le massif béton à couler en s'assurant que le gabarit est aligné par rapport au sol (fig. 21). Protéger les écrous et le filetage des tirants pour éviter tout dommage.
4. Prévoir, si nécessaire, l'insertion dans le massif d'un tube pour le passage du câble électrique qui alimentera la potence (fig. 22)
5. Vérifier le niveau et arraser la fondation apr rapport au sol (fig. 23)
6. Prévoir le temps de séchage nécessaire avant le montage de la potence (voir préconisation béton).

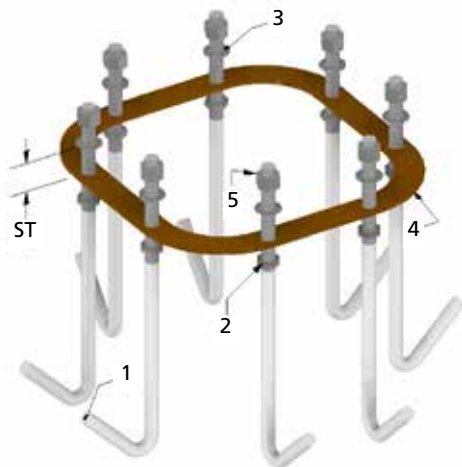


fig.20

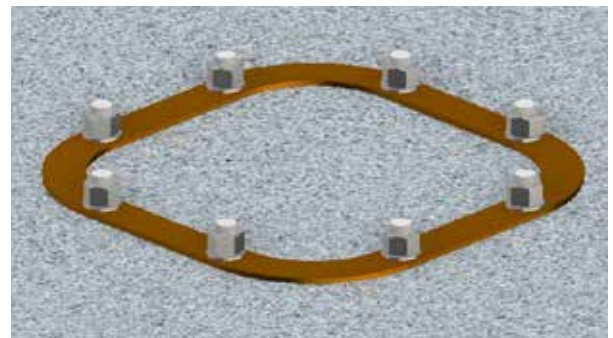


fig.21



fig.22

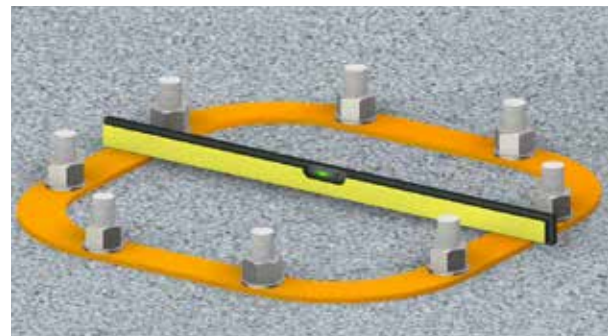


fig.23



Positionnement de la contreplaque avec chevilles chimiques :



Pour garantir l'étanchéité de la fixation, il faut procéder comme suit :

- Vérifier que l'inclinaison du plan où l'on souhaite positionner la contreplaque est comprise dans les tolérances indiquées sur la fig. 24 ; sinon, il faut niveler la surface. Ne pas insérer d'entretoises entre le sol et la contreplaque.
- Percer la surface en béton à l'aide d'un perforateur ou d'une carotteuse en utilisant la contreplaque comme gabarit de perçage. Il est recommandé de percer à au moins 200 mm du bord du béton, s'il est impossible de vérifier minutieusement la qualité et l'étanchéité du béton.
- Nettoyer soigneusement le trou à l'aide d'un jet d'air et d'un goupillon.
- Suivre les instructions de montage des chevilles utilisées
- Lorsque la pose est terminée, le temps de travail pendant lequel les barres doivent être positionnées et le temps pendant lequel il ne faut pas intervenir, afin de permettre leur durcissement complet, sont indiqués dans la notice d'instructions présente dans chaque paquet de chevilles.
- Lorsque le temps nécessaire au durcissement est écoulé, il faut positionner la contreplaque avec les lamages des trous (si présents) vers le haut et la fixer en suivant les instructions dans la notice concernant des chevilles.



La fixation de la colonne à l'aide de chevilles à fixation chimique, requiert une vérification scrupuleuse de la conformité avec le type de plancher porteur. Les contrôles de conformité sont à la charge du client et doivent être effectués par des techniciens experts qui décideront de la faisabilité et assumeront formellement les responsabilités y afférentes.



fig.24



Montage de la colonne:



Gabarit et les **tiges d'ancrage**

- Après séchage du massif, retirer les protections des filetages et écrous et s'assurer que les écrous vissent et dévissent sans efforts, puis retirez les avec les rondelles.
- Veillez insérer le câble d'alimentation 1, lorsque prévu, dans le fut et laissez-le sortir du trou dans la partie supérieure de la colonne, sur la base des dispositions suivantes:
 - dans le cas 1 câble qui sort des fondations, entrez directement le câble dans la colonne jusqu'à ce que vous atteigniez le trou 2 en haut de la colonne (fig. 25)
 - dans le cas du câble 1, introduisez le câble dans le passe câble 3, et remontez le jusqu'au trou 2 au sommet de la potence (fig. 26)

3. Monter la colonne sans le bras, en la soulevant par le haut à l'aide d'un équipement approprié après l'avoir élinguée comme indiqué, la monter sur le cadre de fondation en positionnant correctement la plaque de base 4 et en serrant les écrous 6, après avoir intercalé les rondelles plates correspondantes 5 (fig. 27).

Sur **contreplaque avec chevilles chimiques** :

1. Une fois la contreplaque fixée, insérer, si nécessaire, le câble d'alimentation 1 dans la colonne posée sur le sol, via le presse-étoupe 3 situé à la base de la colonne, jusqu'à atteindre le trou 2 situé en haut (fig. 26)
2. Monter la colonne sans bras, en la soulevant par le haut à l'aide d'un équipement approprié, après l'avoir élinguée comme indiqué, la monter sur la contreplaque en positionnant correctement la plaque de base 4 et la fixer à l'aide du kit fourni avec la contreplaque (fig. 28) (passer au point 4)
4. Vérifier la verticalité de l'axe de rotation comme suit:
 - a. retirer les protections plastique qui protègent les supports de rotation.
 - b. Insérez les broches 7 temporairement dans leur logement (voir 4.3.5 Montage du bras)
 - c. vérifier la verticalité de l'axe de rotation, en utilisant pour cela un niveau bulle et un axe qui doit être placé directement sur les broches tournantes 7 (fig. 29).
 - d. la verticalité parfaite peut s'obtenir en insérant des cales de niveau 8 (non fournies) sous la semelle de la potence, si nécessaire.
5. Serrez les écrous 6 à l'aide de la clé dynamométrique, utilisant le couple de serrage mentionné (voir tableau page 17) veiller à mettre des contre-écrous 9. (fig. 30).
6. Pour serrer correctement en couple les écrous/boulons à la base des colonnes tous les écrous/boulons doivent être en contact avec la plaque, en appliquant un léger couple afin de ne pas leur permettre de bouger librement. Une fois dans cette situation, à l'aide d'une clé dynamométrique, il faut serrer les écrous/boulons en couple (pour la valeur exacte, voir les tableaux de serrage écrous/boulons à la page 18) en suivant le schéma en croix représenté (fig. 31) et en s'assurant que la colonne conserve l'alignement vertical. Il est conseillé d'effectuer le serrage en deux étapes : la première à 70 % du couple de serrage et la seconde à 100 %.
7. Lorsque les écrous/boulons sont serrés, il faut retoucher la peinture afin d'éviter toute éventuelle corrosion.

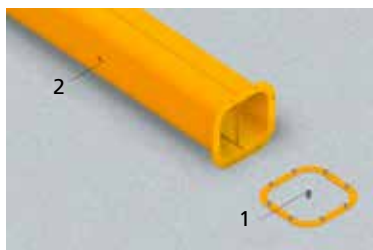


fig.25

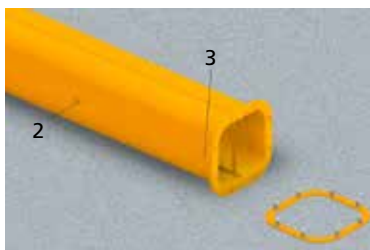


fig.26

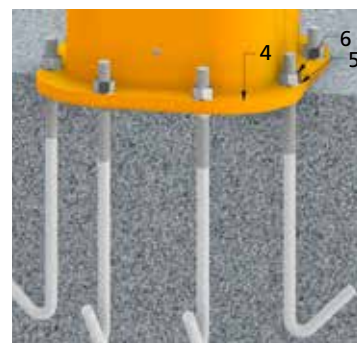


fig.27

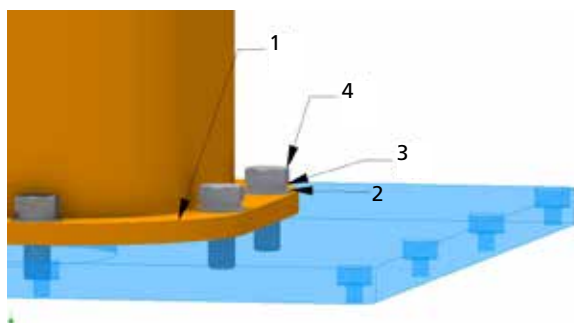


fig.28



fig.29



fig.30

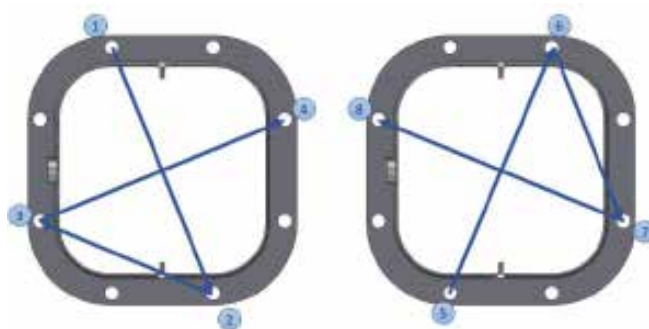


fig.31



Il est recommandé, après la première levée de vérifier le serrage des écrous, cela en raison des variations de séchage de la fondation.



Donati Sollevamenti SRL décline toute responsabilité en ce qui concerne toutes éventuelles fixations différentes de celles indiquées sur les fig. 27 et fig. 28.

4.3.4 MONTAGE DE LA CONSOLE POUR POTENCE MURALE GBP-MBE



La fixation de la console peut se faire de la manière suivante:

- ▶ a l'aide de l'étrier et tirants
- ▶ a l'aide de chevilles chimique.



▶ La fixation avec cheville chimique exige une vérification complète du support sur lequel le chevillage sera effectué.

▶ Les données techniques figurent dans le tableau du paragraphe 2.2.7 « GBP et GBA à rotation manuelle : Caractéristiques et données techniques »

▶ Les vérifications de la validité de la structure porteuse sont sous la responsabilité du client et doivent être effectuées par des experts techniques qui donnent leur accord sur la faisabilité et assument ces responsabilités.



Ancrage des fixations au pilier ou au mur:



1. Vissez les quatres tirants avec leurs écrous T 1 et insérer la cale 2 (fig. 32).
2. Monter les deux supports 3 et 4, pour fixer sur le poteau à la hauteur désirée sous la flèche de potence, insertion des tasseaux/rondelles de sécurité T 5 et serrer les écrous 6 (fig. 33).
3. Presserez les écrous 6 pour assurer une bonne tenue sur le poteau (fig. 34).

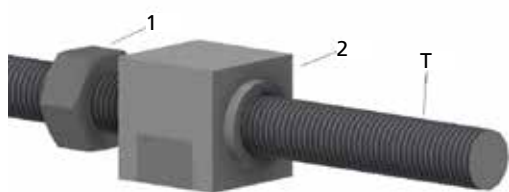


fig.32



fig.33



fig.34



Installation de la console:



1. Monter la console 1 sur le support 2 (fig. 35).
 2. Soulever la console avec l'équipement approprié, et fixer la bride avant précédemment placée sur le pilier (fig. 36).
 3. Fixer sur le support déjà serré contre le poteau (fig. 37).
- (Se reporter au paragraphe « fixation » aux postes 1 et 2)

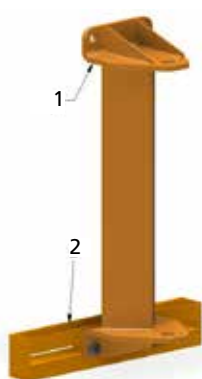


fig.35



fig.36



fig.37

4. Vérifier la verticalité de l'axe de rotation comme suit:
 - a. retirer les protections plastique des supports de rotation.
 - b. placer provisoirement 3 goupilles dans leurs supports (voir 4.3.5 bras de montage).
 - c. vérifier la verticalité de l'axe de rotation, en utilisant pour cela un niveau L et un axe B pour être placé directement sur les broches tournantes 3 (fig. 38a - 38b).
 - d. la verticalité parfaite peut s'obtenir en insérant des cales de niveau 4 (non fournies), entre le poteau et l'étrier 5 (fig. 39).
5. Vérifier le positionnement correct des quatre tirants dans leurs étriers (fig. 40).
6. À l'aide d'un maillet, veuillez vous assurer de l'appui des tirants sur le poteau (fig. 41).
7. Serrer les contre-écrous 6 et 8.
8. Serrer les écrous 9 et 10 à l'aide d'une clé dynamométrique, uen utilisant le couple de serrage (voir tableau page 17) mentionné sur le tableau (fig. 42).
9. Re-vérifier la perpendicularité de l'axe de rotation comme décrit dans la section 4.

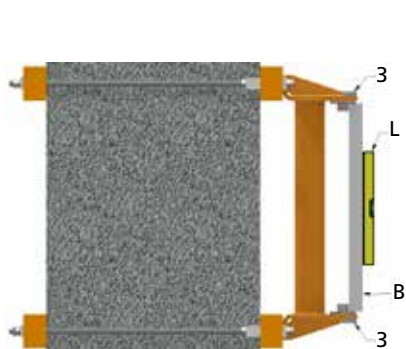


fig.38a

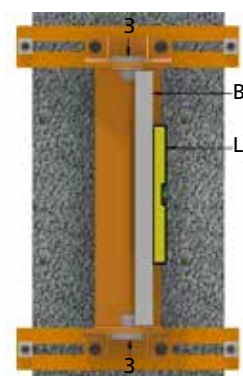


fig.38b

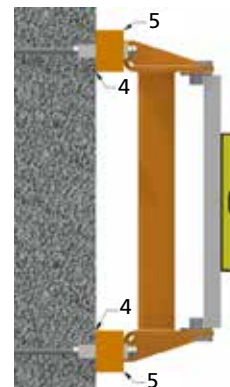


fig.39

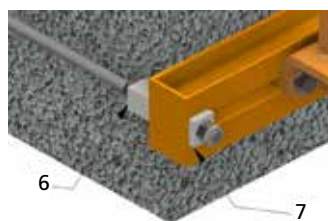


fig.40

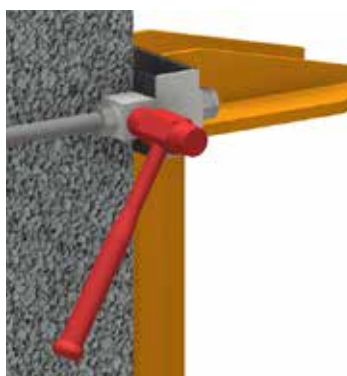


fig.41

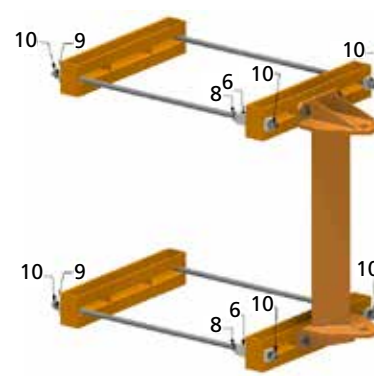


fig.42



Il est recommandé, après la première levée de vérifier le serrage des écrous, en palier à un éventuel effritement des supports.

4.3.5 MONTAGE DE LA FLÈCHE - POUR POTENCES SUR FUT GBA-CBE ET MURALE GBP-MBE



Pour le montage du bras, procédez de la façon suivante:



1. Fixer le bras, en utilisant des élingues textile aux points indiqués par le marquage et lever avec les moyens appropriés à cet effet (ponts roulant, chariots, etc.). Garder la poutre horizontale par rapport au sol et vérifier en permanence la stabilité de la flèche. Éviter les oscillations et si nécessaire, maintenez l'équilibre à l'aide d'un point d'attache en extrémité de la flèche.
2. Fixez le bras sur la console support et positionner au sommet du tube 1 le disque de friction 2 et le disque de pression 3, et opérer de la même façon en partie basse (fig. 43).
3. Insérer l'axe 5 sur la lyre 4 en haut et en bas pour aligner l'axe de rotation, après les avoir lubrifiés à la graisse (fig. 44).
4. Serrer avec le couple de serrage indiqué dans le tableau dans les trous à 120 degrés (fig. 45).
5. Positionner dans les trous restants les ressorts et vis 7 et 6, vérifier soigneusement que tout soit bien dans son logement et n'interfère pas avec le disque de pression (fig. 46).
6. Régler la finesse de la rotation du bras, en agissant sur le système de freinage au moyen de la vis 6, pour obtenir l'effort de rotation souhaité.
7. Vérifier la flèche à l'aide d'un niveau à bulle L. Cela, en tournant le bras à 90 ° à gauche et à droite (fig. 47).

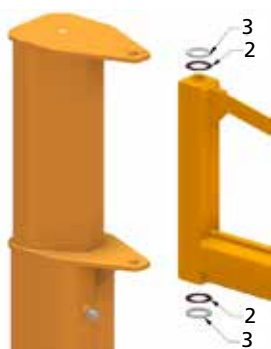


fig.43



fig.44

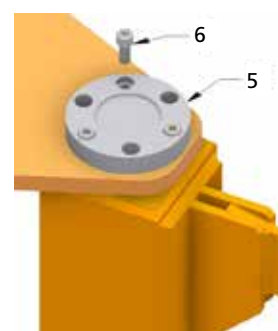


fig.45

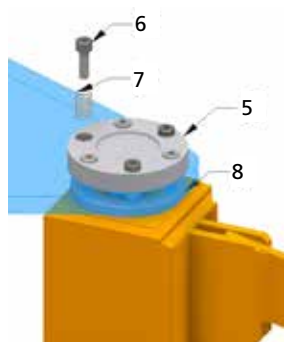


fig.46

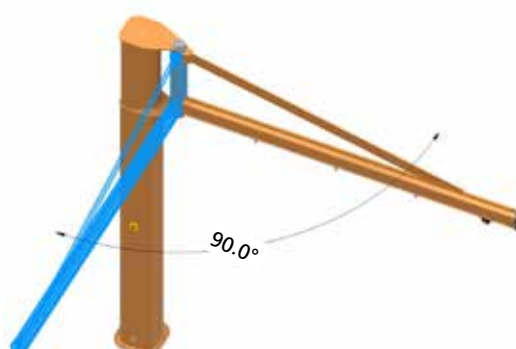
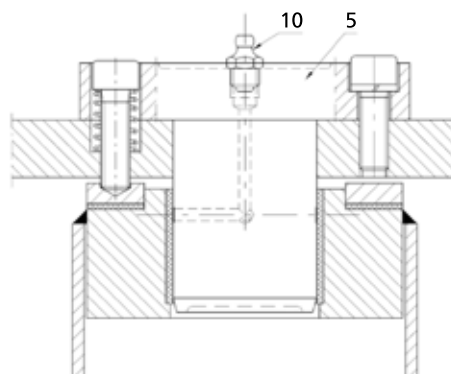


fig.47

Dans le cas des potences CBE et MBE pour les tailles de V à Z tenez compte de l'étape 5.

5.1 Insérer dans le trou central de la bride de la broche supérieure (5), la vanne de lubrification (10) et introduire de la graisse avec l'équipement approprié.

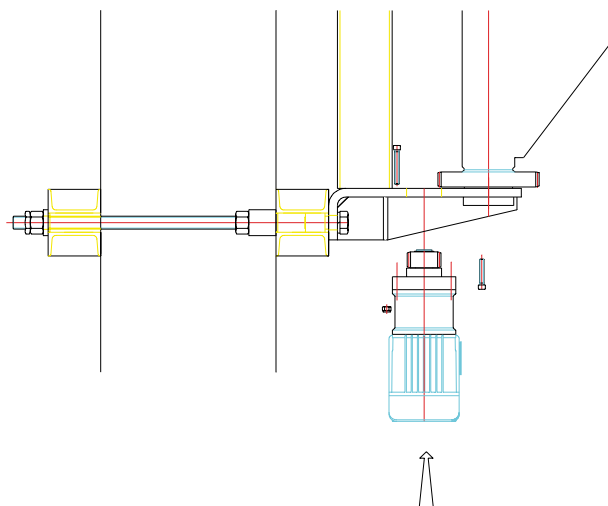
Important: vérifier le bon graissage des éléments en mouvements tous les 3 mois.



Pour le montage du motoréducteur, procédez de la manière suivante:



- ▶ Placer le motoréducteur avec le pignon déjà monté dans l'alesage de positionnement central de la plaque inférieur.
- ▶ Aligner les dents du pignon avec ceux de la couronne.
- ▶ Insérez les 4 vis TCEI M10 dans les trous de la bride en plaçant les 2 vis les plus longues sur la plaque avec les écrous de serrage respectifs et les 2 plus court sous la plaque en les vissant directement.
- ▶ Le couple de serrage des vis doit être de 32 Nm.
- ▶ Branchez et contrôlez le sens de rotation de la flèche dans les deux sens et contrôlez le bon fonctionnement du fin de course.



- ▶ **Le nettoyage est l'une des conditions essentielles pour le bon fonctionnement des potences et prévenir la détérioration prématurée des éléments de rotation.**
- ▶ **Un graissage des roulements avec de la graisse spécifique est nécessaire, il faut cependant éviter que le lubrifiant salit les surfaces des disques d'embrayage et ceux où ils pratiquent leur action.**

4.3.6 BRAS PROFIL CANAL S

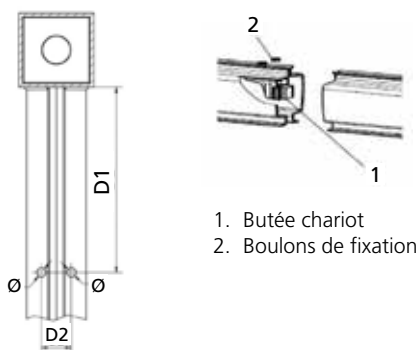
Portée (kg)	S1	S2
	Portée bras (m)	
63	4-5	6-7
125	2-3-4-5	6-7
250	2-3-4	5-6-7
500	/	2-3-4-5-6-7
800	/	7
1000	/	2-3-4-5-6

4.3.7 MONTAGE BUTÉE CHARIOT A L'INTERIEUR DU BRAS PROFIL CANAL

Pour le montage de la butée chariot il est nécessaire de prévoir un environnement adapté au perçage de la section de canal. Percez le chemin de roulement selon le schéma du tableau de référence (dessin 1) et les dimensions indiquées dans le tableau suivant.

► Type de bras S1: D2=32mm e Φ =9.5mm

► Type de bras S2: D2=50mm e Φ =9.5mm



1. Butée chariot
2. Boulons de fixation

D1	2	3	4	5	6	7
Portée (kg)	Portée bras (m)					
63			430	490	590	650
125	360	430	430	490	590	650
250	360	430	500	530	590	650
500	400	460	460	530	620	690
800						690
1000	400	460	490	560	620	



► Avant d'insérer la butée de chariot S1 serrer les vis fournies (fig. 48) et les boulons pour créer le siège pour la tête de vis (fig. 49 e fig. 50) pour faciliter le fonctionnement de fixation suivant après avoir enlevé les boulons (fig. 51).

► Pour la butée de chariot S2 (fig. 52) les boulons sont sympathiques à la pièce elle-même

Butée chariot S1



fig.48



fig.49



fig.50



fig.51

Butée chariot S2



fig.52

4.3.8 MONTAGE DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE AVEC BOÎTE DE DÉRIVATION



Pour le montage de l'installation électrique, procéder comme suit:



1. Retirer les emballages des accessoires électrique
2. Passez le câble plat 1 dans les patins porte câble 2 dans le cas des potences profil DSC (fig. 53), ou dans les chariots 3, dans le cas des potences H ou T (fig. 54), de façon à réaliser des boucles d'amplitude similaire.
Fixez le câble avec les vis prévues.
3. Insérer les patins ou chariots, dans ou sur la flèche (profil « creux ») de la poutre ou profil en « poutre » en double T - (fig. 55a-55b).

Dans le cas d'une potence sur fût série GBA:

4. Branchez aux bornes 4 figurant dans la boîte de dérivation le câble L (positionné au dessus de la colonne – Voir 4.3.3 – Montage – Pos. 2) - (fig. 56a-56b).

Dans le cas d'une potence murale série GBP:

4. Branchez le l'alimentation 1 aux bornes 4 de la boîte de dérivation fixée contre le mur ou un poteau et à laquelle sera raccordé le câble de ligne L provenant du réseau d'alimentation fig. 57a-57b).



fig.53

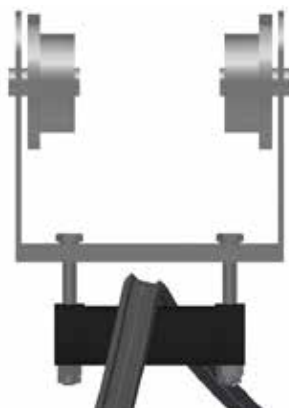


fig.54



fig.55a

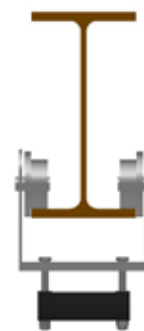


fig.55b

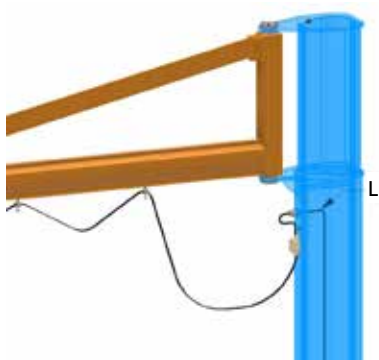


fig.56a

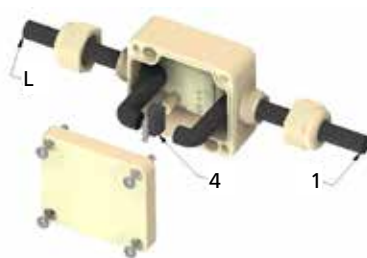


fig.56b



fig.57a

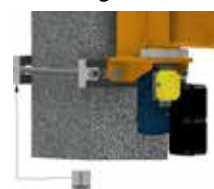


fig.57b

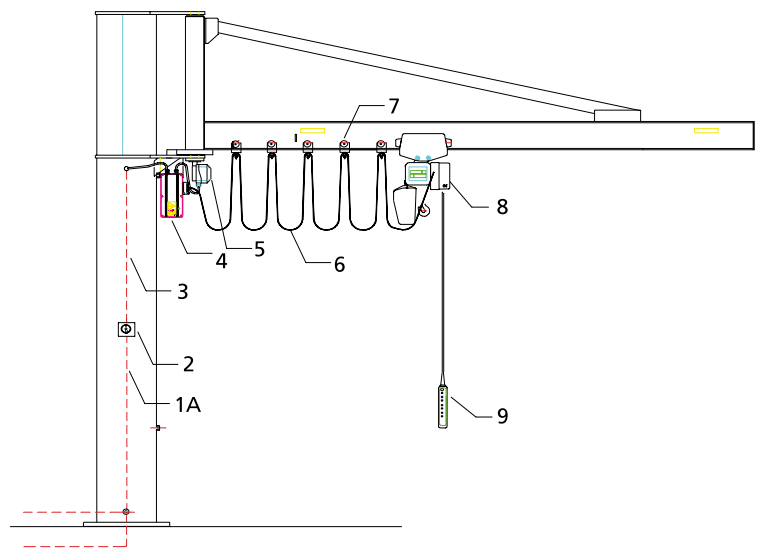


Il est obligatoire pour le client ou l'installateur:

- ▶ D'installer, à proximité immédiate de la potence, un sectionneur de ligne, protégé contre les courts-circuits, en indiquant l'appareil qui y est relié par une plaque signalétique.
- ▶ Prévoir la mise à la terre de la potence à partir du point prévu (fig. 57a-57b).

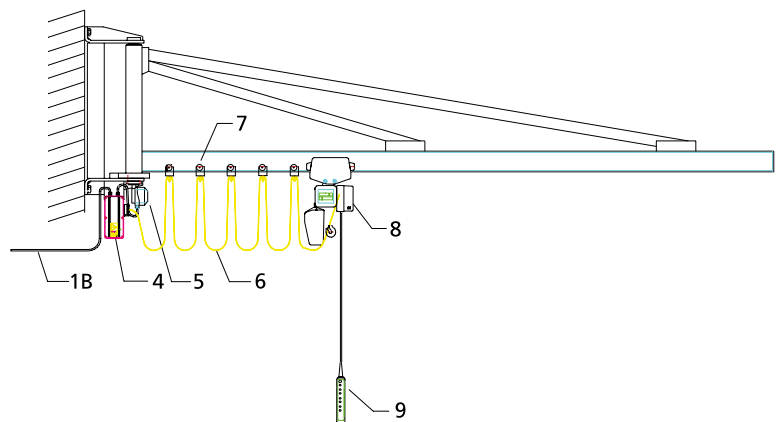
En cas de grue à colonne de la série CBE

4. Raccorder aux bornes L1-L2-L3-N-TERRE le câble d'alimentation (3) à l'unité de commande de rotation (4).
5. Raccorder le câble du fin de course de rotation (5) aux bornes correspondant au schéma électrique.
6. Raccorder le câble plat à feston de l'alimentation du palan/chariot (6) aux bornes correspondant au schéma électrique.
7. Monter et raccorder le sectionneur comme indiqué au point 4.3.8.1.



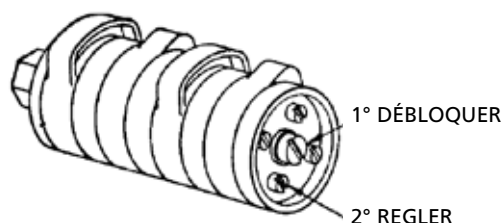
Dans le cas des grues murales de la série MBE

4. Raccorder aux bornes L1-L2-L3-N-TERRE le câble d'alimentation (1B) à l'unité de commande de rotation (4).
5. Raccorder le câble du fin de course de rotation (5) aux bornes correspondant au schéma électrique.
6. Raccorder le câble plat feston de l'alimentation palan/chariot (6) aux bornes correspondant au schéma électrique.
7. Raccorder le câble d'alimentation 1B aux bornes se trouvant dans le boîtier de dérivation.



MISE EN SERVICE FIN DE COURSE DE ROTATION

Opérer de la façon suivante:



Fonctions des contacts:

SQ5A = fin de course de service rotation DROITE

SQ6A = fin de course de service rotation GAUCHE

SQ5B = fin de course d'urgence rotation DROITE

SQ6B = fin de course d'urgence rotation GAUCHE

Réglage des contacts:

1) Régler la came correspondante au contact SQ5A pour limiter la rotation DROITE selon les besoins.

Régler la came correspondante au contact de sécurité SQ5B immédiatement après l'intervention du contact SQ5A.

2) Régler la came correspondante au contact SQ6A pour limiter la rotation GAUCHE selon les besoins.

Régler la came correspondante au contact de sécurité SQ6B immédiatement après l'intervention du contact SQ6A.

À noter:

L'intervention des contacts « fin de course de sécurité » bloque le fonctionnement de tout l'équipement.

Pour redémarrer après l'intervention éventuelle d'urgence, après en avoir identifié la cause, il est nécessaire d'intervenir sur le fin de course, en débloquant momentanément la came du contact intéressé.

Sortir de la position anormale avec une commande contraire à celle de l'intervention.

Remettre en état de marche la came, en la positionnant dans sa fonction d'origine

4.3.8.1 Montage de l'installation électrique avec sectionneur pour les potences sur fut GBA-CBE



Pour le montage de l'installation électrique, procéder comme suit:



1. Retirer les emballages des accessoires électrique
2. Passez le câble plat 1 dans les patins porte câble 2 dans le cas des potences profil DSC (fig. 56), ou dans les chariots 3, dans le cas des potences H ou T (fig. 54), de façon à réaliser des boucles d'amplitude similaire. Fixez le câble avec les vis prévues.
3. Insérer les patins ou chariots, dans ou sur la flèche (patinage des roues ou mouvements spontanés du chariot et/ou du bras, etc.) - (fig. 55a-55b).
4. Montez le sectionneur comme indiqué dans la Figure 56b, assemblage des pièces 1-2-3-4-5.
5. Placez le sectionneur dans le perçage prévu sur la colonne en connectant les fils électriques, en terminant avec la plaque de montage et l'interrupteur rouge, comme illustré à la Figure 58

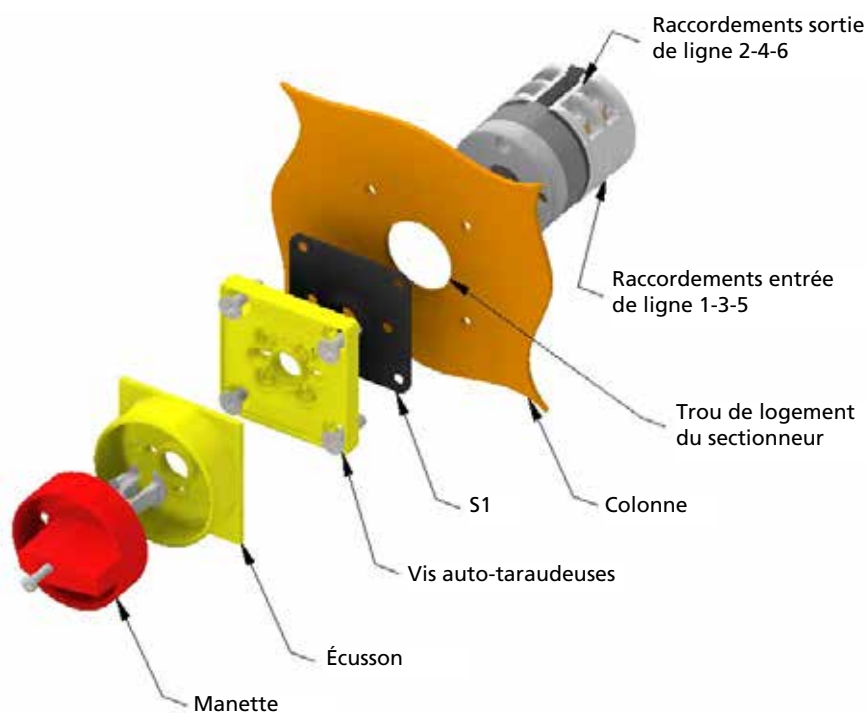


fig.58



Il est obligatoire pour le client ou l'installateur:

- ▶ D'installer, à proximité immédiate de la potence, un sectionneur de ligne, protégé contre les courts-circuits, en indiquant l'appareil qui y est relié par une plaque signalétique
- ▶ Prévoir la mise à la terre de la potence à partir du point prévu (fig. 58).

4.3.9 MONTAGE DU CHARIOT PALAN



Montage du chariot palan sur les potences profil H ou T:



Voir notice du chariot et palan jointe à cette documentation



Dans le cas d'utilisation d'un chariot électrique, installer les fins de course direction aux endroits appropriés situées sur le bras, et les bloqués avec les vis (fig. 59).

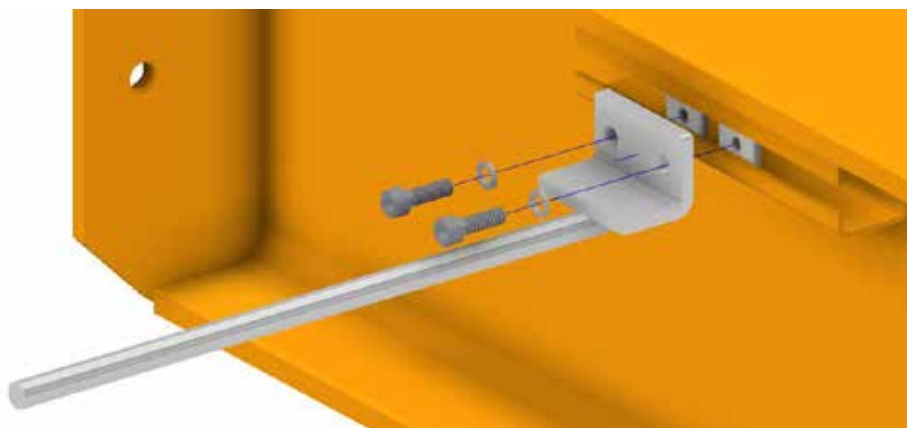


fig.59

4.3.9.1 Montage du chariot/palan sur un bras profilé en S



Montage du chariot palan sur les potences profil creux DSC:



1. Extraire les chariots dans le conduit et le support de raccordement.
2. Déposer les butées 1 (en suivant les instructions de la fig. 60) et retirer les axes de suspension 2.
3. Insérer le support de raccordement dans les plaques du chariot (fig. 61).
4. Remonter les goupilles 2 et remettre les butées dans le logement 1 (fig. 61).
5. Retirer le chariot dans le conduit et le palan correspondant de l'éventuel emballage.
6. Déposer la butée/goupille 1 (en suivant les instructions de la fig. 60) et extraire l'axe de suspension 2.
7. Insérer l'anneau à tige (ou le crochet de suspension) du palan respectivement dans la plaque du chariot 3 ou dans la traverse de raccordement 4, si l'on utilise un chariot simple ou double.
8. Remonter l'axe 2 et replacer la butée/goupille 1 dans le logement.
9. Placer le groupe palan/chariot sur une palette et le soulever jusqu'à ce qu'il atteigne la hauteur d'entrée de la tête du bras dans la conduite.
10. En intervenant en hauteur, il faut insérer l'unité de levage pré-assemblée dans la conduite et placer le couvercle de fermeture 5 dans son logement, puis serrer les composants de fixation 6.



Voir également la « Notice d'utilisation » du chariot/palan, jointe à cette publication

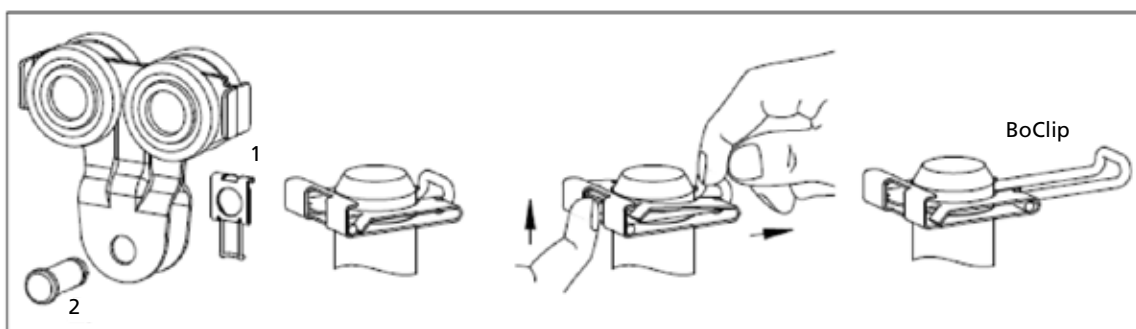


fig.60

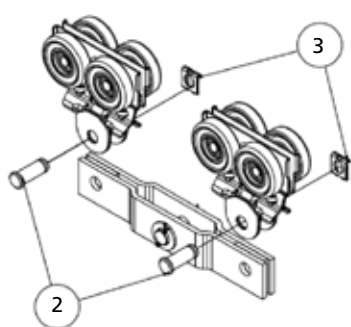


fig.61

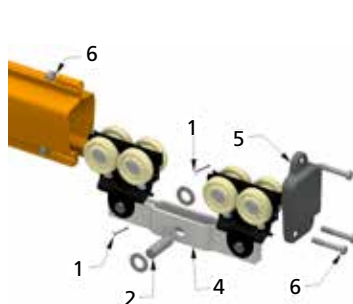


fig.62a

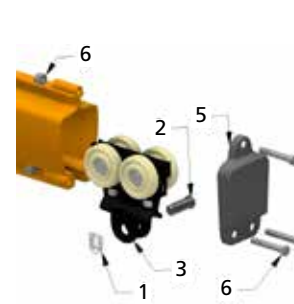


fig.62b

4.3.10 BUTÉES DE ROTATION POUR BRAS SUR GBA ET GBP (NON FOURNIS SUR CBE-MBE)

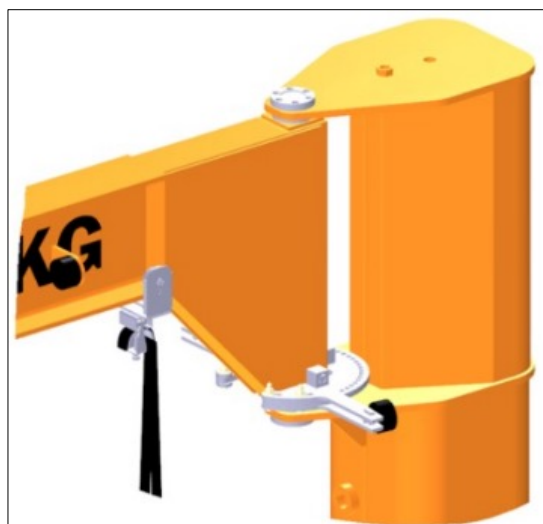
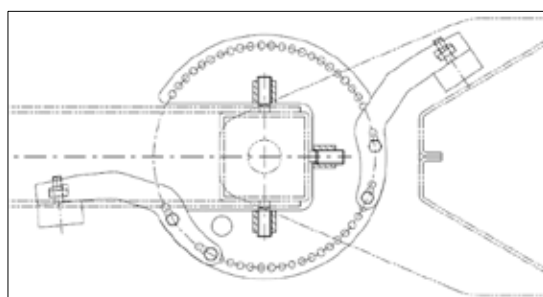
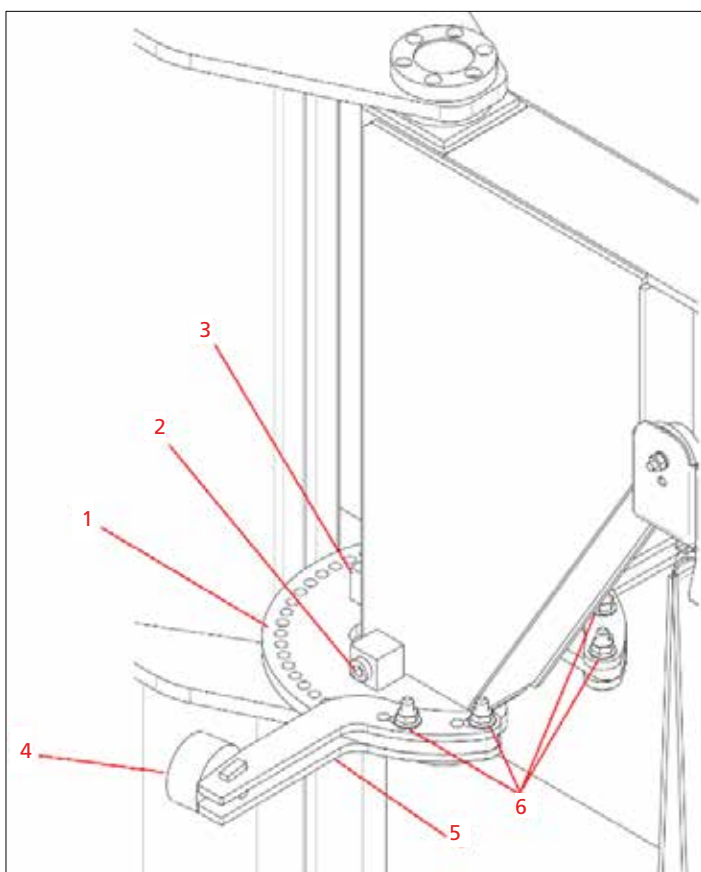
PROCÉDURES DE MONTAGE | Version GBA type T



Pour faciliter l'opération de montage des butées de rotation, il est préférable de travailler avec le bras au niveau du sol.



Le dispositif de blocage en rotation doit être considéré comme un système d'arrêt d'urgence, n'étant pas destiné à résister à des sollicitations fréquentes.

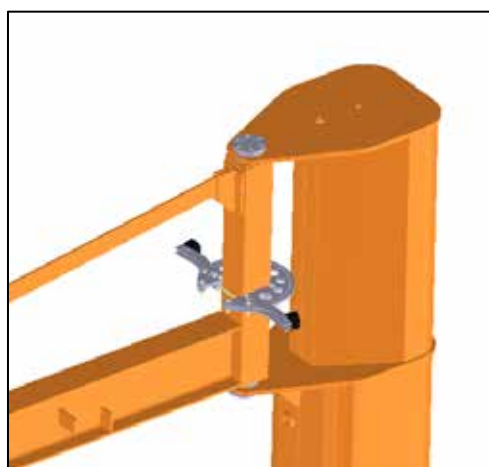
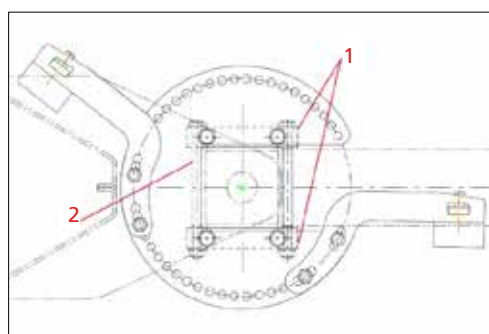
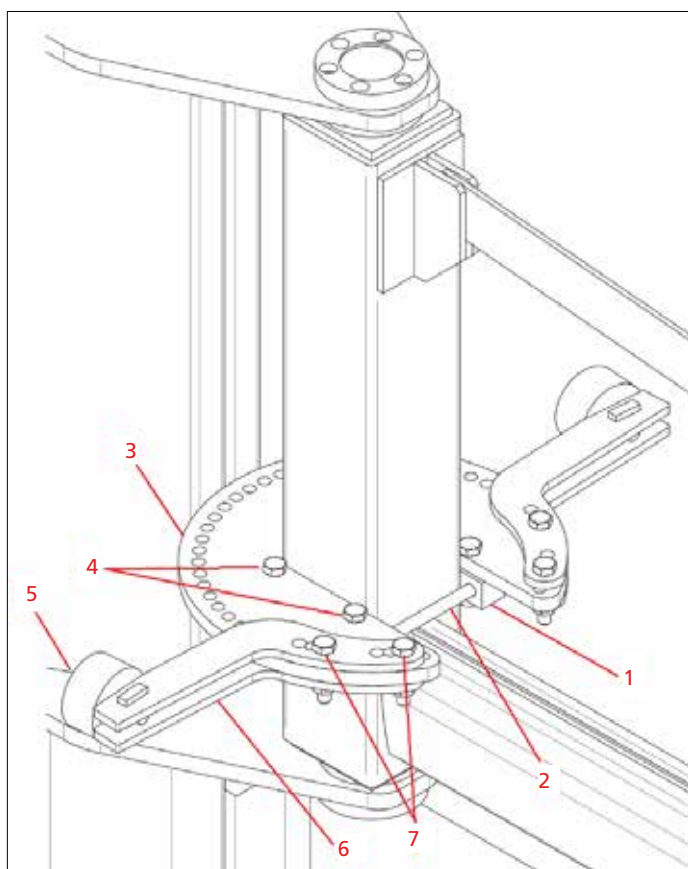


1. Prendre le kit arrêt de rotation et positionner le disque perforé (1) à l'extrémité inférieure des panneaux latéraux.
2. Insérer et serrer les quatre vis latérales (2) dans leurs trous respectifs préexistants.
3. Serrer à pression les deux vis arrière (3).
4. Pour délimiter la plage d'utilisation du bras, le faire tourner jusqu'à ce qu'il arrive en fin de course (en tenant également compte de l'encombrement de l'éventuel équipement qui sera installé sur le bras).
5. Placer ensuite le tampon (4) contre le montant de la colonne et fixer le bras (5) au disque perforé (1) à l'aide des vis (6) serrées au couple de 20 Nm.

PROCÉDURES DE MONTAGE | Version GBA type H-S



Pour faciliter l'opération de montage des butées de rotation, il est préférable de travailler avec le bras au niveau du sol.

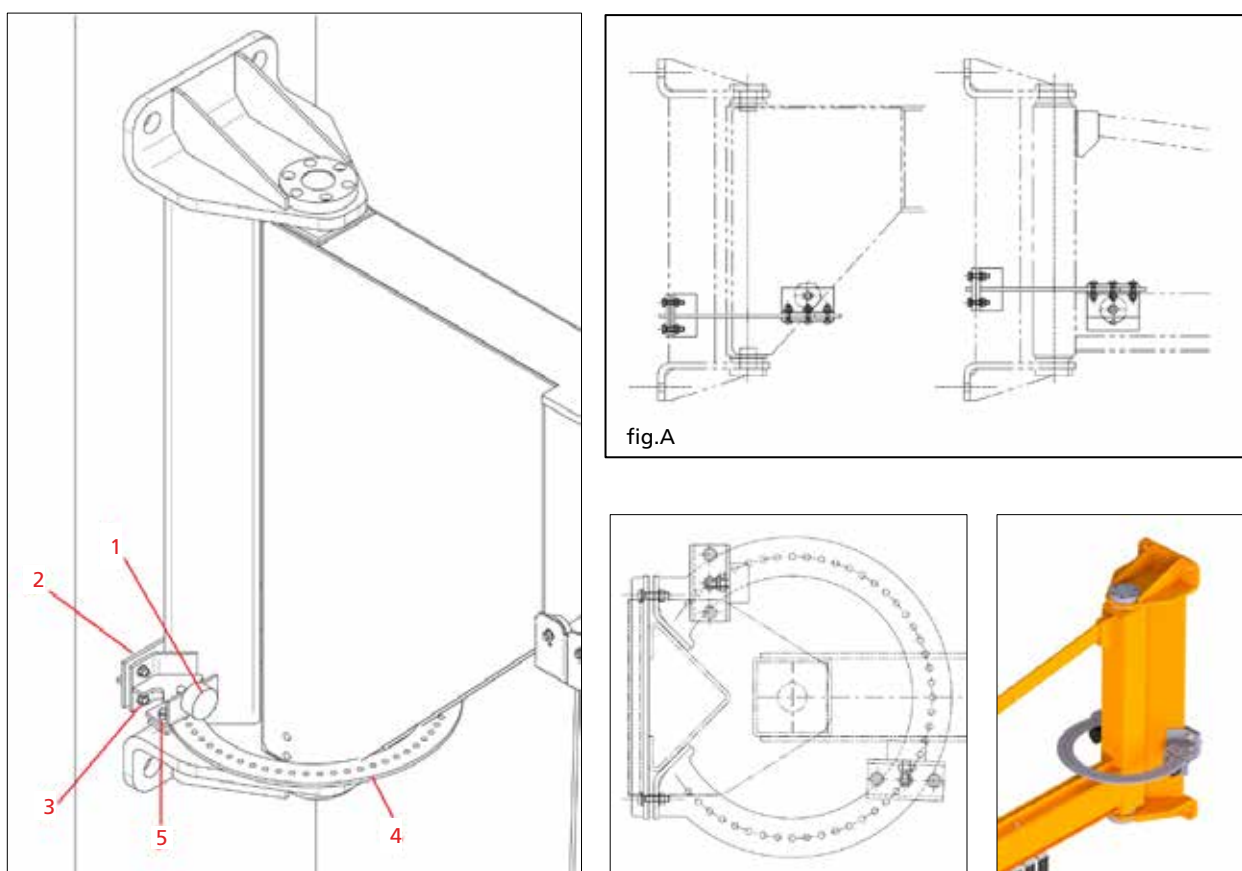


1. Prendre le kit butée de rotation, placer les supports (1) au-dessus de la poutre/conduite et les fixer au tube en serrant les tirants (2) au couple de 20 Nm.
2. Positionner le disque perforé (3) au-dessus des supports préalablement montés, puis le serrer à l'aide des quatre vis (4) fournies au couple de 20 Nm.
3. Pour délimiter la plage d'utilisation du bras, le faire tourner jusqu'à ce qu'il arrive en fin de course (en tenant également compte de l'encombrement de l'éventuel équipement qui sera installé sur le bras).
4. Placer ensuite le tampon (5) contre le montant de la colonne et fixer le bras (6) au disque perforé à l'aide des vis (7) serrées au couple de 20 Nm.

PROCÉDURES DE MONTAGE | Version GBP type T-H-S



L'opération de montage des butées de rotation requiert l'intervention de deux opérateurs.



1. Prendre le kit butée de rotation, pour sa hauteur de positionnement il faut s'assurer que le tampon (1) a une surface de contact adéquate contre la conduite/poutre (voir figure A).
2. Enfiler le support (2) de la butée sur le montant, le fixer des deux côtés en serrant les vis (3) au couple de 20 Nm.
3. Pour délimiter la plage d'utilisation du bras, le faire tourner jusqu'à ce qu'il arrive en fin de course (en tenant également compte de l'encombrement de l'éventuel équipement qui sera installé sur le bras).
4. Placer ensuite le tampon (1) contre le bras et fixer son support au disque perforé (4) à l'aide des vis (5) serrées au couple de 20 Nm.

4.4 MISE EN SERVICE

4.4.1 VÉRIFICATIONS PRÉLIMINAIRES – RÉGLAGES ET ESSAIS DE FONCTIONNEMENT



Réaliser les contrôles suivants avant la mise en service de la potence:



► Vérification de l'adéquation du système électrique:

- Vérifiez que la tension et la fréquence de la ligne, indiquée sur la plaque moteur correspondent à celles fixées pour le fonctionnement.
- Vérifiez que la valeur de la tension du moteur est de $\pm 10\%$ de la valeur nominale.
- Vérifier la bonne mise à la terre de l'installation

► Vérifier la bonne installation de la potence:

- S'assurer de l'absence de défauts apparents après l'installation de la potence
- Vérifier que toutes la visserie est correctement serrée
- Vérifier l'absence de tout corps étranger sur le chemin de roulement du chariot palan.
- Vérifier la bonne rotation de la flèche sur toute son amplitude
- Vérifier la libre rotation du bras, avec l'absence d'obstacle sur toute la zone couverte par la potence.
- Réglez le fin de course du palan afin d'optimiser en adéquation avec le poste de travail la course du palan. Les fins de course de descente doivent être ajustées afin que le crochet en son point le plus bas soit à environ 10 cm du sol.
- Vérifiez que vous disposez des butoirs mécanique en extrémité de la flèche
- Vérifiez que vous disposez du fin de course direction dans le cas des chariots électrique et positionnez le de façon çà travailler en sécurité et ne pas venir en contact avec les butoirs mécanique.
- S'assurer qu'il n'y a aucune perte de lubrifiant.
- Veiller à ce que, lors des essais, il n'y ai aucun bruit ou vibration anormal (patinage des roues ou mouvements spontanés du chariot et/ou du bras, etc.)

► Vérifier le fonctionnement du sens de rotation des moteurs:

► Cas des potences avec palan chariot électrique:

- Actionner les touches directionnelles "gauche/droite", et vérifier que le chariot se déplace comme indiqué par les flèches placées sur la potence;

► Cas des potences avec palan chariot par poussée:

- Faire fonctionner sur de courtes distances, la montée et la descente avec deux courtes impulsions uniquement pour s'assurer du bon sens de rotation, sans intervenir sur les fins de course.



► Procéder tout d'abord au contrôle des mouvements de direction, si électrique, et ensuite à la montée/descente, sans intervenir sur les fins de course.

► Si le sens de rotation du moteur n'est pas en adéquation avec les commandes du palan, vous pouvez rencontrer des dysfonctionnements.

► Si la direction ne correspond pas aux indications de la boîte à boutons, inverser les phases dans la boîte de dérivation.

4.4.2 ESSAIS DE LA POTENCE – APTITUDE À L'EMPLOI



- ▶ La potence est mise sur le marché en tenant compte des épreuves menées par le constructeur sur des prototypes similaires pièces testées, structures (colonnes, supports, bras, etc.).
- ▶ Le fabricant effectue le contrôle de la fabrication cela garantit une qualité constante et permet une conformité de toutes les pièces composant la potence.
- ▶ La procédure de test décrite ci-dessous, se rapporte à l'évaluation de la conformité, de performance, et fonctionnelle des potences installées sur leur lieu de montage (fixation, structure, levage, accessoires, etc..).
- ▶ La vérification (test d'épreuve) de l'installation est à la charge de l'utilisateur et doit être réalisée par personnel qualifié (installateur) qui respecte les instructions de ce manuel.
- ▶ L'installateur doit effectuer le contrôle et remplir toutes les parties du « certificat » ainsi qu'établir un certificat de « aptitude à l'emploi ».

Après avoir exécuté les tests fonctionnels à vide, veuillez procéder aux essais dynamiques avec une charge ayant une masse de 110% de la CMU nominale (coefficient de surcharge de 1,10) et aux essais statiques avec une charge ayant une masse de 125% de la CMU nominale (coefficient de surcharge de 1,25).



Tous les essais doivent être effectués par vent nul



Procéder à l'essai des potences comme suit:



Essais à vide:

- ▶ actionner le sectionneur
- ▶ placez le bouton d'arrêt d'urgence sur la position « marche »
- ▶ appuyez sur le bouton « start/alarme » (si existant)
- ▶ vérification de la fonction de levage en appuyant sur le bouton haut/bas
- ▶ vérification de la fonction de direction en appuyant sur les touches de déplacement gauche/droite, si chariot électrique
- ▶ dans le cas de moteur 2 vitesses vérifier avec le double enfoncement
- ▶ vérification la rotation manuelle de la flèche.
- ▶ vérifier le bon fonctionnement des fins de course lorsqu'ils ont été prévu

Essai dynamique:

- ▶ toujours lever verticalement
- ▶ fournir des charges ayant une masse de **1,1 de la CMU nominale**
- ▶ accrochage de la charge avec le crochet positionner verticalement
- ▶ tendez la chaîne et l'élingue si élingue à vitesse lente
- ▶ lever lentement la charge jusqu'à la décoller de son support, vérifier les éléments de la potence, flèche, fixation etc
- ▶ répéter l'essai à vitesse maximale, le cas échéant, en exécutant ces contrôles plus anciens
- ▶ vérifier les fins de course lorsqu'ils ont été prévu

- ▶ contrôlez les freins, capacité de levage, vérifiez que la charge est freinée au moment adéquat après avoir relâché le bouton
- ▶ faites les mêmes vérifications pour le chariot de direction (si électrique).
- ▶ travailler d'abord à vitesse lente, le cas échéant et ensuite à la vitesse maximale (dans le cas de moteur bi-vitesse)
- ▶ vérifier le fonctionnement de l'arrêt d'urgence qui doit arrêter et empêcher tous mouvements. Toutes les fonctions du palan et du chariot (si électrique) doivent stopper, dans le laps de temps le plus court possible, sans mise en évidence d'anomalies, glissement ou balancement pouvant compromettre sa stabilité.
- ▶ vérifier le fonctionnement du dispositif de friction ou du limiteur de charge (s'il a été prévu).
- ▶ vérifier le freinage et l'arrêt pendant les mouvements de levage, translation et rotation, assurer la stabilité de la masse en mouvement..



L'essai dynamique doit être effectué dans les conditions de chargement les plus défavorables, en combinant les mouvements de levage, la translation et la rotation.

Essai statique:

- ▶ toujours lever verticalement
- ▶ fournir des charges ayant une masse totale de **1,25 de la CMU nominale**
- ▶ fixer la charge utilisée pour les **essais dynamiques** (nominale x 1,1) en prenant soin de placer le crochet verticalement.
- ▶ tendez la chaîne lentement, (utiliser la vitesse lente si existante)
- ▶ lever la charge et arrêtez-le en position suspendue à une hauteur de 10 cm au dessus du sol
- ▶ appliquer progressivement les masses supplémentaires pour arriver à une masse totale de = CMU nominale x 1.25
- ▶ laisser en charge pendant au moins 10 minutes
- ▶ vérifier que la charge ne glisse pas (le frein et le limiteur ne doivent pas glisser)
- ▶ libérez la charge et assurez-vous qu'aucune déformation ne s'est produite sur la structure de la potence ou sur le système d'ancrage.



- ▶ **Au cours de l'essai statique, qu'aucun mouvement de la potence ne doit être activé**
- ▶ **Les Tests de la potence doivent être répétées périodiquement suivant la législation en vigueur (voir la section 6.3.2).**
- ▶ **Les résultats des inspections annuelles doivent être consignés dans le carnet de maintenance de l'appareil.**

4.5 MISE HORS SERVICE

4.5.1 STOCKAGE ET CONSERVATION



Les potences et ses composants, doivent être stockés et conservés (stockage), pour éviter leur détérioration dans les conditions suivantes:



- ▶ Protéger les surfaces usinées des plaques et des mécanismes avec des produits antioxydants, ne touchez pas les surfaces conçues pour être assemblées avec d'autres parties ou à l'intérieur des trous.
- ▶ Les matériaux, qu'ils soient fournis pour l'installation à l'intérieur ou à l'extérieur, peuvent être stockés jusqu'à une période maximale de deux ans dans un environnement présentant les caractéristiques suivantes:
 - ▶ protégée contre les agents atmosphériques
 - ▶ l'humidité relative ne dépassant pas 80%
 - ▶ température mini -20° C / température maxi +60° C
- ▶ Pour une période de conservation supérieur à 2 ans, veuillez demander la procédure (si elle est possible) au constructeur
- ▶ Si ces valeurs peuvent changer pendant l'entreposage, il sera nécessaire de procéder à des vérifications préliminaires avant la mise en service (voir section 4.5.2 « stockage »)
- ▶ Si, sur le lieu de stockage la température dépasse ou descend en dessous des valeurs indiquées et l'humidité relative est supérieure à 80 % vous devrez installer des emballages spécifiques à ces conditions
- ▶ Pour le stockage dans les zones ouvertes:
 - ▶ plinthes élevés au large de la parole pour tous les modules sans palettes
 - ▶ protéger tous les emballages et pièces avec les produits adaptés
 - ▶ si la grue a été conçue pour fonctionner à l'extérieur, la colonne et la flèche ne nécessitent pas de protection spéciale, au contraire des pièces usinées, axe rotation etc, qui doivent être protégées par des composants adaptés à cette fonction (vernis, graisse, etc.)

4.5.2 RÉCUPÉRATION APRÈS STOCKAGE



Avant la mise en service des potences qui ont fait l'objet d'une longue période de stockage, vous devez procéder comme suit:



- ▶ **Structure:**
 - ▶ élimination des traces de lubrifiant de la structure et de la zone de roulement
 - ▶ repasser un taraud ou filière dans les filetages et supprimer toute graisse restante
 - ▶ nettoyez les surfaces qui seront en contact à l'assemblage
 - ▶ réparer éventuellement les dommages structurels (surfaces, peinture etc)
- ▶ **Mécanismes:**
 - ▶ vérifier les fuites et, si nécessaire, rétablir les niveaux des lubrifiants
 - ▶ vérifier la fixation correcte des mécanismes
 - ▶ élimination des traces d'oxydation des parties coulissantes
 - ▶ graisser les roulements et les pièces non peintes (arbres, axes, etc.).
 - ▶ enlever les résidus éventuels d'eau dans les parties concaves

▶ Équipement électrique:

- ▶ retirer toute condensation des moteurs et de plaques à bornes avec jet d'air sec
- ▶ vérifier l'intégrité et la fonctionnalité des freins
- ▶ nettoyer soigneusement les surfaces de freinage en enlevant toute trace d'humidité, de lubrifiant ou de peinture
- ▶ vérifier l'intégrité et la fonctionnalité des fins de course
- ▶ vérifier l'intégrité des composants électriques
- ▶ sécher les contacts des contacteurs
- ▶ nettoyer soigneusement les surfaces d'étanchéité et les filetages
- ▶ contrôler la bonne tenue des câbles d'alimentation
- ▶ vérifier soigneusement les fonctionnalités de la boîte à boutons.

5. FONCTIONNEMENT ET UTILISATION DES GRUES

5.1 FONCTION DE LA POTENCE

5.1.1 UTILISATION, CONFORMITÉ ET MODALITÉ D'UTILISATION

Les **potences**, à rotation manuelle version GBA-CBE ou GBP-MBE, sont conçues pour la manutention de marchandises à l'intérieur de locaux adaptés.

Les **potences** ont trois fonctions:

- ▶ **soulever** la charge verticalement dans l'espace par le crochet de levage unité, généralement composée d'un palan à chaîne manuel ou électrique et au moyen des accessoires appropriés pour cette opération;
- ▶ **déplacer** le chargement, à l'aide d'un chariot de levage, électrique ou manuel, qui circule le long de la flèche de la potence.
- ▶ **faire pivoter** la flèche avec sa charge autour de l'axe de rotation par poussée sur la charge, dans l'espace délimité par le rayon de la flèche.

Si la potence est équipée d'un **palan électrique avec chariot manuel** les mouvements sont activés:

- ▶ par les touches montée/descente sur la boîte à boutons.
- ▶ par poussée pour la direction et la rotation.

Si la potence est équipée d'un **palan électrique avec chariot électrique** les mouvements sont activés:

- ▶ par les touches montée/descente sur la boîte à boutons
- ▶ par les touches droite/gauche pour la direction du chariot sur la boîte à boutons.

Si la potence est équipée d'un palan/chariot manuel les mouvements sont activés manuellement:

- ▶ **par actionnement mécanique** de la chaîne de manœuvre du palan pour le mouvement de **levage**
- ▶ **par poussée** pour la commande du chariot de **translation**.

Le mouvement de **rotation du bras** est activé soit manuellement, avec un pivotement **par poussée, soit électriquement à partir de la boîte à boutons. Lorsque les commandes sont effectuées via la boîte à boutons**, les boutons activent la fonction lorsqu'ils sont maintenus enfoncés et la commande des vitesses auxiliaires lentes de levage et de translation peut être activée des manières suivantes :

- ▶ **via des boutons distincts**, actionnant les vitesses « lentes » et « rapides » indépendamment l'une de l'autre.
- ▶ **avec un seul bouton à deux clics**, le premier clic pour la commande de la vitesse « lente », le deuxième clic pour la commande de la vitesse « rapide »

Le **bouton d'arrêt d'urgence** sur le boîtier de commande a la forme d'un champignon, teinté de rouge et active la fonction arrêt lorsqu'il est actionné.

Le **bouton d'arrêt d'urgence** doit être désactivée volontairement pour pouvoir utiliser la potence.

Le boîtier de commande est suspendu au palan et utilisable depuis le sol par l'opérateur.

Les fonctions peuvent être contrôlées par l'intermédiaire d'une commande radio, dont les fonctions sont inchangées par rapport à celles de la boîte à boutons.



- ▶ Lorsque les mouvements de la potence sont contrôlés par une commande radio l'opérateur doit manutentionner avec la plus grande prudence dans les manoeuvres sans jamais perdre de vue de l'espace de travail et de la charge traitée afin de ne pas compromettre la sécurité des personnes et la non détérioration des charges et de la potence
- ▶ Il est interdit de faire fonctionner la potence en étant sur les pièces ou la potence ou accroché à l'élément de levage.

5.1.2 CHARGES AUTORISÉES ET NON AUTORISÉES

Les charges doivent être:

- ▶ De forme, taille, masse et de température équilibrée approprié aux caractéristiques de l'endroit où elles doivent être traitées et doivent être compatibles avec les capacités de la potence.
- ▶ Équipé de poignées de maintien appropriées sur et/ou à l'aide d'accessoires évitant la chute accidentelle
- ▶ Stable et non assujettie à modifier leur configuration statique ou physique pendant la manutention.



La manipulation n'est pas autorisée pour les charges suivantes:

- ▶ charge dont le poids, y compris n'importe quel accessoire, dépasse la capacité de la potence (fig. 63)
- ▶ avoir des masses déséquilibrées par rapport à son centre de gravité
- ▶ pas suffisamment résistant à la pression de surface
- ▶ qui, en raison de leurs caractéristiques chimiques et physiques, sont classées comme dangereuses, telles que, par exemple : matériaux inflammables, explosifs, radioactifs, etc..
- ▶ les matériaux toxiques dangereux ou des produits, si non traités dans des conteneurs spéciaux, tels que les produits chimiques corrosifs, risques biologiques, etc..
- ▶ les produits en vrac ou substances alimentaires, qui peuvent entrer en contact direct avec des pièces de l'appareil de levage ou avec ses lubrifiants
- ▶ charge qui peut changer la configuration statique ou chimique ou leur centre de gravité lors de la manutention
- ▶ non équipés d'accessoires à l'étape suivante

5.1.3 LES ACCESSOIRES DE LEVAGE

Sont généralement admis:

- ▶ Élingues câble, chaîne ou textile
- ▶ Accessoires de levage suspendus entre la charge et le crochet de levage tels que palonniers, pinces, ventouses, aimants et électroaimants, etc..
- ▶ Ces accessoires doivent être conformes aux exigences prévues par le fabricant.



Ne sont généralement pas autorisés: accessoires

- ▶ dont les caractéristiques pourraient causer à la dynamique de la potence des sollicitations dépassant les surcharges admissibles ou accidentelles.
- ▶ qui peuvent entrer en collision avec des pièces de la potence.
- ▶ restriction de la libre circulation de la charge.
- ▶ qui peuvent interférer avec des lignes électriques indépendantes.



fig.63

5.2 CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT

5.2.1 CONTEXTE OPÉRATIONNEL

L'environnement d'exploitation doit avoir les caractéristiques suivantes:

- ▶ **température:** min.: -10° C; Maximum: + 40° C humidité relative: max. 80%.
- ▶ **en utilisation dans un environnement intérieur** à l'abri des intempéries et dans des conditions normales, les potences ne nécessitent aucune précaution particulière.
- ▶ **utilisation à l'extérieur:** potences peuvent être exposés aux éléments pendant et après utilisation. Les éléments de levage et de translation doivent être fournis avec une protection IP55, il est également recommandé de protéger palan et chariot avec des capotages (fig. 64)

Pour éviter l'oxydation des éléments structurels il faut des traitements appropriés et lubrifier les mécanismes de rotation. Utilisation des potences en extérieur est autorisée en l'absence de conditions météorologiques exceptionnelles, qui peuvent provoquer des mouvements involontaire de la charge, telles que de fortes pluies, neige, vent fort orage, etc.



La potence, en exécution standard, ne doit pas être utilisée dans les environnements et les zones suivantes:

- ▶ Vapeurs, fumées ou de poussières hautement corrosives et/ou abrasives (lorsque cela est inévitable intensification des cycles de maintenance).
- ▶ Si les flammes et/ou de chaleur dépassent la température autorisée.
- ▶ Risque de feu ou d'explosion et où il est prescrit l'utilisation d'éléments antidéflagrant.
- ▶ Dans les régions où il y a des champs électromagnétiques forts qui peuvent causer l'accumulation de charges électrostatiques.
- ▶ Contact direct avec les denrées alimentaires.

5.2.2 ZONES DE DANGER ET PERSONNES EXPOSÉES

Les zones dangereuses sont celles où, dans n'importe quelle phase opérationnelle, ceux qui sont exposés peuvent risquer un danger pour leur sécurité, la santé ou l'intégrité physique ou mentale. En particulier, l'opérateur avant d'utiliser la potence, doit vérifier que dans les trajectoires d'évolution de la potence, les conditions de visibilité doivent être complètes afin d'éviter tout risque d'écrasement ou de pincement pour lui et les personnes se situant dans la zone de travail (fig. 65).



Il est obligatoire de fournir des avertissements adéquats sur les zones dangereuses pour interdire ou restreindre l'accès au personnel étranger et/ou non engagés dans les domaines où fonctionnent les potences, tel que prescrit par les lois en vigueur



fig.64



fig.65

5.2.3 ÉCLAIRAGE DE LA ZONE DE TRAVAIL

Les potences sur fût et murale, série GBA-CBE et GBP-MBE, ne sont pas équipées de leur propre système d'éclairage. En conséquence, le lieu de travail de l'opérateur doit être parfaitement éclairé et doit assurer une visibilité maximale.



Le niveau d'éclairage ambiant doit toujours être parfait afin d'assurer le fonctionnement de la potence avec le maximum de sécurité possible (fig. 66).

Pour les opérations dans les zones insuffisamment éclairées il est obligatoire d'avoir un système d'éclairage supplémentaires, en évitant les zones d'ombre qui réduisent la visibilité dans les zones opérationnelles.

5.2.4 OPÉRATEUR

Les opérateurs sont tous ceux qui, lors d'une des phases ont une activité sur la potence:

- ▶ le transport, la manutention, le montage, le réglage et les essais
- ▶ mise en service, utilisation, nettoyage, entretien et réparation
- ▶ démontage, démantèlement et démolition

Les opérateurs doivent être apte à travailler et être apte mentalement à répondre aux besoins associés aux activités liées à la manipulation de potences au cours de toutes les phases opérationnelles, particulièrement durant les phases d'élingage et de manutention.

Avant utilisation, vous devrez adopter une position non dangereuse pour votre propre sécurité, prévoir et/ou prévenir les chutes possibles ou les mouvements dangereux de la charge transportée. Suivre toutes les instructions fournies avec la machine pour réaliser en toute sécurité les opérations auxquelles sont destinées la machine, observer les instructions contenues dans ce manuel.



L'opérateur ne doit pas laisser personne s'approcher lors de l'utilisation des potences et empêcher l'utilisation par un personnel non autorisé, et en particulier pour les mineurs.

***L'utilisation de la potence par des personnes non autorisées ou non formées est interdit.**

***L'opérateur doit toujours utiliser des dispositifs de sécurité de protection individuelle appropriés (EPI : gants, casque, chaussures de protection ...).**

5.2.5 PORTÉE DES POTENCES

La portée des potences, en configuration opérationnelle, est clairement indiquée par la plaque apposée sur la potence et est visible de la position de fonctionnement.



- ▶ **Ne jamais dépasser la capacité de la potence et de ses accessoires (fig. 67).**
- ▶ **La potence ne doit jamais être équipé d'un appareil de levage (ex : palan) ayant une capacité de levage supérieure à la sienne.**
- ▶ **La vitesse maximal de levage ne doit jamais exéder 24 m/min.**



fig.66



fig.67

5.2.6 MANOEUVRE : LEVAGE, DIRECTION ET ROTATION DE LA FLÊCHE

Il est conseillé dans la mesure du possible de n'effectuer qu'un mouvement à la fois, car c'est la seule façon de maîtriser une manoeuvre et de la suivre constamment, qui doit également éviter les mouvements répétées en permanence (pianotage).

- ▶ La manutention doit être faite sans heurt et très soigneusement, afin de ne pas générer de risques d'accidents et de dégats sur l'appareil
- ▶ Le levage doit débuter par la mise en tension de la chaine pour soulever de quelques centimètres la charge, et ainsi vérifier la stabilité de l'ensemble.

- ▶ Après la manipulation, placez la charge soigneusement et relâchez le crochet du palan.
- ▶ Dans les opérations de levage l'opérateur ne doit pas placer le crochet sur le sol ou sur les charges afin de ne pas laisser du mou sur la chaîne (la chaîne doit rester droite avec son crochet). L'opérateur doit strictement éviter de faire des levages obliques avec chaîne, qui sont toujours dangereux et mal contrôlée (fig. 68).
- ▶ Éviter les chocs violents entre le chariot du palan et les butées mécanique de fin de course pour ne pas endommager la structure.
- ▶ Toutes les manoeuvres de translation du chariot/palan ou de rotation de la flèche doivent être faites en poussant sur la charge et jamais en tirant, afin d'éviter le risque d'écrasement (fig. 69).



- ▶ **Travailler avec soin et diligence en suivant constamment les manoeuvres et vérifier visuellement la charge.**
- ▶ **Éviter les manoeuvres brusques qui sont très dangereuses pour la stabilité de la charge due aux effets dynamiques qui sont générés.**
- ▶ **Ne jamais soulever des charges déséquilibrées ou omettre d'attacher et de fixer tous les accessoires (élingues, palonnier etc) fournis.**
- ▶ **Ne jamais laisser des charges suspendues, et ne jamais reposer la charge sur les accessoires de levage.**

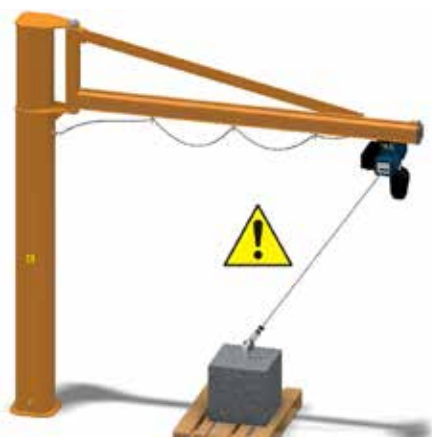


fig.68



fig.69

5.2.7 SÉCURITÉS

La coupure de l'alimentation doit être effectuée en actionnant le sectionneur (non inclus dans la livraison) ou en appuyant sur le « arrêt d'urgence » de la boîte à boutons.


Un verrouillage empêche la commande du palan en vitesse lente ou rapide.

La coupure de courant entraîne le blocage immédiat de tous les mouvements du chariot et palan parce que les moteurs électriques sont équipés de dispositifs de freinage automatiques.

Le linguet de sécurité installé sur le crochet empêche l'éjection de la pièce mise dans le crochet.

Les fins de course de levage, de rotation et de translation, délimitent les points maxi d'utilisation et sont des dispositifs d'urgence et ne doivent pas être considérés comme des arrêts de service.



- ▶ Les dispositifs de sécurité lorsqu'ils ne sont pas dans la fourniture de base doivent être fournis par le client.
- ▶ Il est interdit de mettre en service la potence sans le marquage "CE", et sans avoir été complétée conformément aux exigences contenues dans ce point 

5.3 HABILITATION DE LA POTENCE



Pour commencer les opérations avec la potence, observer les dispositions suivantes:



1. Inspectez l'intégrité de la potence et des structures où elle est installée.
2. Effectuez toutes les vérifications tel que décrit au paragraphe 5.5 « critères et précautions d'emploi »
3. Actionnez l'interrupteur sur « on » ou « 1 »
4. Vérifier que la zone d'évolution n'est pas dangereuse pour les personnes exposées
5. Placez le bouton «arrêt d'urgence» en position marche
6. Activer toutes les fonctions en appuyant, le cas échéant, le bouton « démarrage »
7. Tester le fonctionnement des dispositifs de sécurité en contrôlant les mouvements comme décrit au paragraphe 5.1

5.4 ARRÊT EN FIN DE TRAVAIL



Pour bloquer la potence avant travaux, vous conformer aux dispositions suivantes:



1. Positionnez le bras en position assurant sa stabilité et en vous assurant qu'il ne crée pas de risque d'impact ou d'interférence avec d'autres machines
2. Détachez tous les accessoires de levage qui sont sur le crochet du palan
3. Lever le crochet à une hauteur d'environ 2.50 m afin qu'ils ne génèrent pas de danger pour la circulation des personnes et des biens sous la potence.

Lorsqu'il est utilisé avec un palan manuel:

4. Assurez-vous que la chaîne de manoeuvre n'interfere pas avec un autre palan type "électrique " ou autre accessoires

En cas d'utilisation avec un palan électrique :

5. Arrêter tous les mouvements de la potence en appuyant sur le bouton « stop » de la télécommande
6. Placer le panneau « ne pas utiliser »
7. Débranchez l'alimentation électrique en mettant l'interrupteur principal en position « OFF » ou "0" (zéro).

5.5 CRITÈRES ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI



► Une utilisation appropriée des potences, offre une performance optimale des potences en toute sécurité.

► Ce potentiel d'utilisation est garanti uniquement en suivant strictement les instructions ci- dessous::

- **TOUJOURS** suivre les indications et les instructions du manuel d'installation et utiliser et vérifier l'intégrité des composants et des pièces de la potence.
- **TOUJOURS** suivre les instructions et les avertissements affichés sur la machine ; les consignes de sécurité doivent toujours être lisibles.
- **TOUJOURS** s'assurer que le treuil fonctionne en environnement protégé contre les agents atmosphériques (pluie, vent, neige, etc.), ou, si à l'extérieur, il est équipé de protections appropriées
- **TOUJOURS** vérifier la correspondance du rendement de la potence en rapport avec l'utilisation prévue (travail cycles, charge et durée).
- **TOUJOURS** vérifier la solidité et l'adéquation des structures (murs, colonnes, fondations) qui supportent la potence
- **TOUJOURS** s'assurer de la pertinence de l'entretien de la potence (nettoyage, lubrifiants) et ses principales composants (crochets, chaînes, commande manuelle, interrupteurs, moteurs, galets, freins, etc..).
- **TOUJOURS** vérifier la correspondance des mouvements, du palan et du chariot.
- **TOUJOURS** tester la fonctionnalité du bouton d'arrêt d'urgence.
- **TOUJOURS** Vérifier l'efficacité des freins et des fins de course et le circuit électrique.
- **TOUJOURS** s'assurer que l'intégrité de la chaîne, du crochet et de la boîte à boutons.
- **TOUJOURS** s'assurer que le crochet n'est pas usé, endommagé ou sans linguet de sécurité
- **TOUJOURS** vérifier la pertinence et l'efficacité des élingues
- **TOUJOURS** vérifier le chemin de roulement du chariot palant. Si ce n'est pas possible fournir les mesures d'adaptation appropriées comme par exemple une signalisation dans la zone à risque (fig. 73).
- **TOUJOURS** travailler en poussant et ne jamais tirer la charge.
- **TOUJOURS** s'assurer que vous avez centré l'appareil de levage sur la charge avant de la lever et de la déplacer.
- **TOUJOURS** s'assurer que la charge à lever est bien positionnée sur le crochet et démarrer l'opération en vitesse lente.
- **TOUJOURS** travailler dans les meilleures conditions d'éclairage et de visibilité.
- **TOUJOURS** s'assurer, avant l'opération, que la charge et la potence ne rencontreront pas d'obstacles durant la manutention
- **TOUJOURS** se situer à l'extérieur du rayon d'exploitation de la charge soulevée.
- **TOUJOURS** éviter les impulsions de commande à intervalles rapprochés (pianotage).
- **TOUJOURS** éviter de combiner les mouvements.
- **TOUJOURS** utiliser la vitesse lente pour les phases d'approche et de positionnement.
- **TOUJOURS** positionner en fin d'utilisation le crochet de charge et le boîtier de commande en sécurité, afin qu'ils ne constituent pas un élément de risque de collision.
- **TOUJOURS** actionner l'arrêt d'urgence du palan et le sectionneur en fin de service.
- **TOUJOURS** couper l'alimentation de la machine en cas d'inspections, réparations, entretien courant.
- **TOUJOURS** utiliser les équipements de protection individuel appropriée (EPI, gants, etc.).
- **TOUJOURS** signaler tout dysfonctionnement (mouvement anormal, soupçon de casse et niveau de bruit à l'extérieur de la norme) au responsable de l'installation.
- **TOUJOURS** respecter le programme des opérations de maintenance et de contrôle et mentionner tous les commentaires concernant le crochet, la chaîne, les freins et l'alimentation électrique.



fig.70



fig.71




fig.72



fig.73

5.6 CONTRE-INDICATIONS D'UTILISATION



- ▶ Une mauvaise utilisation de la potence et le manque d'entretien peuvent conduire à un risque important de mettre en danger la santé et la sécurité de l'opérateur et des personnes exposées, ainsi que la fonctionnalité et la sécurité de la machine. 
- ▶ Les actions décrites ci-dessous, absolument interdites, décrivent la majorité des situations prévisibles mais d'autres peuvent survenir:

5.6.1 UTILISATION NON PRÉVUES ET NON APPROPRIÉES

- ▶ **NE JAMAIS** utiliser la potence pour le levage et le transport de personnes.
- ▶ **NE JAMAIS** soulever des charges dépassant la capacité nominale ou installer un palan ayant une capacité supérieure à la potence (fig. 74).
- ▶ **NE JAMAIS** soulever des charges pendant que des personnes passent dans la zone de mouvement.
- ▶ **NE JAMAIS** manoeuvrer ou s'arrêter sous la charge suspendue.
- ▶ **NE JAMAIS** laisser une personne non autorisée ou un mineur utiliser la potence.
- ▶ **NE JAMAIS** utiliser la potence si vous n'êtes pas en état physique ou psychologique.
- ▶ **NE JAMAIS** utiliser la potence sans les équipements de protection individuelle approprié (PPE, gants, etc.).
- ▶ **NE FAITES JAMAIS** fonctionner la potence sans visuel direct de la charge lors de toutes les opérations.
- ▶ **NE JAMAIS** tirer le chargement ou remorquer en utilisant le chariot.
- ▶ **NE JAMAIS** mettre les mains sur les élingues en tension ou sur les accessoires de levage en contact avec la charge.
- ▶ **NE JAMAIS** laisser une charge suspendue sans surveillance.
- ▶ **NE JAMAIS** utiliser le palan pour les services autres que ceux pour lesquels il est destiné.
- ▶ **NE JAMAIS** soulever de charges équilibrées.
- ▶ **NE JAMAIS** balancer la charge ou le crochet pendant la phase de manutention.
- ▶ **NE JAMAIS** mettre la chaîne en position inclinée.
- ▶ **NE JAMAIS** utiliser la potence ou ses dispositifs de levage pour les opérations de halage.
- ▶ **NE JAMAIS** utiliser les élingues sans avoir préalablement vérifié la pertinence.
- ▶ **NE JAMAIS** utiliser la chaîne de levage comme mise à la terre pour la machine de soudure.
- ▶ **NE JAMAIS** soulever de charges avec l'extrémité du crochet.
- ▶ **NE JAMAIS** utiliser la potence pour rester sous tension ou pour en extraire les éléments liés à la terre.
- ▶ **NE JAMAIS** soulever de charges « guidés » sans avoir mis en place des mesures appropriées de sécurité.
- ▶ **NE JAMAIS** dépasser la course crochet après avoir placé la charge en étirant la chaîne.

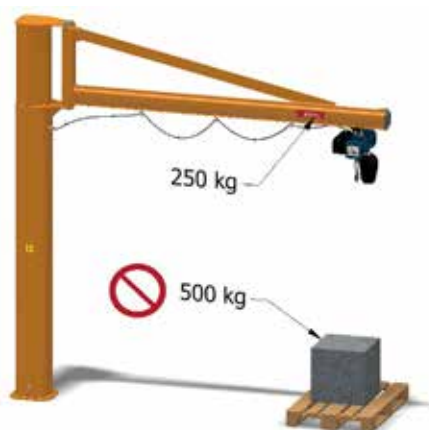


fig.74

- ▶ **NE JAMAIS** buter avec la charge ou avec la flèche, des machines et des installations.
- ▶ **NE JAMAIS** utiliser simultanément deux potences pour soulever la même charge (fig. 75).
- ▶ **NE JAMAIS** utiliser la potence avec deux mouvements simultanés, attendez l'arrêt complet du mouvement en cours avant d'en commencer un autre.
- ▶ **NE JAMAIS** utiliser la potence en conditions environnementales inattendues ou, si installé à l'extérieur, en présence de conditions hostiles, dangereuses ou indésirable (vents forts, pluie, etc.) - (fig. 76).
- ▶ **NE JAMAIS** utiliser ou intervenir sur la potence avec des conditions d'éclairage et/ou visibilité insuffisante.

- ▶ N'utilisez **JAMAIS** les appareils de levage standard dans les zones où il est prescrit l'utilisation de composants antidéflagrants.
- ▶ N'utilisez **JAMAIS** en continu des dispositifs de fins de course.
- ▶ **NE JAMAIS** arriver à pleine vitesse en fin de course.
- ▶ N'utilisez **JAMAIS** le palan en cas de chute de tension ou en l'absence d'une des phases.
- ▶ **NE JAMAIS** effectuer d'inversion de manoeuvre brutale.
- ▶ **NE JAMAIS** pianoter sur les boutons de commande de la boîte à boutons.
- ▶ **NE JAMAIS** modifier les caractéristiques fonctionnelles de la potence et/ou de ses composants.
- ▶ **NE JAMAIS** altérer la sécurité des appareils (interrupteurs, dispositif de friction) - (fig. 77)
- ▶ **NE JAMAIS** effectuer de réparations temporaires ou des actions de récupération qui ne respectent pas les instructions.
- ▶ **NE JAMAIS** utiliser de pièces de rechange non originales ou non prescrites par le fabricant.
- ▶ Ne laissez **JAMAIS** l'entretien et les réparations à du personnel non qualifié.
- ▶ Ne laissez **JAMAIS** la potence(en fin d'utilisation) sans avoir mis en place des procédures de sécurité (fig. 78).
- ▶ **NE JAMAIS** effectuer l'entretien, inspection ou réparation sans mettre la potence hors service.
- ▶ **NE JAMAIS** cours de l'entretien:
 - ▶ utilisez les équipements de travail inadaptés
 - ▶ poser une échelle sur le fut, la flèche ou le palan
 - ▶ faire fonctionner sans équipement de protection individuelle
 - ▶ intervenir sans avoir enlevé la charge soulevée
- ▶ N'utilisez **JAMAIS** la potence si elle ne satisfait pas aux opérations à effectuer.



fig.75



fig.76



fig.77

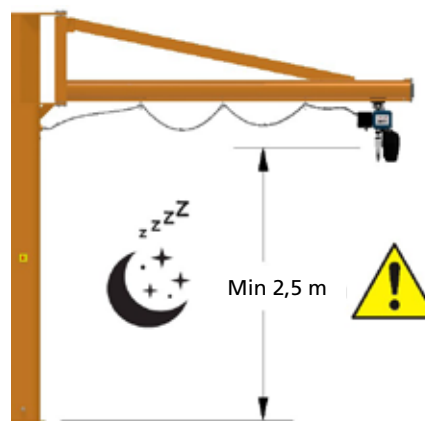


fig.78

6. ENTRETIEN DES POTENCES

6.1 PRÉCAUTIONS

Les consignes de sécurité contenues dans le présent paragraphe doivent être strictement respectées, pendant l'entretien pour éviter des dommages au personnel et à la potence.



Le personnel d'entretien des potences doit:

- ▶ être bien formés
- ▶ avoir lu cette publication
- ▶ avoir connaissance des lois et des règlements sur la prévention des accidents
- ▶ interdire l'accès à la zone de travail au personnel non autorisé pendant le fonctionnement

Ces précautions sont évoquées et détaillées plus loin dans ce chapitre, chaque fois que vous demandez une procédure qui peut entraîner un risque de dommages matériels ou corporels, avec des notes d'**AVERTISSEMENT** et de **DANGER**:



Notes d'**AVERTISSEMENT** avant une opération qui, si elle n'est pas correctement effectuée, peut endommager la potence ou ses composants.



Notes **DANGER** avant une opération qui, si elle n'est pas correctement effectuée, peut provoquer des blessures à l'opérateur.



Attention aux **NOTES D'AVERTISSEMENT** suivants pendant l'entretien:



Avant de faire fonctionner les potences, après une panne moteur, tout doit être minutieusement inspecté et vérifié comme décrit au paragraphe 5.3



Ne jamais intervenir, sauf nécessité spécifique pour l'élimination d'un obstacle et avec beaucoup de précaution, sur la réglementation et sur le positionnement des dispositifs de sécurité. Leur altération peut entraîner la destruction de la potence.



Attention aux NOTES suivantes de DANGER lors de la maintenance:



Couper, si pas nécessaire, l'alimentation du palan électrique avant d'effectuer les opérations de maintenance. Apposer un panneau portant les mots MACHINE EN ENTRETIEN-NE PAS METTRE LE BLOC D'ALIMENTATION.



Ne jamais modifier ou enlever les dispositifs de sécurité installés sur la potence. Si nécessaire, apposer des panneaux d'avertissement pour l'opérateur.



Toujours s'assurer que la présence et la pertinence des liaisons au sol et leur conformité avec les règlements. Le absence de mise à la terre de l'équipement électrique peut causer de graves blessures.



Évitez d'utiliser des solvants inflammables ou toxiques (benzène, éther, alcool, etc..). Éviter le contact prolongé et l'inhalation de leurs vapeurs et de solvants. Évitez en particulier l'utilisation près d'une flamme nue.



Toujours s'assurer, avant d'utiliser la potence, que le personnel d'entretien est à une distance suffisante et qu'aucun outil ou appareil n'est resté sur la potence.



Utilisez toujours des gants de protection lors des opérations de maintenance.



Toutes les pièces mobiles sont accessibles, à l'exception de la chaîne et le moufle, se protéger contre les contacts accidentels. Remonter les protections, avant mise en service



N'utilisez jamais de jets d'eau en cas d'incendie, couper l'alimentation et utiliser des extincteurs appropriés.



Assurez-vous que les outils à utiliser sont en parfait état et sont équipées de poignées isolées, si nécessaire.



Placer le maximum d'attention à tous les risques mis en évidence à bord et emmener cette publication.

6.2 QUALIFICATIONS DU PERSONNEL DE MAINTENANCE

Per essere in grado di effettuare in modo adeguato la manutenzione, delle gru a bandiera, il personale addetto alla manutenzione stessa deve:

- ▶ avoir connaissance des lois en vigueur en matière de prévention des accidents lors de travaux effectués sur les machines à moteur et être en mesure de les appliquer
- ▶ avoir lu et compris le chapitre 3 « Sûreté et sécurité »
- ▶ savoir comment utiliser et consulter cette documentation
- ▶ être intéressé au fonctionnement de la machine
- ▶ observer l'irrégularité d'exploitation et si nécessaire prendre les mesures appropriées

Les professionnels nommés et autorisés à effectuer des travaux d'entretien sur la potence sont:



Opérateur autorisé à l'utilisation des potences



▶ **Les tâches de Maintenance habituelles:**

- ▶ vérification du fonctionnement correct de la potence. Collaboration avec le personnel à l'entretien périodique ou extraordinaire.
- ▶ nettoyage et la lubrification des pièces de la potence et travaux d'entretien, de réalisation simple qui ne nécessitent pas d'interventions en hauteur.

▶ **Connaissances techniques requises:**

- ▶ connaissance des fonctions et utilisation des potences.
- ▶ connaissance des lubrifiants utilisés dans les potences et les palans et les risques associés à leur utilisation.

▶ **Qualification requise:**

- ▶ l'employabilité en fonction des caractéristiques opérationnelles et environnementales spécifiques.



Technicien en maintenance mécanique



▶ **Les tâches de Maintenance habituelles:**

- ▶ réglage mécanique des freins et des mécanismes
- ▶ vérification de l'exécution des mouvements et réglage mécanique, les dispositifs de sécurité
- ▶ contrôle des jeux mécaniques et pièces d'usure (chaîne, crochet, etc.)
- ▶ le remplacement des pièces d'usure (chaîne, crochet, Guide de chaîne, poulies) grâce à l'utilisation de cette publication
- ▶ entretien courant des unités mécaniques avec remplacement de pièces avec des pièces détachées d'origine

▶ **Connaissances techniques requises:**

- ▶ bonne connaissance des systèmes mécaniques pour le levage et la manutention manuelle et moteur
- ▶ bonne connaissance du palan et des dispositifs de sécurité utilisé (ifc, freins, embrayage, etc.)
- ▶ connaissance de base des techniques de contrôle électrique et réglage (remplacement de fusibles, raccordement du moteur, etc.)
- ▶ connaissance des méthodes de mesure et d'essai pour déterminer l'état réel de l'appareil de levage (pour: freins, crochet et chaîne usure, usure anormale, bruit, etc.)
- ▶ les méthodes de recherche logique et évaluation des résultats
- ▶ capacité d'organiser des mesures pour que l'appareil de levage fonctionne correctement
- ▶ capacité d'établir un rapport de maintenance

▶ **Qualification requise:**

- ▶ Suivre une formation de mécanicien industriel avec spécialisation et l'expérience dans la maintenance de systèmes industrielle de levage



Technicien électricien



▶ Opérations types de maintenance :

- ▶ intervention sur les équipements électriques à partir des schémas fonctionnels
- ▶ vérification de l'exécution des mouvements et du réglage électrique des dispositifs de sécurité
- ▶ contrôle de l'usure des composants électriques (contacts des équipements électriques)
- ▶ réparation des groupes électriques avec des pièces de rechange d'origine

▶ Connaissances techniques requises :

- ▶ bonne connaissance des systèmes et installations électriques
- ▶ bonne connaissance des composants électriques et des dispositifs de sécurité utilisés dans le palan (fins de course, freins, etc.)
- ▶ connaissance des techniques de contrôle et de réglage électriques de moyenne difficulté (remplacement selon le schéma original de : moteurs, fins de course, boîtiers de commande à boutons poussoirs, panneaux de commande, câbles, etc.)
- ▶ connaissances élémentaires des techniques de contrôle et de réglage mécaniques de moyenne difficulté (contrôle de l'usure, réglage des butées mécaniques, etc.)
- ▶ connaissance des méthodes de mesure et d'essais pour déterminer l'état réel des conditions du palan (vérification de l'efficacité et de la fiabilité des équipements électriques)
- ▶ connaissance des méthodes de recherche des pannes et des avaries électriques et expérience sur les systèmes électriques de commande et de contrôle des engins de levage et de manutention
- ▶ capacité à organiser les mesures à même de rétablir la fonction du palan ainsi que ses performances
- ▶ possibilité d'établir un rapport d'intervention de maintenance

▶ Qualification requise :

- ▶ Formation complète d'électricien industriel avec spécialisation et expérience dans la maintenance des systèmes de levage ou de manutention industrielle



Opérateur électromécanicien :

il s'agit d'un opérateur dont le profil professionnel, en plus de posséder les caractéristiques typiques du préposé à l'entretien électrique, regroupe et résume également les compétences et les capacités techniques requises à l'ouvrier mécanicien



Technicien en mécanique



▶ Les activités techniques:

- ▶ réglage mécanique des dispositifs de sécurité, étalonnages et essais (essais de charge annuelle)
- ▶ les opérations de maintenance ordinaire après le remplacement des composants mécaniques complexes et/ou critiques pour la sécurité (fixation bras composants, réducteurs, moteurs, etc.).
- ▶ réparation des unités mécaniques après les opérations de maintenance extraordinaire (réparations de pièces structurales avec soudure, usinage des potences, etc.)

► **Connaissances techniques requises:**

- connaissance des systèmes mécaniques industriels, levage et manutention attestée par une formation spécifique
- une connaissance spécifique des dispositifs de sécurité utilisés (fins de course, freins, IMT, etc.)
- connaissances fondamentales des techniques de contrôle électrique et réglage (check engine)
- une compétence particulière sur les méthodes de mesure et d'essai pour déterminer l'état réel de l'appareil de levage et grue (vérification de: freins, tableau élec, interrupteurs, etc.)
- une compétence particulière au sujet des méthodes de recherche de défauts de logique et de l'évaluation des résultats
- aptitude à diriger des mesures visant à remettre en service la potence dans son fonctionnement normale
- capacité de rédiger un rapport de maintenance

► **Qualification requise:**

- formation complète technicien industriel mécanicien avec spécialisation et d'expertise dans la manutention et de levage



Technicien en électricité



► **Les tâches de Maintenance habituelles:**

- réglage électrique des dispositifs de sécurité, étalonnages et essais (essais de charge annuelle)
- les opérations de maintenance ordinaire après le remplacement de composants électriques complexes et/ou critiques pour la sécurité (levage interrupteurs, moteurs, L.v.)
- réparation électrique après les opérations de maintenance extraordinaire (réparations de moteur avec remplacements partiels, remplacement des fins de course etc.)

► **Connaissances techniques requises:**

- excellente connaissance des équipements et installations électriques sur les appareils de levage et de manutention industrielle
- une connaissance spécifique de composants électriques et les dispositifs de sécurité utilisés dans l'appareil de levage (fins de course, freins, IMT, etc.)
- expérience dans les techniques de réglage et de commande électrique (capacité d'intervention dans le système de base)
- connaissance des techniques de réglage et de commande mécanique (vérifier l'usure, des composants mécaniques de vérification de performance, les butées mécaniques réglables, bruit, etc.)
- une compétence particulière sur les méthodes de mesure et d'essai pour déterminer l'état réel de l'appareil de levage (efficacité et test de fiabilité des équipements électriques)
- une compétence particulière sur les méthodes de recherche de tous les dommages et l'évaluation des résultats sur les équipements électriques et de contrôle de levage
- aptitude à diriger des mesures visant à ramener la potence en fonctionnement normal
- capacité de rédiger un rapport de maintenance

► **Qualification requise:**

- suivre une formation de technicien en électricité industrielle avec spécialisation et d'expertise dans l'équipement de systèmes électriques de levage et de manutention

**Technicien en électromécanique:**

c'est un opérateur hautement qualifié et spécialement formé, dont le profil professionnel recueille et synthétise, outre les compétences et les connaissances en électricité, des connaissances en mécanique aussi

**Recommandations spéciales relatives à l'entretien:**

1. les opérations d'entretien, si elles sont correctement mis en oeuvre, vont assurer la sécurité des opérateurs dans l'utilisation des potences et minimiser les temps d'arrêt après une panne.
2. les réparations effectuées en temps opportun empêche une détérioration plus importante de la potence ou de ses composants
3. utiliser des pièces de rechange et produits d'origine
4. pour l'entretien il convient de respecter les exigences suivantes:
 - ▶ le personnel avoir lu et compris toutes les instructions contenues dans le présent chapitre et au chapitre 3 pour réaliser des interventions de maintenance ordinaire et extraordinaire
 - ▶ l'entretien extraordinaire doit être effectué uniquement par des techniciens autorisés, qualifiés et formés à cet effet



Les interventions de maintenance doivent être effectuées, lorsque cela est possible, avec alimentation coupée et sans risque utilisant un équipement approprié et des équipements de protection individuelle adéquats, comme l'exige le règlement actuel, par l'apposition d'un signal "Entretien"



Aux problèmes que vous pouvez soumettre ou pour commander des pièces détachées, veuillez vous adresser au Service Technicien du Fabricant

6.3 PLAN DE MAINTENANCE

Le plan de maintenance comprend des interventions de type ordinaire, impliquant des inspections, des vérifications et des inspections effectuées par l'opérateur sur la potence ou par du personnel qualifié engagé dans l'entretien normal et périodique qui incluent les opérations de remplacement, ajustement, lubrification effectuée par des techniciens formés par le biais de cours de formation spécifiques ou des publications.



- ▶ **Étant donné que les opérations d'entretien peuvent être effectuées à une hauteur dangereuse, le personnel doit utiliser les moyens appropriés (échafaudages, nacelles etc etc.) afin de réaliser ces opérations en toute sécurité.**
- ▶ **Le personnel doit être équipé également avec les équipements de protection individuelle approprié (EPI) dans le cadre de la législation en vigueur**

6.3.1 ENTRETIEN QUOTIDIEN ET PÉRIODIQUE

Inclut les opérations de maintenance pouvant être effectuées directement par l'opérateur avant l'utilisation de la potence ou par du personnel qualifié, tel que prescrit dans la présente publication ou dans tout autre document ci-joint, qui ne nécessite pas l'utilisation d'outils spéciaux et d'équipements.

Opérations de maintenance peuvent être divisées en:



Interventions quotidiennes par l'opérateur avant l'utilisation de la potence:



- ▶ l'inspection visuelle générale
- ▶ les tests fonctionnels avec essais : moteurs, interrupteurs, dispositif de friction, freins, boutons d'arrêt d'urgence et autres fonctions de la télécommande
- ▶ vérification l'état de la chaîne et crochet
- ▶ vérification de la flèche de potence

Interventions mensuels, effectuées par personnel qualifié:



- ▶ inspection visuelle de chaque mécanisme et toute perte de lubrifiant
- ▶ contrôle du fonctionnement des freins à pleine charge
- ▶ vérifier qu'il n'y a aucun bruit ou vibrations anormales
- ▶ révision des mécanismes, graissage, afin de garantir le bon fonctionnement et réduisent l'usure
- ▶ vérification de l'intégrité et de la fonctionnalité du panneau de commande

Interventions trimestrielles, par personnel qualifié:











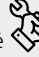


























- ▶ vérification du: crochet, de la chaîne et du Guide chaîne
- ▶ vérifier l'usure du moufle de levage
- ▶ vérifier l'usure des galets et des guides du chariot porte palan
- ▶ vérification de l'efficacité et la fonctionnalité des fins de course
- ▶ contrôle visuel à l'intérieur afin de vérifier si présence de poussières
- ▶ la vérification et le nettoyage des contacts oxydés et de toutes les connectivités
- ▶ vérifier le graissage des différents éléments en mouvement
- ▶ vérification de l'efficacité et de l'intégrité de la ligne électrique et ses composants
- ▶ vérifiez les moteurs et les freins avec contrôle d'usure
- ▶ vérification l'état de conservation général (peinture, oxydation, etc.)

6.3.2 LA PÉRIODICITÉ ET LES DÉLAIS DES OPÉRATIONS DE MAINTENANCE

La périodicité de ces opérations est basé sur une utilisation normales de la potence, groupe de service M5 (ISO 4301/86) ou 2m (règle 9.511 FEM).

Si l'utilisation de la potence est normal et correct sur un poste de tarvail de 8 h quotidien, l'examen aura lieu après une période d'environ 10 ans (règle 9.755-FEM S.W.P.). Pour une utilisation plus intensive cette période de contrôle sera réduite proportionnellement.

Tableau des interventions périodiques de contrôle et de maintenance

Objet de la vérification ▼	Verification périodiques				Notes à la page
	Quotidien	Mensuel	Trimestriel *	Annuel *	
Contrôles Inspections-Tests	Vérification générale. Vérification de bon fonctionnement 	Inspection visite générale 	Vérification usure  	Contrôle annuel  	pag. 42
Panneaux et pictogrammes, Enseignes et plaques	Lisibilité de la signalétique, des pictogrammes, et des plaques 	Inspections visuelles d'intégrité et nettoyage des plaques et des panneaux 	Vérification de l'éligibilité  		pag. 21
Éléments structuraux Soudure et axes jonction boulonnée				Vérifier l'usure Vérification des jonctions boulonnées et soudées 	pag. 67
Chaîne Éléments de fixation	Inspection visuelle 		Vérifier l'usure et l'efficacité 		Notice palan
Crochet de levage	Inspection visuelle et vérification des linguets 		Vérifier l'usure et l'efficacité 		Notice palan
Charge Guide-chaîne Renvoi de chaîne			Vérifier l'usure et l'efficacité 		Notice palan
Réducteur de levage Réducteur de direction Réducteur de rotation		Vérification du bruit 			Notice palan
Moteur de levage Moteur de direction Moteur de rotation	Vérifier le bon fonctionnement 		Tests de charge 		Notice palan
Frein de levage Frein de direction Frein de rotation	Vérifier le bon fonctionnement 	Essai des distances de freinage 	Tests de charge Vérification usure 		Notice palan
Roues et pignons Galets de guidage Roulements de rotation			Vérification usure 		Notice palan
Butée de chariot anti-collision flèche	Inspection visuelle 			Vérifier l'usure et l'efficacité 	Notice palan
Système électrique Télécommande et câble	Vérifier le bon fonctionnement 	Inspection visuelle de l'état de la boîte à boutons et du câble 	Vérifier l'usure et l'efficacité 		Notice palan
Limiteur de charge Dispositif à friction			Tests de charge 	Vérification de l'étalonnage 	Notice palan
Fin de course levage Fin de course direction	Vérifier le bon fonctionnement 		Tests de charge Vérifier l'usure et l'efficacité 		Notice palan
Nettoyage et lubrification	Vérification de l'état de le propreté et de la lubrification 	Inspection de lubrification générale 	Essai d'étanchéité Lubrification de la chaîne, crochet et des mécanismes 		Notice palan

* Les opérations suivantes doivent être rigoureusement enregistrées dans le registre de contrôle approprié (Voir chapitre 8)

6.3.3 VÉRIFICATION ET EFFICACITÉ DES PIÈCES ET COMPOSANTS



Pour chaque partie de la potence, veuillez respecter les consignes suivantes:



Vérification annuelle de l'efficacité des éléments structuraux, joints, soudures, boulons et articulations (fig. 79):



- ▶ La structure métallique des potences, en plus de la détérioration normale en raison de facteurs environnementaux et de l'usure des pièces mobiles, peut faire l'objet, même par inadvertance, au cours des phases opérationnelles de manutention, de choc ou de frottement en raison de contacts avec d'autres équipements qui peuvent causer des dommages à la structure, comme sur les soudures ou les axes. Par conséquent, les potences doivent subir un nettoyage parfait pour lors des contrôles périodiques contrôler tout dommage et procéder à leur remise en état.
- ▶ Les supports composés de plaques et d'axes, formant des éléments charnières sont sujets à l'usure comme éléments mobiles et soumis à des frottements dans la zone de contact. Elles devront être remplacés si, pendant l'inspection, vous rencontrez une usure excessive.
- ▶ A chaque contrôle périodique, toutes les vis haute résistance, doivent être démontés et contrôlés avec soin ainsi que les taraudages
- ▶ Vérifier le couple de serrage des vis de fixation de la colonne ou de la console, selon le couple prévue.



Réparation de la structure et des éléments articulés ou remplacez-les si vous rencontrez:



- ▶ **déformations:** étirement, écrasement, bosses, courbures
- ▶ **usure:** portée des pièces, des réductions de section, coupures, écorchures, corrosion, oxydation, rayures, peinture écaillée
- ▶ **rupture:** fissures, fissures, coupures ou entailles, soudures détériorées
- ▶ **les variations de section $\geq 10\%$ du diamètre ou épaisseur $\geq 5\%$ par rapport aux valeurs initiales**

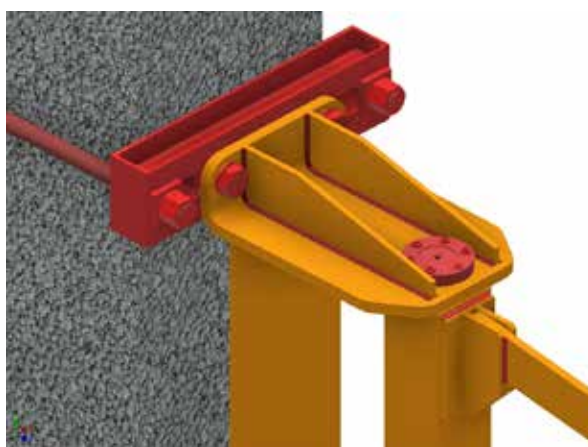


fig.79



Vérification trimestrielle de l'efficacité des galets et des galets de guidage du chariot utilisé dans les profils creux DSC (fig. 80):



- ▶ Vérifier l'état d'usure des galets de roulement et de guidage.
- ▶ Vérifier les roulements à billes, qui doivent être changés s'il y a un bruit excessif ou une friction excessive.



Remplacer les roues et/ou les galets de guidage du chariot si:



- ▶ Le diamètre de roulement de roue comporte une usure ≥ 5 mm
- ▶ Le diamètre de roulement de la roue de guidage à une usure ≥ 2 mm
- ▶ Si vous avez besoin de remplacer une roue, pour le meilleur fonctionnement et pour augmenter la durée de vie du chariot changer toutes les roues



Vérification annuelle de l'efficacité des butées des chariots: (fig. 81)



- ▶ Vérifier que les butées ne sont pas déformées et qu'il n'y a aucun signe de fléchissement dans leur fixation



Remplacer les butées lorsque:



- ▶ Signes de rupture ou de déformation permanente



fig.80

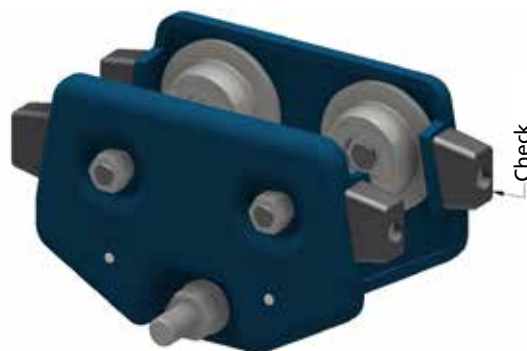


fig.81



Vérification trimestrielle de l'efficacité du frein de rotation de la flèche:



- ▶ Vérifier la stabilité du bras à vide et à pleine charge, en des points extrêmes et intermédiaires de rotation; Vérifiez que le bras à n'importe quel point du système de rotation, maintien sa position sans bouger spontanément.
- ▶ Le cas échéant, procéder au réglage du frein de rotation, conformément au paragraphe 6.4.1, page 80



- ▶ Remplacer les disques de friction lorsque vous rencontrez une instabilité du bras même après réglage du frein



EN CAS DE PROBLÈME:

- ▶ Il est interdit de réparer le frein de rotation des potences avec maintenance corrective
- ▶ Toute opération d'entretien extraordinaire sur le frein du bras de rotation de la grue doit être effectuée par le service d'assistance de DONATI SOLLEVAMENTI S.r.l ou par du personnel autorisé



Vérification trimestrielle de l'équipement électrique:



- ▶ Vérifier le fonctionnement du câble d'alimentation, vérifiez qu'il n'y a aucune coupure, lacérations ou autre altération de la gaine de protection.
- ▶ Vérifier le serrage des conducteurs, du câble d'alimentation à leurs bornes (dans la boîte de dérivation) et les resserrer si nécessaire.
- ▶ Vérifier l'efficacité des conducteurs et des raccordements de mise à la terre en vérifiant et, si nécessaire, en serrant toutes les vis de terre.
- ▶ Vérifier tous les joints d'étanchéité des couvercles et des presse-étoupes.
- ▶ Vérifier la présence et la lisibilité des plaques signalétiques.



- ▶ Ne pas hésiter à remplacer un composant électrique, s'il y a doute sur son efficacité et sa qualité.
- ▶ Ne jamais effectuer de réparations provisoires ou partielles.
- ▶ Utilisez uniquement des pièces de rechange originales



Pour plus d'informations sur les vérifications de tous les composants structurels, électromécaniques, unités de levage mécanique et de translation incorporés dans les potences, voir la documentation jointe à la présente publication technique



- ▶ Ne pas hésiter à remplacer une pièce, si elle est incapable d'offrir des garanties suffisantes de sécurité et de fiabilité
- ▶ Ne jamais effectuer de réparations provisoires ou partielles!

6.3.4 NETTOYAGE ET LUBRIFICATION DES POTENCES



- ▶ **Le nettoyage peut être effectué par un personnel non hautement spécialisé**
- ▶ **Il est nécessaire de maintenir propre périodiquement les éléments suivants:**
 - ▶ **structures de la potence** (colonne, console, flèche, etc.)
 - ▶ **mécanismes des potences** (axes, freins)
 - ▶ **les composants électriques** (cable, chariot porte cable, etc.)
 - ▶ **les composants de l'unité de levage et de translation** (galets, chaîne, crochet, moufle, etc.)
- ▶ **Le nettoyage en hauteur doit être effectué par un personnel qualifié avec un outillage adapté et des équipements de protection individuelle**
- ▶ **Ces opérations sont nécessaires sur une base trimestrielle afin de permettre la mise en oeuvre de vérifications périodiques**



- ▶ Le nettoyage peut être réalisé simplement avec l'utilisation de détergents ou solvants couramment utilisés en général pour les équipements industriels en l'absence de contre indication sur certains composants.
- ▶ Nettoyer en enlevant les substances étrangères avec un chiffon et un aspirateur, etc.
- ▶ Enlever les lubrifiants secs ou les excès de lubrification sur les composants.



La bonne lubrification des mécanismes de la potence est une condition nécessaire pour assurer le bon fonctionnement de celle-ci pour sa durée d'utilisation



- ▶ Au fil du temps le pouvoir graissant diminue et il est nécessaire de procéder à un nouveau graissage.
- ▶ Le graissage des potences est très simple et se limite à l'application d'une mince couche de lubrifiant, sur les roulements et axes aux points de rotation de la flèche.
- ▶ Le graissage du mécanisme de levage et de translation est un point très important dans les cycles de maintenance et doit être mentionné dans la documentation du palan jointe à cette documentation.



- ▶ **Détergents, solvants et lubrifiants sont toxiques et nocifs pour la santé:**
 - ▶ **s'ils entrent en contact direct avec la peau, ils peuvent causer des irritations**
 - ▶ **en cas d'inhalation, ils peuvent causer une intoxication sévère**
 - ▶ **en cas d'ingestion ils peuvent causer la mort**
- ▶ **Les manipuler avec précaution à l'aide d'équipement de protection personnels (EPI) approprié**
- ▶ **Ne pas jeter dans l'environnement, élimination conformément aux dispositions légales en vigueur sur les déchets toxiques et dangereux**

6.4 LES AJUSTEMENTS ET RÉGLAGES

6.4.1 RÉGLAGE DU FREIN DE ROTATION DE LA FLÈCHE

RISQUES DURANT LA PHASE DE RÉGLAGE DU FREIN		
DANGER / RISQUE	AVERTISSEMENT / INTERDICTION	OBLIGATION / PRÉVENTION DES RISQUES



Risque d'écrasement en cas de contact avec le bras rotatif pendant le réglage du frein



Attention! L'exposition à des pièces mobiles peut créer des conditions dangereuses.



Affecter les opérations de réglage du frein par des techniciens qualifiés. Utiliser des gants de protection



- ▶ Le frein de la potence doit être ajustée afin d'assurer la stabilité du bras dans toutes les positions avec la charge maximale
- ▶ Le freinage mécanique est assuré par deux disque d'embrayage, qui au moyen de vis, appui sur un disque de pression, qui est en contact avec l'axe de rotation de la flèche
- ▶ Les disques d'embrayage, sans amiante, sont soumis à une usure en fonction de l'intensité du service, après une période d'utilisation, et lors des contrôles vous devez changer ces disques lorsque vous constatez l'inefficacité de ceux-ci



Pour régler le frein de rotation, procédez comme suit :
ATTENTION ! Quand cela est fait, sur un échafaudage ou d'autre équipement mobile, utilisation obligatoire des harnais de sécurité



1. Ajuster la finesse de la rotation du bras, agissant sur le système de freinage au moyen de la vis 1 de réglage jusqu'à ce que le plat désiré et inclinez la sensibilité (fig. 82).
2. Essai de planéité du bras à l'aide d'un niveau à bulle. Cela, en tournant le bras à 90° à gauche et à droite (fig. 83).

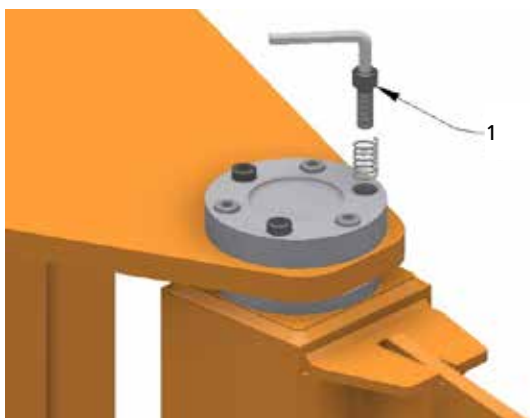


fig.82

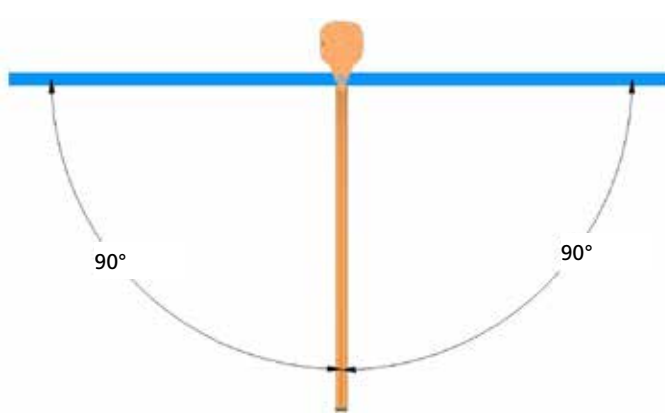


fig.83



Dans le cas où l'ajustement du frein a été présenté plusieurs fois et après le dernier enregistrement n'était pas garantie de la stabilité du bras, remplacer les disques d'embrayage

6.5 PANNES ET REMÈDES

6.5.1 PRINCIPAUX DYSFONCTIONNEMENTS OU PANNES ET SOLUTIONS POSSIBLES

Dans le tableau ci-dessous, il est répertorié les principales conditions de tout mauvais fonctionnement et des problèmes raisonnablement prévisibles, la cause potentielle des pannes et remèdes possibles.

TYPE DE PANNE	CAUSES POSSIBLES DE LA DÉFAILLANCE	REMÈDE POSSIBLE
La rotation est bloquée	<ul style="list-style-type: none"> ▶ introduction d'un corps étranger dans le système de rotation ▶ grippage du roulement ▶ panne au motoréducteur 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ retirez le corps étranger ▶ remplacer le roulement ▶ assistance de contact
Effort trop important en rotation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ mauvais graissage des roulements ▶ panne au motoréducteur 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ graissage ▶ assistance de contact
Instabilité de la flèche	<ul style="list-style-type: none"> ▶ inclinaison excessive de l'axe de rotation 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ vérifier la verticalité de la potence et le bon serrage du système de fixation

6.5.2 LE PERSONNEL HABILITÉ À INTERVENIR EN CAS DE DYSFONCTIONNEMENT

Le personnel à intervenir dans la plupart des cas de dommages, doit être expérimenté et formé à cette activité de maintenance en mécanique et électricité sur les appareils de levage. Lorsque cela est indiqué, l'intervention de personnel spécialisé ou spécifiquement formé ou du personnel technique du fabricant est nécessaire.

6.5.3 MISE HORS SERVICE

Si vous ne réussissez pas à réparer la potence, celle-ci doit-être mise hors service, veuillez signaler les dommages au SAV qui pourra éventuellement vous indiquer la démarche à suivre.

6.6 LE DÉMANTÈLEMENT, ET LA MISE AU REBUT



Lorsque les potences ou ses composants sont cassées, usées ou en fin vie, elles ne doivent jamais plus être réutilisées et doivent être mise au rebut



- ▶ Le démantèlement de la potence doit être effectué à l'aide de choix d'un appareil approprié en ce qui concerne la nature du matériau sur lequel il opère (p. ex., cisailles, chalumeau, scie, etc..)
- ▶ Tous les composants doivent être démantelés et mis au rebut après qu'ils aient été réduit en petits morceaux pour qu'aucun d'entre eux ne puissent être réutilisés.
- ▶ Lorsque la potence est mise au rebut, il faut prévoir l'élimination de ses composants en fonction de la nature des matériaux (métaux, huiles et lubrifiants, plastiques, caoutchouc, etc.) en faisant appel à des entreprises éventuellement spécialisés habilités à cet effet et dans tous les cas en conformité avec les exigences législatives concernant l'élimination des déchets industriels.



Ne tentez pas de réutiliser les pièces ou composants des potences qui apparemment pourraient visuellement être intègrent une fois qu'ils ont, par suite des vérifications et des inspections été remplacé par un technicien compétent ou par le fabricant lui-même, et ont été déclarés non conforme

7. PIÈCES DÉTACHÉES



- ▶ Les potences sont conçues et construites de manière à ne pas se détériorer rapidement si elles sont correctement utilisées et si elles ont un entretien régulier et adéquat tel que décrit dans ce manuel d'entretien et d'utilisation
- ▶ S'il est nécessaire de se référer au manuel «composants et pièces détachées des potences»
- ▶ Les pièces ou les composants soumis à une usure normale ou de détérioration due à l'utilisation normale sont disponibles auprès du fabricant pour une période minimale de 10 ans



- ▶ Ne pas hésiter à remplacer la pièce ou le composant défectueux, s'il est incapable d'offrir des garanties suffisantes de sécurité et de fiabilité
- ▶ Ne jamais effectuer de réparations de fortune ou provisoire!

Si vous remplacez les pièces endommagées, vous devez utiliser uniquement les pièces détachées originales, en demandant directement au fabricant.



DONATI SOLLEVAMENTI S.r.l.

Via Quasimodo, 17 - 20025 Legnano (MI)
Tel. +39 0331 14811 - Fax +39 0331 1481880
E-mail: dvo.info@donaticranes.com
www.donaticranes.com

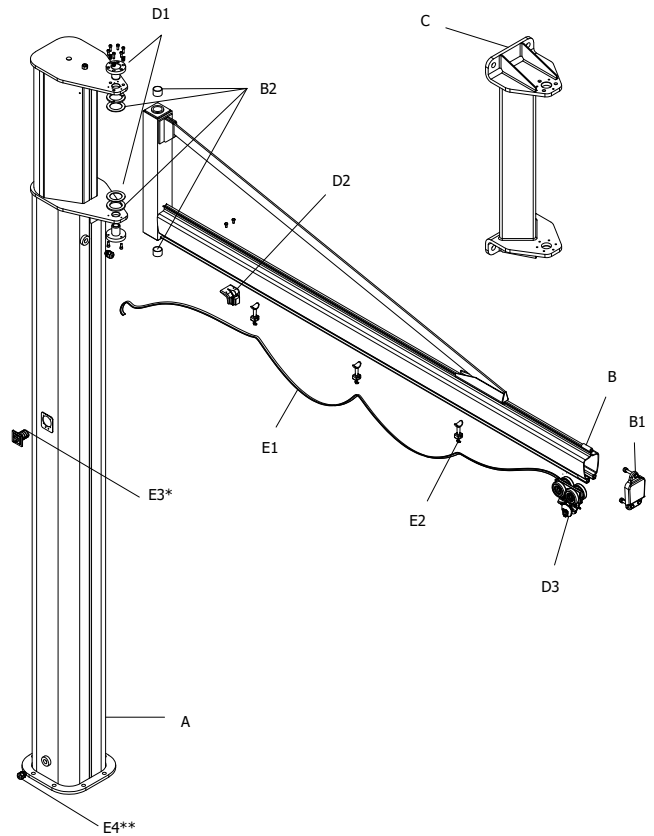


L'utilisation de pièces non originales, en plus d'annuler la garantie, peut altérer le bon fonctionnement des potences et créer des situations de dangers pour les opérateurs

GBP-GBA VERSION S BRAS EN PROFIL « CREUX »

CAPACITÉ DE CHARGE (kg)	PORTÉE (m)	(A) COLONNE								TYPE	CODE	
		TYPE	HAUTEUR (M)									
			3	3,5	4	4,5	5	5,5	6			
63	4	R	GBA1R0300	GBA1R0350	GBA1R0400	GBA1R0450	GBA1R0500	/	/	KBK1	GBA1R1K40	
	5										GBA1R1K50	
	6	T	/	GBA1T0350	GBA1T0400	GBA1T0450	GBA1T0500	GBA1T0550	/	KBK2	GBA1T1K60	
	7		/								GBA1T1K70	
125	2	R	GBA1R0300	GBA1R0350	GBA1R0400	GBA1R0450	GBA1R0500	/	/	KBK1	GBA1R3K20	
	3										GBA1R0K30	
	4	S	GBA1S0300	GBA1S0350	GBA1S0400	GBA1S0450	GBA1S0500	/	/	KBK1	GBA1S3K40	
	5					GBA1S0500					GBA1S3K50	
	6	T	/	GBA1T0350	GBA1T0400	GBA1T0450	GBA1T0500	GBA1T0550	/	KBK2	GBA1T3K60	
	7										GBA1T3K70	
250	2	R	GBA1R0300	GBA1R0350	GBA1R0400	GBA1R0450	GBA1R0500	/	/	KBK1	GBA1R4K20	
	3	S	GBA1S0300	GBA1S0350	GBA1S0400	GBA1S0450						
	4	T	/	GBA1T0350	GBA1T0400	GBA1T0450	GBA1T0500	GBA1T0550	/	KBK1	GBA1T4K40	
	5										GBA1T4K50	
	6	U	/	GBA1U0350	GBA1U0400	GBA1U0450	GBA1U0500	GBA1U0550	/	KBK2	GBA1U4K60	
7									GBA1U4K70			
500	2	T	/	GBA1T0350	GBA1T0400	GBA1T0450	GBA1T0500	GBA1T0550	/	KBK2	GBA1T5K20	
	3										GBA1T5K30	
	4	U	/	GBA1U0350	GBA1U0400	GBA1U0450	GBA1U0500	GBA1U0550	/	KBK2	GBA1U5K40	
	5										GBA1U5K50	
	6	V	/	/	GBA1V0400	GBA1V0450	GBA1V0500	GBA1V0550	GBA1V0600	KBK2	GBA1V5K60	
7									GBA1V5K70			
800	7	Z	/	/	GBA1Z0400	GBA1Z0450	GBA1Z0500	GBA1Z0550	GBA1Z0600	KBK2	GBA1Z6K70	
1000	2	U	/	GBA1U0350	GBA1U0400	GBA1U0450	GBA1U0500	GBA1U0550	/	KBK2	GBA1U7K20	
	3										GBA1U7K30	
	4	V	/	/	GBA1V0400	GBA1V0450	GBA1V0500	GBA1V0550	GBA1V0600	KBK2	GBA1V7K40	
	5										GBA1V7K50	
	6	Z	/	/	GBA1Z0400	GBA1Z0450	GBA1Z0500	GBA1Z0550	GBA1Z0600	KBK2	GBA1Z7K60	

*E31012002 Interrupteur | **E240M25L0 Presse-étoupe

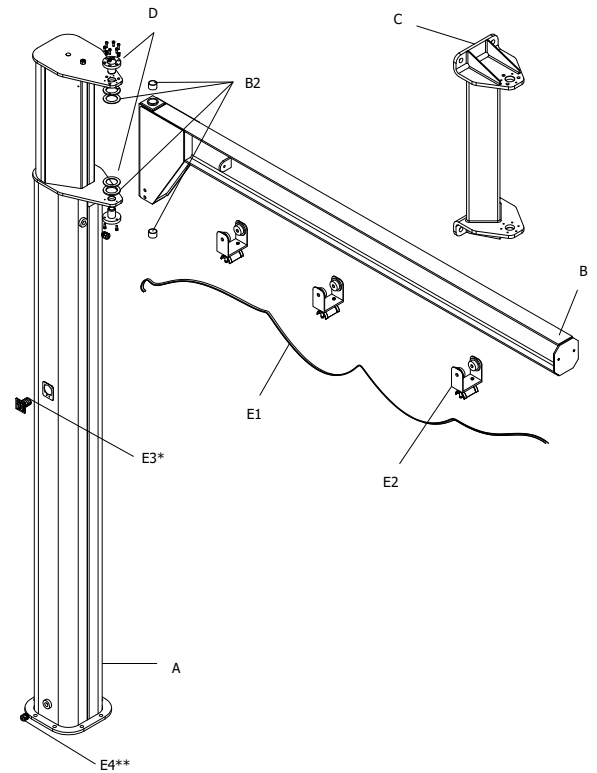


(B) BRAS		(C) CONSOLE		(D) KIT COMPLÉMENT				(E) INSTALLATION ÉLECTRIQUE pour grue à colonne sans sectionneur, voir installation grue murale					
B1	B2	TYPE	CODE	CODE	D1	D2	D3	COLONNE	MUR	E1	M	E2	Q.té
GBK010160	GBA1AS010	A/B	GBK010AB0	GBA1R0000	GBA1R0240	GBK010170	CCK100000	GBA1A0C40	GBP1A0C40	E0800415P	6	E58000001	3
								GBA1A0C50	GBP1A0C50				4
GBK020160	GBA1CS010	C/D	GBP020CD0	GBA2T0000	GBA1T0240	GBK020170	CCK200000	GBA1A0C60	GBP1A0C60	E0800415P	8	E58000001	5
								GBA1A0C70	GBP1A0C70				9
GBK010160	GBA1AS010	A/B	GBK010AB0	GBA1R0000	GBA1R0240	GBK010170	CCK100000	GBA1A0C20	GBP1A0C20	E0800415P	4	E58000001	2
GBA1A0C30								GBP1A0C30	5				
GBA1A0C40								GBP1A0C40	6				
GBA1A0C50								GBP1A0C50	7				
GBK020160	GBA1CS010	C/D	GBP020CD0	GBA2T0000	GBA1T0240	GBK020170	CCK200000	GBA1A0C60	GBP1A0C60	E0800415P	8	E58000001	5
								GBA1A0C70	GBP1A0C70				9
GBK010160	GBA1AS010	A/B	GBK010AB0	GBA1R0000	GBA1R0240	GBK010170	CCK100000	GBA1A0C20	GBP1A0C20	E0800415P	4	E58000001	2
GBK010160	GBA1CS010	C/D	GBP020CD0	GBA1T0000	GBA1T0240	GBK010170	CCK100000	GBA1A0C30	GBP1A0C30		5		3
GBK020160	GBA1CS010	C/D	GBP020CD0	GBA2T0000	GBA1T0240	GBK020170	CCK200000	GBA1A0C40	GBP1A0C40	E0800415P	6	E58000001	3
								GBA1A0C50	GBP1A0C50				7
GBK020160	GBA1CS010	C/D	GBP020CD0	GBA2T0000	GBA1T0240	GBK020170	CCK200000	GBA1A0C60	GBP1A0C60	E0800415P	8	E58000001	5
								GBA1A0C70	GBP1A0C70				9
GBK020160	GBA1CS010	C/D	GBP020CD0	GBA2T0000	GBA1T0240	GBK020170	CCK200000	GBA1A0C20	GBP1A0C20	E0800415P	4	E58000001	2
								GBA1A0C30	GBP1A0C30				5
GBK020160	GBA1CS010	C/D	GBP020CD0	GBA2T0000	GBA1T0240	GBK020170	CCK200000	GBA1A0C40	GBP1A0C40	E0800415P	6	E58000001	3
								GBA1A0C50	GBP1A0C50				7
GBK020160	GBA1ES010	E/F	GBP030EFO	GBA2V0000	GBA1V0240	GBK020170	CCK200000	GBA1A0C60	GBP1A0C60	E0800415P	8	E58000001	5
								GBA1A0C70	GBP1A0C70				9
GBK020160	GBA1ES010	E/F	GBP030EFO	GBA2Z0000	GBA1V0240	GBK020170	CCK2D00P0	GBA1A0C70	GBP1A0C70	E0800415P	9	E58000001	6
GBK020160	GBA1CS010	C/D	GBP020CD0	GBA2U0000	GBA1T0240	GBK020170	CCK2D00P0	GBA1A0C20	GBP1A0C20	E0800415P	4	E58000001	2
								GBA1A0C30	GBP1A0C30				5
GBK020160	GBA1ES010	E/F	GBP030EFO	GBA2Z0000	GBA1V0240	GBK020170	CCK2D00P0	GBA1A0C40	GBP1A0C40	E0800415P	6	E58000001	3
								GBA1A0C50	GBP1A0C50				7
GBK020160	GBA1ES010	E/F	GBP030EFO	GBA2Z0000	GBA1V0240	GBK020170	CCK2D00P0	GBA1A0C60	GBP1A0C60	E0800415P	8	E58000001	5
								GBA1A0C70	GBP1A0C70				9

GBP-GBA VERSION T BRAS EN POUTRE PROFILÉE « EN PORTE-À-FAUX »

CAPACITÉ DE CHARGE (kg)	PORTÉE (m)	(A) COLONNE								TYPE	
		TYPE	HAUTEUR (M)								
			3	3,5	4	4,5	5	5,5			
63	4	R	GBA1R0300	GBA1R0350	GBA1R0400	GBA1R0450	GBA1R0500	/	/	IPE 160	
	5										
125	2	R	GBA1R0300	GBA1R0350	GBA1R0400	GBA1R0450	GBA1R0500	/	/	IPE 160	
	3										
	4	S	GBA1S0300	GBA1S0350	GBA1S0400	GBA1S0450	GBA1S0500	/	/	IPE 200	
	5										
250	2	S	GBA1S0300	GBA1S0350	GBA1S0400	GBA1S0450	GBA1S0500	/	/	IPE 200	
	3										
	4	T	/	GBA1T0350	GBA1T0400	GBA1T0450	GBA1T0500	GBA1T0550	/	IPE 240	
	5										
	6										
7	V	/	/	GBA1V0400	GBA1V0450	GBA1V0500	GBA1V0550	GBA1V0600	IPE 300		
500	2	T	/	GBA1T0350	GBA1T0400	GBA1T0450	GBA1T0500	GBA1T0550	/	IPE 240	
	3										
	4	U	/	GBA1U0350	GBA1U0400	GBA1U0450	GBA1U0500	GBA1U0550	/	IPE 300	
	5										
	6	V	/	/	GBA1V0400	GBA1V0450	GBA1V0500	GBA1V0550	GBA1V0600	IPE 360	
	6										
	7										
	7										
7	Z1	/	/	GBA1Z0400	GBA1Z0450	GBA1Z0500	GBA1Z0550	GBA1Z0600	IPE 360		
7											
7											
7											
7	Z1	/	/	GBA1Z0400	GBA1Z0450	GBA1Z0500	GBA1Z0550	GBA1Z0600	IPE 400		
7											
7											
7											
1000	2	U	/	GBA1U0350	GBA1U0400	GBA1U0450	GBA1U0500	GBA1U0550	/	IPE 300	
	3										
	4	V	/	/	GBA1V0400	GBA1V0450	GBA1V0500	GBA1V0550	GBA1V0600	IPE 360	
	5										
	6										
7	Z1	/	/	GBA1Z0400	/	/	/	/	IPE 400		
7											
7	/	/	/	/	/	/	/	/	/	IPE 450	
1600	6	/	/	/	/	/	/	/	/	IPE 450	
2000	2	V	/	/	GBA1V0400	GBA1V0450	GBA1V0500	GBA1V0550	GBA1V0600	IPE 360	
	3										
	4	Z2	/	/	GBA1Z0400	GBA1Z0450	GBA1Z0500	GBA1Z0550	GBA1Z0600	IPE 400	
	5										
5	/	/	/	/	/	/	/	/	IPE 450		

*E31012002 Interrupteur | **E240M25L0 Presse-étoupe

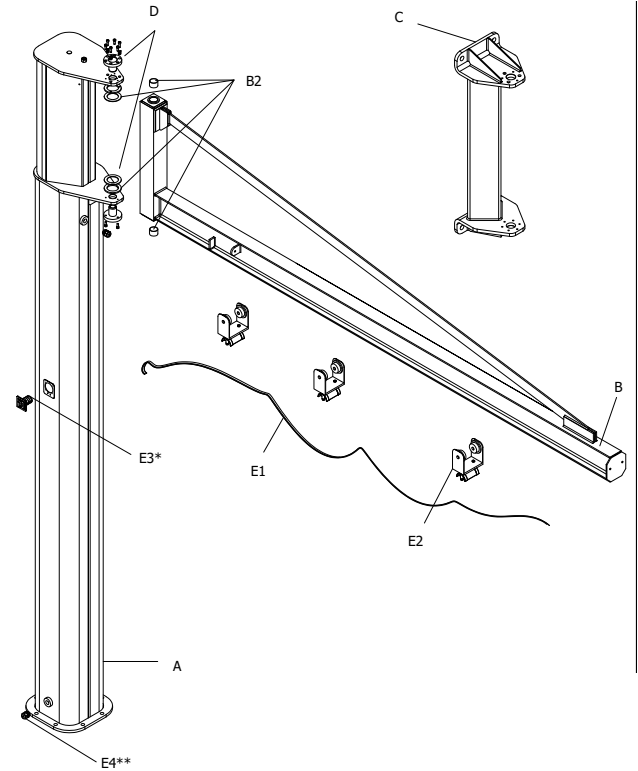


(B) BRAS		(C) CONSOLE		(D) KIT DE ROTATION	(E) INSTALLATION ÉLECTRIQUE pour grues à colonne sans sectionneur, voir installation grue murale							
CODE	B2	TYPE	CODE	CODE	COLONNE	MUR	E1	M	E2	Q.té		
GBA2A0140	GBA1AS010	AB	GBK010AB0	GBA1R0240	GBA1B0T40	GBP1B0T40	E0800415P	9	E46000015	3		
GBA2A0150					GBA1B0T50	GBP1B0T50		10		4		
GBA2A0160	GBA1AS010	AB	GBK010AB0	GBA1R0240	GBA1B0T20	GBP1B0T20	E0800415P	7	E46000015	2		
GBA2A0170					GBA1B0T30	GBP1B0T30		8		3		
GBA2B0190					GBA1B0T40	GBP1B0T40		9		3		
GBA2B0200					GBA1B0T50	GBP1B0T50		10		4		
GBA2B0210	GBA1AS010	AB	GBK010AB0	GBA1R0240	GBA1B0T20	GBP1B0T20	E0800415P	7	E46000015	2		
GBA2B0220					GBA1B0T30	GBP1B0T30		8		3		
GBA2C0240	GBA1CS010	CD	GBP020CDO	GBA1T0240	GBA1B0T40	GBP1B0T40	E0800415P	9	E46000015	3		
GBA2C0250					GBA1B0T50	GBP1B0T50		10		4		
GBA2E0330	GBA1ES010	EF	GBP030EFO	GBA1V0240	GBA1D0T60	GBP1D0T60	E0800415P	11	E46000018	5		
GBA2E0380					GBA1F0T75	GBP1F0T75		12		6		
GBA2C0260					GBA1B0T20	GBP1B0T20		E0800415P		7	E46000015	2
GBA2C0270					GBA1B0T30	GBP1B0T30				8		3
GBA2D0290	GBA1B0T40	GBP1B0T40	9	3								
GBA2D0300	GBA1B0T50	GBP1B0T50	10	4								
GBA2F0310	GBA1ES010	EF	GBP030EFO	GBA1V0240	GBA1F0T65	GBP1F0T65	E0800415P	11	E46000018	5		
GBA2F0310		/	/		GBA1F0T65	/		12		5		
GBA2F0340		EF	GBP030EFO		GBA1F0T75	GBP1F0T75		12		6		
GBA2F0340		/	/		GBA1F0T75	/		12		6		
GBA2D0310	GBA1CS010	CD	GBP020CDO	GBA1T0240	GBA1B0T20	GBP1B0T20	E0800415P	7	E46000015	2		
GBA2D0320					GBA1B0T30	GBP1B0T30		8		3		
GBA2E0340	GBA1ES010	EF	GBP030EFO	GBA1V0240	GBA1F0T45	GBP1F0T45	E0800415P	9	E46000018	3		
GBA2E0350					GBA1F0T55	GBP1F0T55		10		4		
GBA2F0330					GBA1F0T65	GBP1F0T65		11		5		
GBA2F0370					/	GBP1F0T75		12		6		
GBA2F0360	GBA1ES010	EF	GBP030EFO	GBA1V0240	/	GBP1F0T65	E0800415P	11	E46000018	5		
GBA2E0360	GBA1ES010	EF	GBP030EFO	GBA1V0240	GBA1E0T25	GBP1E0T25	E0800415P	7	E46000018	2		
GBA2E0370					GBA1E0T35	GBP1E0T35		8		3		
GBA2F0320					GBA1F0T45	GBP1F0T45		9		3		
GBA2F0350					/	GBP1F0T55		10		4		

GBP-GBA VERSION H BRAS EN POUTRE PROFILÉE AVEC « TIRANT »

CAPACITÉ DE CHARGE (kg)	PORTÉE (M)	(A) COLONNE								TYPE
		TYPE	HAUTEUR (M)						TYPE	
			3	3,5	4	4,5	5	5,5		
125	6	T	/	GBA1T0350	GBA1T0400	GBA1T0450	GBA1T0500	GBA1T0550	/	IPE 160
	7			GBA1U0350	GBA1U0400	GBA1U0450	GBA1U0500	GBA1U0550		IPE 200
	8	U		GBA1U0350	GBA1U0400	GBA1U0450	GBA1U0500	GBA1U0550		IPE 200
250	4	T	/	GBA1T0350	GBA1T0400	GBA1T0450	GBA1T0500	GBA1T0550	/	IPE 160
	5									
	6	U	/	GBA1U0350	GBA1U0400	GBA1U0450	GBA1U0500	GBA1U0550	/	IPE 200
	7									
	8			V	/	/	GBA1V0400	GBA1V0450		
500	4	U	/	GBA1U0350	GBA1U0400	GBA1U0450	GBA1U0500	GBA1U0550	/	IPE 200
	5									
	6	V	/	/	GBA1V0400	GBA1V0450	GBA1V0500	GBA1V0550	GBA1V0600	
	7									
	8				Z1	/	/	GBA1Z0400	GBA1Z0450	GBA1Z0500
1000	4	V	/	/	GBA1V0400	GBA1V0450	GBA1V0500	GBA1V0550	GBA1V0600	IPE 200
	5									
	6	Z1	/	/	GBA1Z0400	GBA1Z0450	GBA1Z0500	GBA1Z0550	GBA1Z0600	IPE 240
	7									
	8				Z2					
1600	6	Z2	/	/	/	GBA1Z0450	GBA1Z0500	GBA1Z0550	GBA1Z0600	IPE 240
2000	4	Z2	/	/	GBA1Z0400	GBA1Z0450	GBA1Z0500	GBA1Z0550	GBA1Z0600	IPE 240
	5									

*E31012002 Interrupteur | **E240M25L0 Presse-étoupe

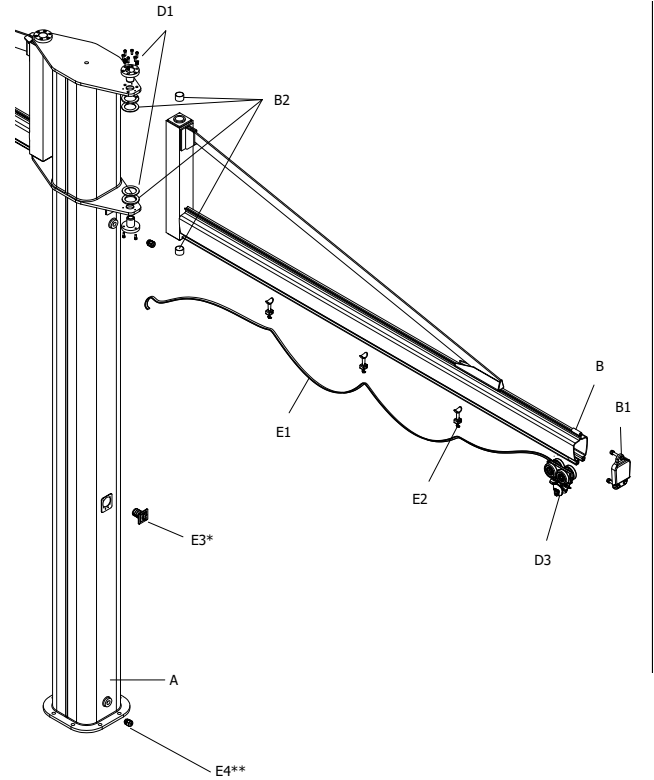


(B) BRAS		(C) CONSOLE		(D) KIT DE ROTATION	(E) INSTALLATION ÉLECTRIQUE pour grues à colonne sans sectionneur, voir installation grue murale					
CODE	B2	TYPE	CODE	CODE	COLONNE	MUR	E1	Mt	E2	Q.té
GBA1C0920		CD			GBA1D0T60	GBP1D0T60		11		5
GBA1C0930	GBA1CS010	CD	GBP020CDO	GBA1T0240	GBA1D0T70	GBP1D0T70	E0800415P	12	E46000015	6
GBA1D0960		CD			GBA1D0T80	GBP1D0T80		13		7
GBA1C0940	GBA1CS010	CD	GBP020CDO	GBA1T0240	GBA1B0T40	GBP1B0T40	E0800415P	9	E46000015	3
GBA1C0950		CD			GBA1B0T50	GBP1B0T50		10		3
GBA1D0970		CD			GBA1D0T60	GBP1D0T60		11		5
GBA1D0980		CD			GBA1D0T70	GBP1D0T70		12		6
GBA2E0010	GBA1ES010	EF	GBP030EFO	GBA1V0240	GBA1D0T80	GBP1D0T80		13		7
GBA1D0990	GBA1CS010	CD	GBP020CDO	GBA1T0240	GBA1B0T40	GBP1B0T40		9		3
GBA2D0000		CD			GBA1B0T50	GBP1B0T50		10		4
GBA2E0020		EF			GBA1D0T60	GBP1D0T60	E0800415P	11	E46000015	5
GBA2E0030	GBA1ES010	EF	GBP030EFO	GBA1V0240	GBA1D0T70	GBP1D0T70		12		6
GBA2F0070		EF			GBA1D0T80	GBP1D0T80		13		7
GBA2E0040	GBA1ES010	EF	GBP030EFO	GBA1V0240	GBA1B0T40	GBP1B0T40	E0800415P	9	E46000015	3
GBA2E0050		EF			GBA1B0T50	GBP1B0T50		10		4
GBA2F0080		EF			GBA1D0T60	GBP1D0T60		11		5
GBA2F0090		EF			GBA1D0T60	GBP1D0T70		12		6
GBA2F0076		EF			GBA1D0T80	GBP1D0T80		13		7
GBA2F0085	GBA1ES010	EF	GBP030EFO	GBA1V0240	GBA1D0T60	GBP1D0T60	E0800415P	12	E46000015	6
GBA2F0100	GBA1ES010	EF	GBP030EFO	GBA1V0240	GBA1B0T40	GBP1B0T40	E0800415P	9	E46000015	3
GBA2F0110		EF			GBA1B0T50	GBP1B0T50		10		4

POTENCE SÉRIE GBA AVEC DOUBLE BRAS VERSION EN PROFIL CREUX TYPE « C » BRAS EN PROFIL « CREUX »

CAPACITÉ DE CHARGE (kg)	PORTÉE (m)	(A) COLONNE								TYPE
		TYPE	HAUTEUR (M)						TYPE	
			3	3,5	4	4,5	5	5,5		
63 + 63	2	R	GBA2R0300	GBA2R0350	GBA2R0400	GBA2R0450	GBA2R0500	/	/	P
	3									
	4	S	GBA2S0300	GBA2S0350	GBA2S0400	GBA2S0450	GBA2S0500	/	/	P
	5									
	6	T	/	GBA2T0350	GBA2T0400	GBA2T0450	GBA2T0500	GBA2T0550	/	P
7										
125 + 125	2	S	GBA2S0300	GBA2R0350	GBA2S0400	GBA2S0450	GBA2S0500	/	/	P
	3									
	4	T	/	GBA2T0350	GBA2T0400	GBA2T0450	GBA2T0500	GBA2T0550	/	P
	5									
	6	U	/	GBA2U0350	GBA2U0400	GBA2U0450	GBA2U0500	GBA2U0550	/	P
7										
250 + 250	2	T	/	GBA2T0350	GBA2T0400	GBA2T0450	GBA2T0500	GBA2T0550	/	P
	3									
	4	U	/	GBA2U0350	GBA2U0400	GBA2U0450	GBA2U0500	GBA2U0550	/	P
	5									
	6	V	/	/	GBA2V0400	GBA2V0450	GBA2V0500	GBA2V0550	GBA2V0600	G
7										
500 + 500	2	U	/	GBA2U0350	GBA2U0400	GBA2U0450	GBA2U0500	GBA2U0550	/	P
	3									
	4	V	/	/	GBA2V0400	GBA2V0450	GBA2V0500	GBA2V0550	GBA2V0600	G
	5									
	6	Z	/	/	GBA2Z0400	GBA2Z0450	GBA2Z0500	GBA2Z0550	GBA2Z0600	G
7										
1000 +1000	2	V	/	/	GBA2V0400	GBA2V0450	GBA2V0500	GBA2V0550	GBA2V0600	G
	3									
	4	Z	/	/	GBA2Z0400	GBA2Z0450	GBA2Z0500	GBA2Z0550	GBA2Z0600	G
	5									

*E31012002 Interrupteur | **E240M25L0 Presse-étoupe

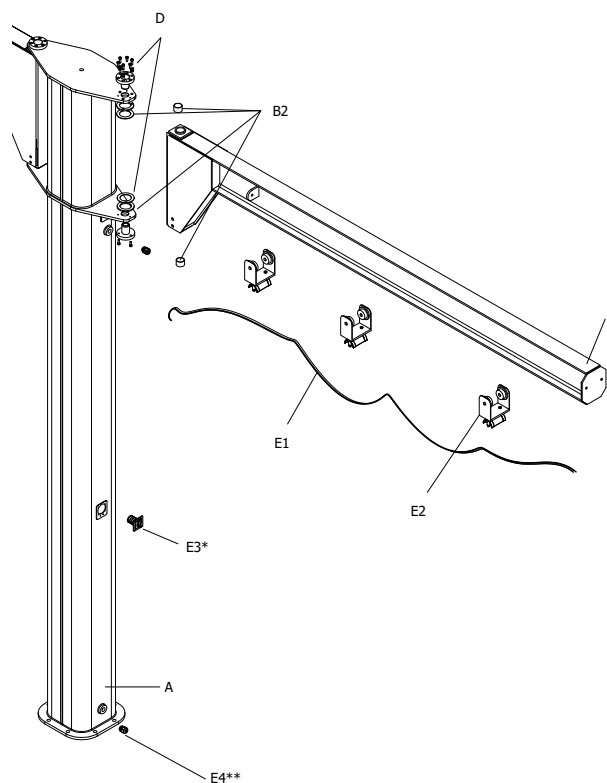


(B) BRAS			(D) KIT DE ROTATION		(E) INSTALLATION ÉLECTRIQUE				
CODE	B1	B2	CODE	D3	COLONNE	E1	M	E2	Q.té
GBA1R0620	JSCA0LP00	GBA1AS010	GBA1R0240	OCCP00000	GBA1A0C20	E0800415P	4	E58000001	2
GBA1R0630					GBA1A0C30		5		3
GBA1A0600					GBA1A0C40		6		6
GBA1A0610		GBA1A0C50			7		4		
GBA1T0660		GBA1CS010			GBA1A0C60		8		5
GBA1T0750					GBA1A0C70		9		6
GBA1A0620	JSCA0LP00	GBA1AS010	GBA1T0240	OCCP00000	GBA1A0C20	E0800415P	4	E58000001	2
GBA1A0630					GBA1A0C30		5		3
GBA1T0700					GBA1A0C40		6		3
GBA1T0710		GBA1CS010			GBA1A0C50		7		4
GBA1C0660					GBA1A0C60		8		5
GBA1C0750					GBA1A0C70		9		6
GBA1T0730	JSCA0LP00	GBA1CS010	GBA1T0240	OCCP00000	GBA1A0C20	E0800415P	4	E58000001	2
GBA1T0740					GBA1A0C30		5		3
GBA1C0700					GBA1A0C40		6		3
GBA1C0710					GBA1A0C50		7		4
GBA1V0830	JSCA0LG00	GBA1ES010	GBA1V0240	OCCG00000	GBA1A0C60	E0800415P	8	E58000001	5
GBA1V0840					GBA1A0C70		9		6
GBA1C0730	JSCA0LP00	GBA1CS010	GBA1T0240	CCPD00000	GBA1A0C20	E0800415P	4	E58000001	2
GBA1C0740					GBA1A0C30		5		3
GBA1V0870	JSCA0LG00	GBA1ES010	GBA1V0240	OCCG00000	GBA1A0C40	E0800415P	6	E58000001	3
GBA1V0880					GBA1A0C50		7		4
GBA1E0830					GBA1A0C60		8		5
GBA1E0840					GBA1A0C70		9		6
GBA1V0860	JSCA0LG00	GBA1ES010	GBA1V0240	CCGD00000	GBA1A0C20	E0800415P	4	E58000001	2
GBA1E0850					GBA1A0C30		5		3
GBA1E0870					GBA1A0C40		6		3
GBA1E0880					GBA1A0C50		7		4

POTENCE SÉRIE GBA – DOUBLE BRAS VERSION T BRAS EN POUTRE PROFILÉE « EN PORTE-À-FAUX »

CAPACITÉ DE CHARGE (kg)	PORTÉE (m)	(A) COLONNE								
		TYPE	HAUTEUR (M)						5,5	6
			3	3,5	4	4,5	5			
63 + 63	2	R	GBA2R0300	GBA2R0350	GBA2R0400	GBA2R0450	GBA2R0500	/	/	
	3									
	4	S	GBA2S0300	GBA2S0350	GBA2S0400	GBA2S0450	GBA2S0500	/	/	
	5									
125 + 125	2	S	GBA2S0300	GBA2S0350	GBA2S0400	GBA2S0450	GBA2S0500	/	/	
	3									
	4	T	/	GBA2T0350	GBA2T0400	GBA2T0450	GBA2T0500	GBA2T0550	/	
	5									
	6	V	/	/	GBA2V0400	GBA2V0450	GBA2V0500	GBA2V0550	GBA2V0600	
7										
250 + 250	2	T	/	GBA2T0350	GBA2T0400	GBA2T0450	GBA2T0500	GBA2T0550	/	
	3									
	4	U	/	GBA2U0350	GBA2U0400	GBA2U0450	GBA2U0500	GBA2U0550	/	
	5									
	6	V	/	/	GBA2V0400	GBA2V0450	GBA2V0500	GBA2V0550	GBA2V0600	
	6		Z	/	/	GBA2Z0400	GBA2Z0450	GBA2Z0500	GBA2Z0550	GBA2Z0600
	7	V	/	/	GBA2V0400	GBA2V0450	GBA2V0500	GBA2V0550	GBA2V0600	
7	Z		/	/	GBA2Z0400	GBA2Z0450	GBA2Z0500	GBA2Z0550	GBA2Z0600	
500 + 500	2	U	/	GBA2U0350	GBA2U0400	GBA2U0450	GBA2U0500	GBA2U0550	/	
	3									
	4	V	/	/	GBA2V0400	GBA2V0450	GBA2V0500	GBA2V0550	GBA2Z0600	
	5									
6	Z	/	/	GBA2Z0400	GBA2Z0450	GBA2Z0500	GBA2Z0550	GBA2Z0600		
1000+1000	2	V	/	/	GBA2V0400	GBA2V0450	GBA2V0500	GBA2V0550	GBA2V0600	
	3									
	4	Z	/	/	GBA2Z0400	GBA2Z0450	GBA2Z0500	GBA2Z0550	GBA2Z0600	

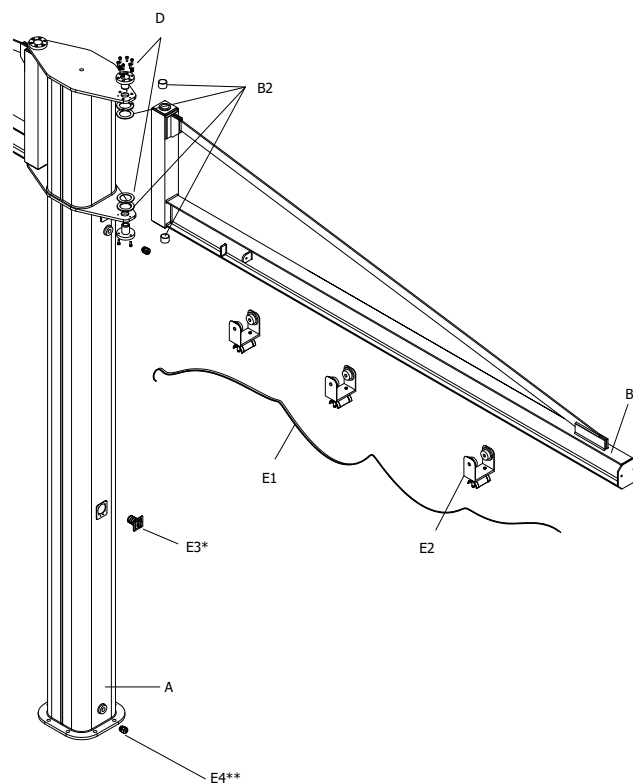
*E31012002 Interrupteur | **E240M25L0 Presse-étoupe



(B) BRAS		(D) KIT DE ROTATION		(E) INSTALLATION ÉLECTRIQUE						
TYPE	CODE	B2	CODE	COLONNE	E1	M	E2	Q.té		
IPE 160	GBA2R0160	GBA1AS010	GBA1R0240	GBA1B0T20	E0800415P	7	E46000015	2		
	GBA2R0170			GBA1B0T30		8		3		
	GBA2A0140			GBA1B0T40		9		3		
	GBA2A0150			GBA1B0T50		10		4		
IPE 160	GBA2A0160	GBA1AS010	GBA1R0240	GBA1B0T20	E0800415P	7	E46000015	2		
	GBA2A0170			GBA1B0T30		8		3		
IPE 240	GBA2T0240	GBA1CS010	GBA1T0240	GBA1B0T40		9		10	E46000015	3
	GBA2T0250			GBA1B0T50		10				4
IPE 300	GBA2V0330	GBA1ES010	GBA1V0240	GBA1D0T60	11	12	E46000018	5		
	GBA2V0380			GBA1F0T75	12			6		
IPE 240	GBA2T0260	GBA1CS010	GBA1T0240	GBA1B0T20	E0800415P	7	E46000015	2		
	GBA2T0270			GBA1B0T30		8		3		
	GBA2C0240			GBA1B0T40		9		4		
	GBA2C0250			GBA1B0T50		10		4		
IPE 300	GBA2E0330	GBA1ES010	GBA1V0240	GBA1D0T60	11	12	E46000018	5		
IPE 360	GBA2E0380			GBA1F0T75	12			6		
IPE 240	GBA2C0260	GBA1CS010	GBA1T0240	GBA1B0T20	E0800415P	7	E46000015	2		
	GBA2C0270			GBA1B0T30		8				
IPE 360	GBA2V0340	GBA1ES010	GBA1V0240	GBA1F0T45		9	10	E46000018	3	
	GBA2V0350			GBA1F0T55		10			4	
	GBA2F0310			GBA1F0T65	11	5				
IPE 360	GBA2V0360	GBA1ES010	GBA1V0240	GBA1E0T25	7	8	E46000018	2		
	GBA2V0370			GBA1E0T35	8			3		
	GBA2E0340			GBA1F0T45	9			3		

POTENCE SÉRIE GBA – DOUBLE BRAS VERSION T BRAS EN POUTRE PROFILÉE AVEC « TIRANT »

CAPACITÉ DE CHARGE (kg)	PORTÉE (m)	(A) COLONNE						
		TYPE	HAUTEUR (M)					
			3,5	4	4,5	5	5,5	6
125 + 125	4	T	GBA2T0350	GBA2T0400	GBA2T0450	GBA2T0500	GBA2T0550	/
	5							
	6	U	GBA2U0350	GBA2U0400	GBA2U0450	GBA2U0500	GBA2U0550	/
	7							
	8							
250 + 250	4	U	GBA2U0350	GBA2U0400	GBA2U0450	GBA2U0500	GBA2U0550	/
	5							
	6	V	/	GBA2V0400	GBA2V0450	GBA2V0500	GBA2V0550	GBA2V0600
	7							
	8							
500 + 500	4	V	/	GBA2V0400	GBA2V0450	GBA2V0500	GBA2V0550	GBA2V0600
	5							
	6	Z	/	GBA2Z0400	GBA2Z0450	GBA2Z0500	GBA2Z0550	GBA2Z0600
	7							
	8							
800 + 800	6	Z	/	GBA2Z0400	GBA2Z0450	GBA2Z0500	GBA2Z0550	GBA2Z0600
1000 + 1000	3	Z	/	GBA2Z0400	GBA2Z0450	GBA2Z0500	GBA2Z0550	GBA2Z0600
	4							



(B) BRAS		(D) KIT DE ROTATION		(E) INSTALLATION ÉLECTRIQUE				
TYPE	CODE	B2	CODE	COLONNE	E1	M	E2	Q.té
IPE 160	GBA1T0940	GBA1CS010	GBA1T0240	GBA1B0T40	E0800415P	9	E46000015	3
	GBA1T0950			GBA1B0T50		10		4
IPE 160	GBA1C0920			GBA1D0T60		11		5
	GBA1C0930			GBA1D0T70		12		6
IPE 200	GBA2E0010	GBA1ES010	GBA1V0240	GBA1D0T80		13		7
IPE 160	GBA1C0940	GBA1CS010	GBA1T0240	GBA1B0T40		9		3
	GBA1C0950			GBA1B0T50	10	4		
	GBA2V0020			GBA1D0T60	E0800415P	11	E46000015	5
IPE 200	GBA2V0030	GBA1ES010	GBA1V0240	GBA1D0T70		12		6
	GBA2E0010			GBA1D0T80		13		7
IPE 200	GBA2V0040	GBA1ES010	GBA1V0240	GBA1B0T40	E0800415P	9	E46000015	3
	GBA2V0050			GBA1B0T50		10		4
IPE 200	GBA2E0020			GBA1D0T60		11		5
	GBA2E0030			GBA1D0T70		12		6
IPE 240	GBA2F0070			GBA1D0T80		13		7
IPE 240	GBA2Z0085	GBA1ES010	GBA1V0240	GBA1D0T60	E0800415P	11	E46000015	5
IPE 200	GBA2E0040	GBA1ES010	GBA1V0240	GBA1B0T40	E0800415P	9	E46000015	3
	GBA2E0050			GBA1B0T50		10		4

POTENCE SÉRIE MBE-CBE VERSION H BRAS MOTORISÉ EN POUTRE PROFILÉE AVEC « TIRANT »

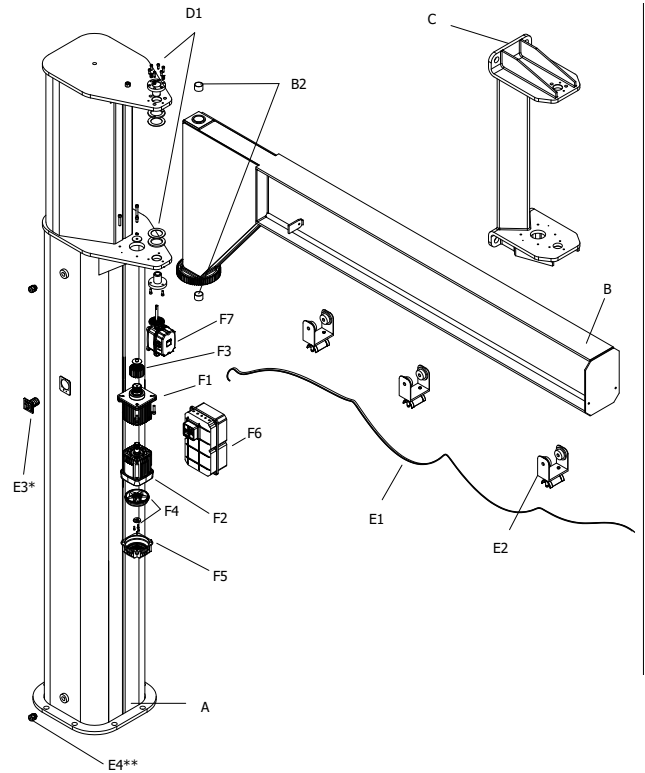
CAPACITÉ DE CHARGE (kg)	PORTÉE (m)	(A) COLONNA							(B) BRAS		
		TYPE	HAUTEUR (M)						TYPE	CODE	B2
			3,5	4	4,5	5	5,5	6			
250	6	U	CBE1U0350	CBE1U0400	CBE1U0450	CBE1U0500	CBE1U0550	/	IPE 200	CBE1D0160	GBA1CS010
	7								HEA 160	CBE1D0170	
	8	V	/	CBE1V0400	CBE1V0450	CBE1V0500	CBE1V0550	CBE1V0600		CBE1E0180	GBA1ES010
500	4	U	CBE1U0350	CBE1U0400	CBE1U0450	CBE1U0500	CBE1U0550	/	IPE 200	CBE1D0140	GBA1CS010
	5									CBE1D0150	
	6	V	/	CBE1V0400	CBE1V0450	CBE1V0500	CBE1V0550	CBE1V0600	IPE 200	CBE1E0160	GBA1ES010
	7							HEA 160	CBE1E0170		
	8		Z1	/	CBE1Z0400	CBE1Z0450	CBE1Z0500	CBE1Z0550	CBE1Z0600		
1000	4	V	/	CBE1V0400	CBE1V0450	CBE1V0500	CBE1V0550	CBE1V0600	IPE 200	CBE1E0140	
	5									CBE1E0150	
	6	Z1	/						IPE 240	CBE1F0160	GBA1ES010
	7			CBE1Z0400	CBE1Z0450	CBE1Z0500	CBE1Z0550	CBE1Z0600	HEA 160	CBE1F0170	
	8		Z2	/							CBE1F0185
1600	6	Z2	/	CBE1Z0400	CBE1Z0450	CBE1Z0500	CBE1Z0550	CBE1Z0600	HEA 160	CBE1F0190	GBA1ES010
2000	4	Z2	/	CBE1Z0400	CBE1Z0450	CBE1Z0500	CBE1Z0550	CBE1Z0600	IPE 240	CBE1F0140	GBA1ES010
	5									CBE1F0150	

*E31012002 Interrupteur | **E240M25L0 Presse-étoupe

POTENCE SÉRIE MBE-CBE VERSION T BRAS MOTORISÉ EN POUTRE PROFILÉE « EN PORTE-À-FAUX »

CAPACITÉ DE CHARGE (kg)	PORTÉE (m)	(A) COLONNE							(B) BRAS		
		TYPE	HAUTEUR (M)						TYPE	CODE	B2
			3,5	4	4,5	5	5,5	6			
500	4	U	CBE1U0350	CBE1U0400	CBE1U0450	CBE1U0500	CBE1U0550	/	IPE 300	CBE1D0240	GBA1CS010
	5									CBE1D0250	
	6	V	/	CBE1V0400	CBE1V0450	CBE1V0500	/	/	IPE 360	CBE1F0265	GBA1ES010
	6									Z	
	7	V	/	CBE1V0400	/	/	/	/	IPE 400	CBE1F0270	GBA1ES010
	7									Z1	
	1000	2	U	CBE1U0350	CBE1U0400	CBE1U0450	CBE1U0500	CBE1U0550	/	IPE 300	CBE1D0220
3		CBE1D0230									
4		V	/	CBE1V0400	CBE1V0450	CBE1V0500	CBE1V0550	CBE1V0600	IPE 360	CBE1E0240	GBA1ES010
5										CBE1E0250	
6										Z1	
1600	6	/	/	/	/	/	/	/	IPE 450	CBE1F0290	GBA1ES010
2000	2	V	/	CBE1V0400	CBE1V0450	CBE1V0500	CBE1V0550	CBE1V0600	IPE 360	CBE1E0220	GBA1ES010
	3									CBE1E0230	
	4	Z2	/	CBE1Z0400	CBE1Z0450	CBE1Z0500	CBE1Z0550	CBE1Z0600	IPE 400	CBE1F0240	
	5	/	/	/	/	/	/	/	IPE 450	CBE1F0250	

*E31012002 Interruttore | **E240M25L0 Pressacavo



(C) MENSOLA		(D) KIT DE ROTATION	(E) INSTALLATION ÉLECTRIQUE pour grues à colonne sans sectionneur, voir installation grue murale				(F) GROUPE MOTORÉDUCTEUR CBE1F0020 (monophasé) / CBE1F0050 (triphasé)								
TYPE	CODE	CODE	COLONNE	MUR	E1	M	E2	Q.té	F1	F2	F3	F4	F5	F6	F7
C/D	MBE1D0030	CBE1D0210	CBE1D0T40	MBE1D0T40		6		3							
			CBE1D0T50	MBE1D0T50		8	E46000013	4							
E/F	MBE1F0030		CBE1D0T65	MBE1D0T65		9		4							
/	/		CBE1D0T65	/		9		4							
E/F	MBE1F0030	CBE1F0210	CBE1D0T75	MBE1D0T75		10	E46000019	5							
/	/		CBE1D0T75	/		10		5							
C/D	MBE1D0030	CBE1D0210	CBE1D0T20	MBE1D0T20	E0801215P	4	E46000013	2	CBE1F0011	M30A18000Z (triphasé) M30D180000 (monophasé)	CBE5F0070	M2001S020	M2001S010	CBE1E0030 (triphasé) CBE1F0030 (monophasé)	E6000GF4C
			CBE1D0T30	MBE1D0T30		5		3							
E/F	MBE1F0030	CBE1F0210	CBE1D0T45	MBE1D0T45		6	3								
			CBE1D0T55	MBE1D0T55		8	E46000019	4							
			CBE1D0T65	MBE1D0T65		9	4								
E/F	MBE1F0030	CBE1F0210	/	MBE1D0T65	9	E46000019	4								
E/F	MBE1F0030	CBE1F0210	CBE1D0T25	MBE1D0T25	4	E46000019	2								
			CBE1D0T35	MBE1D0T35	5		3								
			CBE1D0T45	MBE1D0T45	6		3								
			/	MBE1D0T55	8		4								

8. REGISTRE DE CONTRÔLE

Comme preuve de la bonne exécution de toutes les activités de contrôle et d'entretien de la potence, ainsi que pour garder une trace de toute responsabilité pour les activités effectuées, comme décrit dans cette publication, **il est recommandé de remplir soigneusement et de conserver, pendant toute la durée de vie prévue du palan (10 ans)**, le registre de contrôle approprié, tel que prescrit par le RES 4.4.2 b de l'annexe de la Directive Machines 2006/42/CE, fourni, le cas échéant, en annexe de cette publication.

Outre toutes les activités relatives à la vie et à l'utilisation de la potence (remplacement de pièces, révision, pannes majeures, etc.), le registre de contrôle doit également consigner toutes les opérations prévues dans le plan d'entretien sur une base trimestrielle et annuelle, comme indiqué dans le « **Tableau des interventions périodiques de contrôle et d'entretien** », paragraphe 6.3.2.

Il incombe au technicien d'entretien désigné par le client de remplir ce registre dans son intégralité, en inscrivant les résultats et les notes éventuelles dans les espaces prévus à cet effet.

Le nom du technicien d'entretien et la date de l'intervention doivent également être clairement identifiables.



visitez donaticranes.com
et restez toujours informé

KMAN55MF00 - REV01

Donati Sollevamenti S.r.l.

Via S. Quasimodo, 17
20025 Legnano (MI) - Italy
Tel +39 0331 14811
Fax +39 0331 1481880

dvo.info@donaticranes.com
www.donaticranes.com

Les images reportées sont la propriété de Donati Sollevamenti Srl, par conséquent la reproduction, la divulgation et l'utilisation sans autorisation explicite sont interdites. Donati Sollevamenti Srl décline toute responsabilité en cas d'erreurs ou d'inexactitudes d'impression et se réserve le droit de changer, mettre à jour ou modifier les informations présentes à tout moment et sans aucun préavis.